



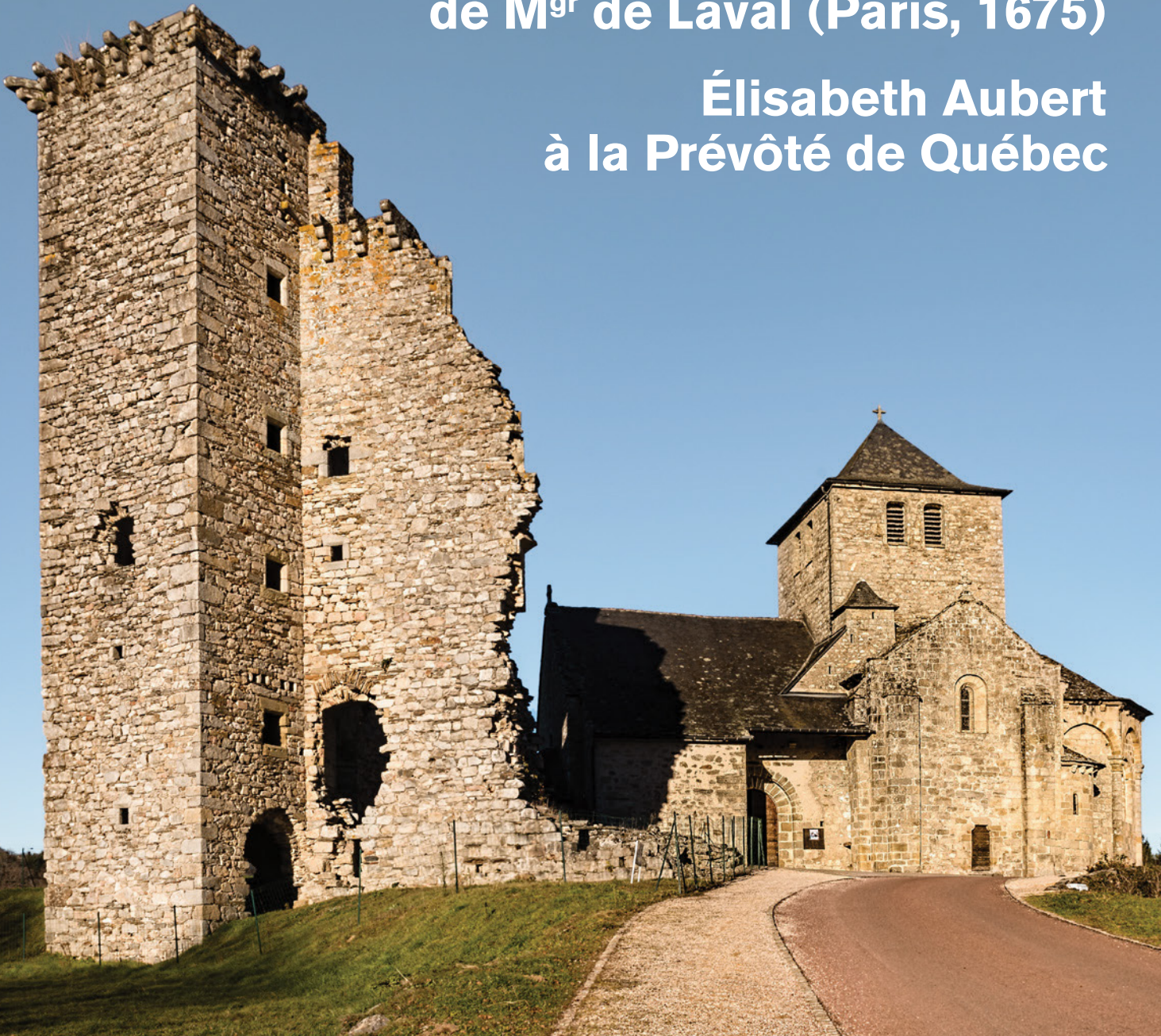
Revue de la Société de généalogie de Québec | www.sgg.qc.ca

L'Ancêtre

**Les Goupil d'Amérique
descendants des Peuch de Corrèze**

**Les contrats d'engagements
de M^{gr} de Laval (Paris, 1675)**

**Élisabeth Aubert
à la Prévôté de Québec**



VOLUME 43, NUMÉRO 319, ÉTÉ 2017 12,50 \$

Envoi de publication canadienne. Numéro de convention 40037597. Port de retour garanti, L'Ancêtre, C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Savez-vous qu'il y a des francophones dans l'Ouest canadien depuis le 17^{ème} siècle ?

Découvrez leur histoire et explorez leur patrimoine dans le magazine *Revue historique* publié depuis 1989.



Abonnez-vous sur
RevueHistorique.ca

Revue
HISTORIQUE
- Notre histoire à portée de main -

Publié par :

Société
historique
du
Saskatchewan

#histoireSK

Appuyé par :

Gouvernement
du
Saskatchewan

Canada



Groupeetr

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

- Impression numérique
- Impression grand format
- Fusion de documents
- Préparation postale avec et sans adresse
- Finition
- Ciblage de vos campagnes publicitaires
- Graphisme (Empreinte design graphique)



418 658-8122



groupeetr.com



6-2555, av. Watt
Québec (QC) G1P 3T2



Spécialiste en
marketing direct
de Postes Canada



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2016

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016–2017

Présidente	Jeanne Maltais (6255)
Vice-président	Guy Auclair (4443)
Secrétaire	Martine Guillot (7137)
Trésorière	Maria Gosselin (6881)
Administrateurs	Michel Keable (7085) Yvon Lacroix (4823) Michel Lortie (0957) Hélène Routhier (5919) Solange Talbot (6559)

Conseiller juridique
M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Bibliothèque	Mariette Parent (3914)
Conférences	Louis Richer (4140)
Formation	Hélène Routhier (5919)
Héraldique	Mariette Parent (3914)
Informatique	Yvon Lacroix (4823)
Publications	Yvon Lacroix (4823)
Expédition	Roger Parent (3675)
Saisie des données	Louise Tucker (4888)
Registraire	Solange Talbot (6559)
Revue <i>L'Ancêtre</i>	Michel Keable (7085)
Service à la clientèle	Guy Auclair (4443)
Service de recherche et d'entraide	Jeanne Maltais (6255)
Site web	Michel Lortie (0957)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada

Adhésion principale* : 50 \$

Amérique sauf Canada

Adhésion principale* : 65 \$ canadien

Europe

Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant à la même adresse : demi-tarif

*Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables avant le 31 décembre de chaque année.

COMITÉ DE *L'Ancêtre* 2016–2017

Directeur	Michel Keable (7085)
Rédacteurs	Michel Corbeil (7482) France DesRoches (5595)
Coordonnatrice	Diane Gaudet (4868)
Membres	Roger Barrette (2552) Daniel Fortier (6500) Jacques Fortin (0334) Claire Lacombe (5892) Claude Le May (1491) Rodrigue Leclerc (4069)

Collaborateurs et collaboratrices

Marc Beaudoin (0751)
Irène Belleau (3474)
Romain Belleau (5865)
Raymond Deraspe (1735)
Daniel Fortier (6500)
Diane Gagnon (6556)
Jocelyne Gagnon (3487)
Jean-Paul Lamarre (5329)
Régnald Lessard (1791)
Denis Martel (4822)
Yvan Morin (6340)
Claire Pelletier (3635)
Lise St-Hilaire (4023)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* sont sous la responsabilité de leur auteur. Ils ne peuvent être reproduits sans le consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0316-0513

© 2017 SGQ

Sommaire

Activités de formation, automne 2017 ...	226
Rapport annuel 2016-2017 de la Société de généalogie de Québec	227
Hommage aux bénévoles	231
Les Filles du Roy — Second regard —	
Les émigrées — 2 ^e partie	233
Succession de Jacques Genest dit Labarre	237
Les Goupil d'Amérique sont les descendants des Peuch de Corrèze	239
L'établissement du couple Antoine Roy dit Desjardins et Marie Major à Batiscan : nouveaux pas pour réhabiliter la mémoire de notre ancêtre Antoine	245
Élisabeth Aubert, femme d'Aubin Lambert, à la Prévôté de Québec	255
Les contrats d'engagements de M ^{gr} de Laval rédigés à Paris en 1675 ...	261
<i>Ad lib</i>	264
Paléographie	265
Lieux de souche — HAUTE-MARNE, parcours généalogique	267
Au fil des recherches — Le sulpicien François Daniel : premier auteur généalogiste au Québec?	272
Le généalogiste juriste	275
L'héraldique à Québec — D'un écartelé à l'autre : l'évolution des armoiries du Canada	279
Les Archives vous parlent	284
Service de recherche et d'entraide	288
Index du volume 43	291

Page couverture :

L'église et les ruines du château de Cornil en Corrèze.

Photo fournie gracieusement par M. Rolland Maury, Brive-La-Gaillarde, France.

La SGQ est un organisme sans but lucratif, fondée le 27 octobre 1961. Elle favorise la recherche en généalogie et en histoire des ancêtres ou des familles, l'entraide des membres, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences ainsi que la publication de travaux de recherche.

La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie, de la Fédération Histoire Québec ainsi que de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de bienfaisance enregistré.



Activités de formation (automne 2017)

Société de généalogie de Québec

Ateliers de base	Local	Date	Heure	Durée h	Prix
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	30 septembre	9 à 12	3	Gratuit
Choix de logiciels de généalogie	3212	30 septembre	13 à 16	3	15 \$
Commencer sa recherche I, II, III	3212	7, 14 et 21 octobre	9 à 12	9	40 \$
Le Fonds Drouin numérisé	SGQ	21 octobre	9 à 12	3	15 \$
Les ressources du centre Roland-J.-Auger	SGQ	28 octobre	9 à 11	2	10 \$
Premiers contacts avec la généalogie	SGQ	11 novembre	9 à 12	3	Gratuit
Entraide généalogique	3224	2 décembre	9 à 12	3	Gratuit
Ateliers intermédiaires					
Le registre foncier	3212	16 septembre	9 à 12	3	15 \$
La recherche de nos ancêtres anglophones	3212	16 septembre	13 à 16	3	15 \$
Les banques de données informatisées I et II	3212	23 et 30 septembre	9 à 12	6	25 \$
Les archives cartographiques	3212	7 octobre	13 à 16	3	5 \$
Le Régime britannique 1760–1867, I et II	3212	14 octobre et 11 novembre	13 à 16	6	25 \$
Initiation à l'héraldique	3224	14 octobre	13 à 16	3	15 \$
Le portail de BAnQ	3212	19 octobre	13 à 16	3	5 \$
Le logiciel <i>Brother's Keeper</i> I et II	3212	21 et 28 octobre	13 à 16	6	25 \$
Les enquêtes des coroners	3212	23 octobre	13 à 16	3	5 \$
<i>Généalogie Québec (Le Lafrance)</i>	3212	28 octobre	9 à 12	3	15 \$
Les archives notariales (théorie)	3212	3 novembre	9 à 12	3	5 \$
Les archives notariales (pratique)	3212	3 novembre	13 à 16	3	5 \$
La recherche de base aux États-Unis	3212	4 novembre	9 à 12	3	15 \$
Le logiciel <i>AnaGED</i> et la Roue de paon	SGQ	4 novembre	9 à 12	3	15 \$
Le logiciel <i>Heredis</i> I et II	3212	4 et 11 novembre	13 à 16	6	25 \$
Posséder une terre dans les seigneuries	3212	6 novembre	13 à 16	3	5 \$
Les ressources biographiques BAnQ	3212	16 novembre	13 à 16	3	5 \$
Les archives judiciaires criminelles	3212	20 novembre	13 à 16	3	5 \$
La base de données <i>Ancestry</i>	3212	25 novembre	13 à 15	2	10 \$
Les registres paroissiaux	3212	2 décembre	13 à 16	3	15 \$
Atelier spécialisé					
La paléographie	3212	17 et 24 septembre	13 à 16	6	25 \$

1055, av. du Séminaire, pavillon Louis-Jacques-Casault, campus de l'Université Laval

Paiement obligatoire pour s'inscrire ; double tarif pour les non-membres.

Le nombre de places est limité.

La SGQ se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre de participants est insuffisant.

Pour plus de détails sur le contenu et l'inscription :

www.sgq.qc.ca

418 651-9127 durant les heures d'ouverture.



Rapport annuel 2016-2017 du conseil d'administration présenté à l'assemblée générale du 24 mai 2017

Guy Parent, président

Réunions du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec (SGQ) se sont réunis mensuellement au cours de l'année 2016-2017 avec une relâche au mois de juillet, et ceux du comité exécutif, chaque semaine, afin de traiter les affaires courantes. L'assemblée générale annuelle a été tenue le 24 mai 2017, au centre Noël-Brulart.

Partenaires

La SGQ remercie le Centre d'archives de Québec de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), pour son étroite collaboration. Encore cette année, de nombreux visiteurs ont pu jumeler une visite au centre de documentation Roland-J.-Auger à celle du Centre d'archives de Québec.

La SGQ a participé aux rencontres de la table de concertation des sociétés d'histoire de la ville de Québec.

La SGQ fait partie du réseau *L'Échangeur culturel* de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge; elle a participé à une réunion à Cap-Rouge. Ce réseau favorise le développement de liens entre les organismes qui interviennent en matière de culture et de patrimoine.

Les partenaires les plus importants de la SGQ sont ses 155 bénévoles. Le 16 juin 2016, le conseil d'administration les accueillait lors d'un 5 à 7 pour les remercier du travail inestimable accompli au cours de l'année 2015-2016.

Congrès de généalogie 2016

Au mois d'octobre 2016, la SGQ a souligné ses 55 ans d'existence. Pour marquer cet anniversaire, elle a organisé le congrès biennal de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie qui s'est déroulé à Québec du 30 septembre au 1^{er} octobre, sous la présidence d'honneur de M^{me} Christiane Barbe, présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationale du Québec. Près de 150 généalogistes ont assisté aux conférences qui traitaient du grand thème du congrès: *Mouvements collectifs, destinées familiales: Migrations canadiennes-françaises au Canada 1830-1930*. Cette fin de semaine a constitué un merveilleux rendez-vous pour tous les généalogistes du Québec ou d'ailleurs.

Rayonnement de la SGQ

Plusieurs des activités qui concernent le rayonnement de la SGQ sont organisées par notre Service à la clientèle.

Le 3 août dernier, pour une 14^e année, nous avons reçu la visite d'une douzaine de généalogistes de la Société de

généalogie canadienne-française du Connecticut (*French-Canadian Genealogical Society of Connecticut*), sous la direction de M^{me} Bobbie (Barbara) Paradis. Ce groupe a été accueilli par le directeur du Service à la clientèle, leur hôte tout au long de cette journée.

Du 4 au 8 août, dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France, la SGQ a animé un stand à l'atelier *d'obus des fortifications* du parc de l'Artillerie. Au cours de ces quatre jours, une foule nombreuse de visiteurs s'est arrêtée à notre stand où les bénévoles les ont accueillis et leur ont donné de l'information. Signalons l'animation impliquant la famille, initiée par Marc Beaudoin du comité héraldique. L'atelier héraldique a permis à 134 visiteurs, dont 93 enfants, de créer leurs armoiries personnelles et originales. Plusieurs parents ont profité de l'occasion pour amorcer leur généalogie pendant que leur progéniture concevait des armoiries pleines d'imagination. Chaque participant repartait avec ses armoiries dûment blasonnées par Marc Beaudoin.

Les 20 et 21 août, la SGQ était présente lors de la fin de semaine du 11^e Festival celtique de Québec. Des bénévoles y ont contribué à la promotion de la Société de généalogie de Québec. Le stand de la SGQ était situé dans la poudrière du parc de l'Esplanade.

Reportage sur TF1 : au programme de la chaîne française TF1, l'émission *Reportages découverte* du samedi 5 novembre 2016 a présenté un reportage préparé par la journaliste Gaëlle Schwaller, intitulé *À la recherche de nos ancêtres*. Juliette Gourdeau, membre de la SGQ qui commençait ses recherches, a été un des sujets de ce reportage. Guidée par Jeanne Maltais, M^{me} Schwaller est venue dans nos locaux pour un tournage au mois de juin 2016.

Salon des sociétés d'histoire de la Ville de Québec: la SGQ a participé à cet événement qui se déroulait au pavillon Alphonse-Desjardins, à l'Université Laval, le samedi 19 novembre. Cette année, le thème de ce salon était *Nommer le territoire: la toponymie à Québec*. Notre stand a été fréquenté par de nombreux visiteurs qui ont profité de l'occasion pour discuter de leurs propres recherches ou pour découvrir ce qu'offre la SGQ.

Semaine nationale de la généalogie, du 19 au 26 novembre 2016: au cours de cette semaine organisée par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG), nous avons accueilli dans nos locaux une classe de 4^e année de l'école Le Ruisselet, de L'Ancienne-Lorette. La SGQ a inscrit cette école au concours *Jeunéologie* de la FQSG. Le samedi 19 novembre,

la SGQ a aussi tenu une journée *Portes ouvertes*. Plus de 30 curieux se sont déplacés pour découvrir la SGQ.

Le samedi 10 décembre, la SGQ a tenu son traditionnel dîner de Noël au restaurant Le Cercle, au pavillon Alphonse-Desjardins, à l'Université Laval. En plus d'échanger et de fraterniser, 92 généalogistes ont écouté avec attention et bonne humeur la conférence de M^{me} Raymonde Beaudoin intitulée *La vie dans les camps de bûcherons au temps de la pitoune dans les années 1940*. Lors de ce dîner, la SGQ a procédé au lancement officiel de **L'Ancêtre+**, un nouvel outil de diffusion pour les généalogistes, qui sera accessible sur notre site Web. Une partie de l'information compilée est offerte à tous et une autre est réservée exclusivement à nos membres.

Membres à l'honneur

Marc Beaudoin, membre du comité d'héraldique de la Société de généalogie de Québec (SGQ), a reçu la médaille d'argent du lieutenant-gouverneur pour les aînés. Marc Beaudoin a œuvré pendant plus de 35 ans à faire connaître l'histoire du Québec au sein de différentes associations.

Lors du banquet du congrès de généalogie qui s'est déroulé à Québec du 30 septembre au 1^{er} octobre, un de nos membres, Michel Banville, a reçu la médaille d'honneur de la FQSG. Le lauréat a été administrateur de la SGQ de 2001 à 2007 et vice-président de 2003 à 2007. Il a occupé de 2002 à 2008 les fonctions de secrétaire général du xxviii^e Congrès international des sciences généalogique et héraldique. Le 25 juin 2008, il a été nommé secrétaire général du Bureau permanent des Congrès internationaux des sciences généalogique et héraldique, et président de 2010 à 2013. Enfin, il a assumé la présidence de la FQSG de 2012 à 2015.

Stagiaires

Au cours de l'année, la SGQ a accueilli deux stagiaires du programme *Service d'aide à l'emploi — Réseau Québec ISP Insertion sociale et professionnelle* qui ont été initiés aux bases de données en généalogie. Ils ont également réalisé la saisie de données. Le rôle de la SGQ dans ce programme traduit son implication dans sa mission sociale.

Entente entre la Société de généalogie de Québec (SGQ) et la Société de généalogie de Lévis (SGL)

Le 4 novembre, les présidents de la SGQ et de la SGL, Guy Parent et Yvon Nadeau, ont signé une entente qui permet aux membres en règle de la SGL de s'inscrire aux ateliers de formation de la SGQ aux mêmes conditions que les membres de la SGQ. Cette entente était valide pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2017.

Colloque *Vision patrimoine 2017–2027*

Le 20 septembre, Guy Parent a assisté au colloque organisé par la Ville de Québec dans le cadre de l'élaboration de sa vision du patrimoine pour la prochaine décennie. Le nom donné à cette journée, « *Vision patrimoine 2017–2027 — Préserver, enrichir,*

transmettre », résume bien la philosophie qui sous-tendait cet exercice d'information et de consultation des organismes et des individus intéressés par notre patrimoine.

Bilan financier

En 2016-2017, le budget prévu était de 137 580 \$. Les cotisations et abonnements à la SGQ ont constitué 47 % de nos revenus. Soulignons que certains postes ont généré des revenus supérieurs au montant anticipé comme les revenus du Congrès de généalogie organisé à l'automne 2016. Nous n'avons pas atteint l'objectif de notre campagne de souscription qui avait été fixé à 8000 \$; nous avons recueilli 6222 \$.

Les dépenses de la SGQ sont principalement occupées par le Service aux membres qui accapare 74 % du budget, et la production et la distribution de la revue **L'Ancêtre** avec 16 %. L'état de l'actif net et celui des résultats financiers de l'année 2016-2017 qui se termine le 30 avril 2017 ont été vérifiés par M. Claude Paquet. Au 30 avril 2017, notre actif est passé à 232 711,67 \$ en comparaison de 239 497,67 \$ en 2016. Cet écart est dû à une radiation d'actifs et à une augmentation de l'amortissement accumulé.

Les revenus de l'année se chiffrent à 147 335 \$ par rapport au montant prévu de 137 580 \$. Les dépenses de l'année dépassent de 16 % le montant prévu. À la suite de l'analyse de l'état financier de la SGQ par notre vérificateur, le résultat net de l'exercice financier 2015-2016 montre un excédent des dépenses sur les revenus de 6 414 \$.

Les membres

Au 31 décembre, l'année 2016 se terminait par une augmentation de 0,5 % des membres de la catégorie « Principal » et une légère diminution du nombre total de nos membres.

Membres inscrits	31 décembre 2015	31 décembre 2016
Principal	1 328	1 334
Associé	103	100
Autres	169	182
Total	1 600	1 616

RAPPORTS SOMMAIRES DES COMITÉS DE LA SGQ

L'Ancêtre

La remise du Prix de **L'Ancêtre** pour le volume 42 a eu lieu lors de la Fête des bénévoles, le 16 juin 2016. Réjean Binet a reçu le prix pour le meilleur article de fond, Guy Parent a obtenu celui pour la meilleure étude, et une mention spéciale a été décernée à Gertrude Gilbert. En guise de reconnaissance, les auteures et auteurs des trois dernières années ont été invités à cette réception.

Une des principales réalisations de l'équipe de **L'Ancêtre** pour l'exercice 2016-2017 est la création de **L'Ancêtre+**, une extension de **L'Ancêtre** disponible sur le site de la SGQ, qui donne accès à plusieurs chroniques ou articles regroupés

par thèmes ainsi qu'à des compléments d'information pour des textes publiés dans la revue, voire à des documents informatifs comme des traductions d'œuvres publiées en langue étrangère.

L'Ancêtre+ est en constante évolution.

La dernière chronique *Mères de la nation* a été publiée dans la revue en décembre dernier. Cette série d'articles était l'œuvre de Françoise Dorais qui a pris la relève de Paul-André Dubé. Malgré cette interruption, la chronique continuera d'exister sur le site Web. On peut consulter les textes parus dans la revue au cours des ans ainsi que de nouveaux documents, dans **L'Ancêtre+**. Nous remercions Françoise Dorais pour sa disponibilité et son dévouement ininterrompu à cette collection.

Pour les auteurs, nous avons mis en ligne une nouvelle version du *Protocole typographique*, un guide unique et précieux dans la rédaction de références bibliographiques, ainsi qu'une version révisée de l'*Aide-mémoire*.

L'année a également été l'occasion d'un remaniement au sein de l'équipe de rédaction. Jeanne Maltais ayant accepté le poste de directrice du Service de recherche et d'entraide, elle a quitté la direction de la revue. Un nouveau directeur a été nommé, Michel Keable, ce qui a demandé l'ajout d'un nouveau rédacteur, Michel Corbeil.

Pour la prochaine année, plusieurs projets canaliseront les efforts de l'équipe :

- Enrichir le contenu de la revue en exploitant de nouveaux sujets de chroniques; ainsi, une chronique sur la génétique sera introduite dès septembre;
- Analyser la faisabilité de mettre en place un nouvel outil d'échange et de publication sur le Web;
- Réviser et standardiser les mots clés permettant d'effectuer des recherches dans l'Index des revues; l'ensemble des articles parus dans la revue et d'en maximiser la recherche;
- Poursuivre la rédaction et la publication de capsules sur différents sujets. La collaboration de Daniel Fortier pour la préparation de capsules clio-généalogiques est un grand atout.

Bibliothèque

En date du 20 mars 2017, la bibliothèque a acquis 215 documents papier pour une valeur de 5 362 \$, comparativement à 263 documents pour l'année précédente; 54 % de ces documents proviennent de dons pour une valeur estimée à 1 794 \$. La bibliothèque compte 13 682 documents papier dont la valeur est estimée à 400 539 \$ comparativement 13 496 documents d'une valeur de 400 887 \$ pour l'année précédente. Durant la dernière année, plusieurs collections en format papier qui sont disponibles sur le Web ont été retirées des rayons comme le *Programme de recherche en démographie historique*, le *Dictionnaire biographique du Canada* et le *Rapport de l'archiviste*, ce qui explique le niveau de l'inventaire stationnaire.

Le projet *Indexation des articles de revues*, réalisé en collaboration avec la Société généalogique canadienne-française (SGCF), se poursuit. La SGCF et la SGQ partagent l'indexation de plus de 400 périodiques provenant du Québec, du Canada,

des États-Unis et de l'Europe. En 2016-2017, plus de 12 500 titres d'articles ont été saisis dans les domaines de la généalogie, de l'héraldique et de l'histoire. Le chercheur a un accès direct aux *Nouveautés de la SGQ* par l'index des titres des revues ou par le *Catalogue René-Bureau*.

Le comité de la bibliothèque collabore au projet de virage numérique qu'a adopté la SGQ. Actuellement, nous procédons à la numérisation des périodiques inactifs.

Enfin, nous avons organisé le *Marché aux puces* qui s'est tenu le 22 avril 2017. Cette activité a permis d'amasser 2050 \$.

Conférences

Au cours de l'année, neuf conférences étaient prévues, huit dans le cadre des conférences mensuelles et une lors du dîner de Noël.

Voici la liste :

- Septembre: *Le tourisme généalogique. Une quête, des découvertes*. Pascale Marcotte, professeure, Université Laval. Présences: 81.
- Octobre: *Société et démographie d'un passé francophone dans le Nord-Est mexicain*. Carlos Aparicio, professeur, Université Antonoma de Nuevo Leon, Mexique. Présences: 72.
- Novembre: *INCONQUIS. Deux retraites françaises vers la Louisiane en 1760*. Joseph Gagné, doctorant, Université Laval. Présences: 76.
- Décembre: *Nos ancêtres et quelques curieuses histoires de plantes*. Alain Asselin, professeur à la retraite, Université Laval. Présences: 76.
- Dîner de Noël: *La vie dans les camps de bûcherons au temps de la pitoune*. Raymonde Beaudoin. Présences: 95.
- Janvier: *Sous les cieux de Québec: Météo et climat, 1534-1831*. Yvon Desloges, historien à la retraite, Parcs Canada. Présences: 83.
- Février: *Les EXCOMMUNIÉS de Saint-Michel-de-Bellechasse au XVIII^e siècle*. Gaston Cadrin, géographe et environnementaliste. Présences: 92.
- Mars: *Des barreaux de fer aux étagères. Une histoire du Morrin Centre*. Louisa Blair, historienne. ANNULÉ – mauvais temps.
- Avril: *Luxure et ivrognerie. La vie nocturne à Québec au XIX^e siècle*. Marie-Ève Ouellet, historienne. Présences: 97.

Formation

Au cours de l'année 2016-2017, 58 ateliers ont été offerts. Les ateliers de base ont représenté 30 % des formations à l'horaire, les ateliers intermédiaires, 65 %, et les ateliers spécialisés, 5 %. Le nombre d'inscriptions a dépassé celui de l'an dernier. Quatre nouveaux ateliers figuraient à l'horaire: *La recherche généalogique en France*, offert à deux reprises, *Commencer sa recherche* (supplément), *Le Régime français* et, par BAnQ, *De l'enfance au trépas*. Ces nouveautés, ainsi que la collaboration de BAnQ pour onze ateliers, ont permis d'augmenter la diversité des formations.

Le club de paléographie, animé par Lise St-Hilaire, a poursuivi son apport à l'augmentation du nombre d'actes transcrits disponibles sur le site Web de la SGQ. En plus des activités habituelles, les 18 février et 29 avril, de l'aide à la compréhension et à la transcription d'actes a été offert aux membres de la SGQ.

Trois visites culturelles ont complété notre programme: le musée des Ursulines de Québec, le Centre d'archives de Québec de BAnQ et, enfin, l'hôtel du Parlement et la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec située dans l'édifice Pamphile-Le May.

Héraldique

Au cours de 2016-2017, une équipe de bénévoles a permis d'assurer le succès de diverses activités:

- Ateliers d'initiation à l'héraldique en mars et en octobre;
- Lecture et illustration des armoiries en avril;
- Rencontres individualisées d'entraide dans la création d'armoiries personnelles. Quatre candidats ont fait une demande d'homologation à l'Autorité héraldique du Canada et deux autres ont pris la voie de libre adoption;
- Participation aux Fêtes de la Nouvelle-France: table de promotion et atelier de création d'armoiries;
- Projet *Armorial du Québec* (associations de familles, municipalités, militaires, etc.). L'inventaire des armoiries historiques se poursuit;
- Chronique héraldique dans la revue *L'Ancêtre*;
- Lien soutenu avec l'Autorité héraldique du Canada;
- Rayonnement: publication d'un article dans le magazine *Histoire Québec* sur l'art héraldique, et conférence à la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly intitulée *L'art héraldique, plus qu'une science auxiliaire de l'histoire*.

Informatique

Au cours de l'année 2016-2017, le comité informatique a travaillé conjointement avec le directeur du Web à la mise en place du site Intranet de la SGQ. Il a répondu aux demandes de soutien informatique des comités de la SGQ et a servi de soutien informatique lors de la participation de la SGQ à des événements tels que les Fêtes de la Nouvelle-France. À la demande du C. A., il a installé sur tous les postes à l'accueil *Le Lafrance* et *Ancestry.ca*. Enfin, il a vu au bon fonctionnement du parc informatique en mettant à jour les logiciels utilisés par les membres tout en gardant en bon état de fonctionnement les ordinateurs.

Publications

La SGQ est le plus important contributeur de la base de données *BMS2000*. En effet, notre apport représente 1 994 027 actes de baptêmes, mariages et sépultures sur un total de 13 234 624. Nous déposerons une partie des baptêmes et sépultures de la paroisse de Saint-Roch à Québec et 3700 baptêmes et sépultures de trois paroisses de la Beauce.

Nos bénévoles ont terminé la saisie des actes de baptême et de sépulture de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec. Nous

sommes actuellement à faire la liaison des images, c'est-à-dire relier l'index des actes de baptêmes, de mariages et de sépultures aux images de *Family Search*, et à valider nos données. Nous continuons la mise à jour des patronymes normalisés.

Nous poursuivons la saisie des données contenues dans le *Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec* pour la période de 1760 à 1876. Enfin, nous mettons fin à la mise à jour du dossier *Centenaires décédés*.

Roue de paon

Le 10 décembre, nous avons remis deux attestations aux participants du concours Roue de paon.

Service à la clientèle

Le Service à la clientèle a la responsabilité d'accueillir des chercheurs dans notre centre de documentation, et de coordonner les activités de représentation de la SGQ, qui sont nombreuses chaque année.

La première activité organisée par le Service à la clientèle a été le 5 à 7 des bénévoles, le 2^e jeudi de juin en guise de remerciement pour le travail accompli. Près de 90 bénévoles ont participé à l'événement. Une activité de représentation a eu lieu au *Festival celtique* qui s'est déroulé au parc de l'Esplanade au mois d'août. Deux bénévoles étaient sur place pour donner de l'information aux nombreux visiteurs. Chaque année, nous planifions et organisons notre participation aux Fêtes de la Nouvelle-France. L'activité s'est déroulée au site patrimonial du Parc-de-l'Artillerie.

La SGQ reçoit chaque année plusieurs classes provenant des écoles de la ville de Québec. Le vendredi 7 octobre, de 13 h à 16 h, nous avons reçu la visite du groupe d'étudiants (30) de Serge Goudreau qui suivent le cours *Introduction à la généalogie* à l'Université du 3^e âge de Québec. Puis, les jeudi 20 et vendredi 21 octobre 2016, ce fut le tour de deux classes des élèves de 3^e secondaire de l'école François-Bourrin (32 élèves par classe), sous la supervision du professeur Alexandre Laflamme, de partir à la recherche de leurs ancêtres. Le 1^{er} décembre, 32 élèves d'une classe de 5^e secondaire de la même école sont venus effectuer les mêmes recherches. Le 7 février et le 23 février, nous avons reçu les classes de 4^e année de l'école du Boisé, située dans le secteur de Notre-Dame-des-Laurentides (Québec). Enfin, du même secteur, deux classes des élèves de 4^e année de l'école de l'Escalade, de la professeure Jenny Lavoie, sont venues s'initier à la généalogie le vendredi 17 et le mercredi 29 mars 2017.

La plupart des écoles du niveau primaire se sont inscrites au concours *Jeunéalogie* de la FQSG. Rappelons que l'an dernier, la SGQ avait mérité le prix *Jeunéalogie* pour l'accompagnement réussi des écoles Le Ruisset et l'Escalade. Plus de 95 % des élèves ont complété leurs ascendances paternelle et maternelle et, dans certains cas, leur lignée matrilinéaire. En bref, pour l'année 2016-2017, nous avons accueilli 280 visiteurs en groupes, comparativement à 176 l'année précédente.

Service de recherche

À la suite du départ de Louis Richer, directeur du Service de recherche, et d'Alain Gariépy, directeur du Service d'entraide, le conseil d'administration, lors de sa rencontre du 14 février 2017, a approuvé la fusion de ces deux services. Jeanne Maltais a été nommée directrice du Service de recherche et d'entraide qui englobe maintenant quatre volets : recherche, transcription de documents anciens, entraide et projets spéciaux.

Le Service a reçu 48 demandes de recherche. En réponse à ces demandes, 16 lignées ascendantes ont été réalisées et présentées sous forme de parchemins (simples ou doubles) ou de feuilles généalogiques ; 32 dates et lieux de naissance, de mariages et de sépultures ont été identifiés. Trois parchemins ont été remis à des participants à un concours organisé par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie lors de la Semaine nationale de généalogie.

Le Service de transcription de documents a complété neuf demandes de transcription.

Le Service d'entraide a reçu 31 questions et 23 d'entre elles ont obtenu une réponse complète ou partielle. Un nouvel outil de recherche est en cours de réalisation afin d'offrir aux membres l'accès en ligne à l'ensemble des questions et réponses. Les généalogistes y trouveront un formulaire facilitant la transmission des questions. Ce nouvel outil sera fonctionnel à l'automne 2017. C'est ainsi que la chronique « Service d'entraide », après plus de 41 ans de parution, cessera d'être publiée dans la revue *L'Ancêtre* avec le numéro de l'été 2017.

Au cours de l'année 2016-2017, la SGQ s'est engagée dans deux projets spéciaux. Premièrement, la *Commémoration du 400^e anniversaire de l'arrivée du couple Louis Hébert – Marie Rollet (1617–2017)*. La SGQ remettra à 30 de leurs descendants un parchemin certifiant leur ascendance. La remise aura lieu au cours de l'année 2017. À ce jour, 20 demandes ont été validées et retenues. En deuxième lieu, la SGQ collabore au projet panuniversitaire *Déploiement canadien-français en Amérique du Nord (1760–1914)*. La SGQ participe à ce projet de recherche qui vise à étudier dans une perspective continentale l'occupation de l'Amérique du Nord par les populations canadiennes-françaises. Un représentant de la SGQ a assisté aux réunions préparatoires des 28 et 29 juin 2016, à l'Université

Laval. En septembre 2016, des membres de l'équipe du Service de recherche ont été rencontrés afin de préciser notre rôle dans ce projet. En janvier 2017, la collaboration de la SGQ a été sollicitée pour la création d'un *Dictionnaire des altérations et anglicisations des patronymes canadiens-français*.

Web

La mission de notre comité est d'assurer la diffusion tant de l'information touchant l'administration de la SGQ que de données de recherches pour les généalogistes. Le comité du Web a fait plusieurs ajouts et mises à jour, entre autres *L'Ancêtre+*, conjointement avec le comité de la revue *L'Ancêtre*. Cet onglet a été ajouté dans la section de la revue *L'Ancêtre*. Le comité a poursuivi le processus de mise à jour des bases de données, dont *Les décès du Québec*. Nous avons actualisé cette ancienne base de données afin, entre autres, de corriger plusieurs problèmes techniques.

Depuis le mois de janvier 2014, la SGQ possède sa page Facebook. Ce dossier est sous la responsabilité de Michel Cyr. Au 31 mars 2017, nous comptons 2058 *J'aime*.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, notre site Web a reçu, en moyenne mensuelle, 2643 visiteurs qui consultent 42 976 pages soit une hausse de 64 % (201 664 pages) par rapport à l'année 2015. L'origine géographique de nos visiteurs est la suivante : 95 % proviennent du Canada, dont 59 % de la région de Québec, 3 % des États-Unis et 1 % de la France.

OBJECTIFS DE LA SGQ POUR L'EXERCICE 2017-2018

1. Poursuivre le virage numérique ;
2. Augmenter l'offre des bases de données ;
3. Faciliter la copie des documents.

Remerciements

Le conseil d'administration remercie aussi tous ses membres qui participent nombreux à ses activités comme en témoignent la fréquentation du centre de documentation Roland-J.-Auger, l'assistance à nos conférences et la popularité des visites organisées par le comité de formation. ■

Hommage aux bénévoles

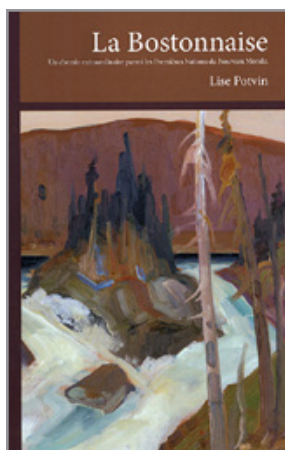
Le conseil d'administration de la Société de généalogie de Québec (SGQ) exprime sa gratitude à tous ses bénévoles pour le travail qu'ils accomplissent au sein de la SGQ.

Sachez que votre collaboration contribue au succès et à la renommée de votre société de généalogie. Le conseil d'administration encourage tous ses membres à donner un peu de leur temps et de leur talent afin que la SGQ continue à aller de l'avant et à développer ses projets qui sont nombreux. N'hésitez pas à vous impliquer pour l'année qui vient dans un des comités qui contribuent au bon fonctionnement de la SGQ.

Le conseil d'administration vous remercie pour la somme fantastique de travail réalisé au cours de l'année 2016-2017.

Guy Parent
Président

Nos membres publient



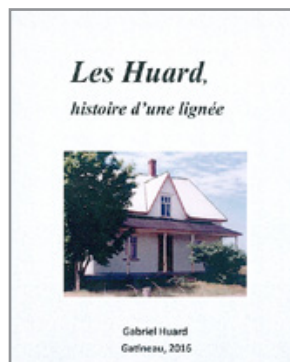
POTVIN, Lise. *La Bostonnaise : une aventure extraordinaire parmi les Premières Nations du Nouveau Monde*, Québec, Lise Potvin éditeur, 2015, 140 p.

Ce récit a nécessité de nombreuses recherches tant généalogiques qu'ethnographiques et historiques qui se sont étalées sur plus d'une décennie. Les données généalogiques s'appuient sur les connaissances des années 1980, ce qui n'enlève rien à l'intérêt de cette histoire qui relate l'arrivée des Otis en Nouvelle-France et l'établissement des familles Potvin à Bourg-Royal.

L'épopée fascinante de Rose Otis, devenue Françoise Rozotty, nous ramène au croisement des peuples fondateurs de l'Amérique du Nord. Dans ce récit, l'origine de la diversité culturelle du Québec prend tout son sens. Revivez l'époque sanglante des guerres amérindiennes, où la résilience indéfectible de nos ancêtres étonne.

En vente auprès de l'auteure : Lise Potvin, 1065, rue du Calcaire, Québec, G2K 1T6
lise.potvin@hotmail.com

au coût de 19,95 \$ plus 7,05 \$ de frais de poste et de manutention, ou chez :
Coop Zone, Université Laval Librairie Morency, Place Fleur-de-Lys, Québec
Librairie Hannenorak, Wendake Librairie Baie-Saint-Paul, Baie-Saint-Paul
En ligne chez Renaud-Bray.



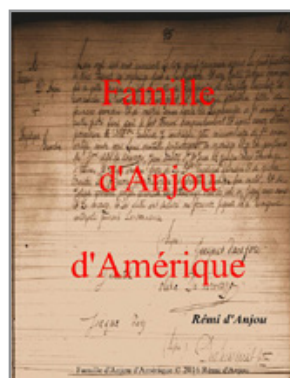
HUARD, Gabriel. *Les Huard, histoire d'une lignée*, Gatineau, 2016, 309 p.

L'auteur relate l'histoire d'une lignée de Huard, partant de Jean Huard et de Jeanne Aumont, mariés en Normandie le 21 novembre 1605, en se concentrant sur les premières générations canadiennes, dont celle de Jean Huard et d'Anne-Marie Amiot, mariés le 30 avril 1670 à Notre-Dame-de-Québec.

L'ouvrage s'adresse aux descendants de Jean et d'Anne-Marie, de même qu'aux nombreuses familles de Lévis issues des mariages de leurs neuf filles à l'origine de familles Couture, Levasseur, Dussault, Demers, Joly, ou Carrier.

Les Huard, histoire d'une lignée est en ce moment l'ouvrage le plus complet sur la famille Huard en Amérique.

Disponible auprès de l'auteur à gabriel.huard@videotron.ca au prix de 60 \$.



D'ANJOU, Rémi. *Famille d'Anjou d'Amérique*, à compte d'auteur, Québec, 2016, 640 p.

Jacques d'Anjou est venu de Normandie vers 1738 et s'est établi à Rivière-Ouelle. Quels étaient ses ancêtres en Normandie ? Descendait-il d'une famille royale ? Quel était son métier ? Était-il marié ? Qu'a-t-il laissé comme descendance en Nouvelle-France ? À partir d'extraits des BMS de Normandie et de la Nouvelle-France, de contrats de mariages, d'achats et de ventes de terres, l'auteur tente de retracer la vie de cet ancêtre et de sa lignée au Québec, qui a coïncidé avec la Conquête et les dures années qui ont suivi.

En vente auprès de l'auteur au coût de 60 \$ + les frais de poste (2 kg) :

Rémi d'Anjou

646, av. Sainte-Thérèse, Québec, QC G1B 1C9

danjou_remi@videotron.ca

Des frais postaux s'ajoutent pour une livraison au Québec.



Les Filles du Roy* – Second Regard

Irène Belleau (3474)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Dans la 1^{re} partie de ce second regard sur les émigrées, nous avons présenté les Filles du Roy émigrées à peine arrivées et celles qui sont reparties avec leurs enfants.

*NDLR: La revue *L'Ancêtre* utilise généralement la graphie *Les Filles du roi* pour désigner ce groupe de femmes. Cependant, à la demande de l'auteure, présidente de la SHFR, nous respectons son choix de les nommer selon la forme ancienne: *Les Filles du Roy*.

Les émigrées – 2^e partie

Des Filles du Roy reparties en laissant leurs enfants ici

- Hélène Dufiguier du contingent de 1663 est orpheline de père, un ex-écuyer et gentilhomme de la Chambre du roi, et de mère. Elle reste au pays pendant treize ans. Elle épouse, le 24 octobre 1663 à Québec, Jacques Fournier dit Delaville. M^{re} de Laval est présent lors de leur union. Hélène apporte 600 livres en biens, mais rien n'indique qu'elle a touché la dot royale. Le couple a cinq enfants de 1664 à 1673. Leur fille Marie-Louise meurt à l'âge de 85 ans, le 20 octobre 1749 à l'Hôtel-Dieu de Québec. Claude et Jean-Baptiste, eux, sont soit morts jeunes, soit partis en France avec leurs parents. Rien ici ne les identifie sauf leurs naissances, l'un né en 1666 et l'autre en 1670. Par contre, les deux autres enfants, Catherine et René-Louis, se marient à Québec: Catherine, le 16 août 1688 avec Timothée Roussel, maître chirurgien, veuf de Madeleine Dumortier De Leur, Fille du Roy du contingent de 1667, et père de huit enfants dont cinq se marient. Timothée meurt en 1700 à Québec, à l'âge de 59 ans. René Louis, âgé de 59 ans, épouse, le 7 juin 1732 à Montréal, Marie-Anne Lemire de L'Argenterie, fille d'Étienne et Louise-Charlotte Salvail dit Trémont. Il décède cinq ans plus tard en 1738. Hélène Dufiguier part en 1676 avec son mari. Quand est-elle décédée? A-t-elle su ce qu'étaient devenus ses enfants en Nouvelle-France?
- Anne Galet (Galais), arrivée en 1670, est née à Saint-Malo, en Bretagne, fille de Nicolas et feu Marguerite Morel; elle apporte pour 300 livres de biens et reçoit la dot du roi de 50 livres. Elle épouse, le 13 octobre 1670 à Sainte-Anne-du-Petit-Cap (Sainte-Anne-de-Beaupré), Sylvain Veau, fils de Michel et Louise Chevalier, de Bourges, en Berry. Le couple n'a qu'un seul enfant, Étienne. Sylvain Veau, selon Raymond Gariépy¹, est décédé à l'Hôtel-Dieu le 9 octobre 1681. Dans

son testament, la même année, il avait prié son *bon amy Pierre Gagnon* d'accepter la tutelle de son fils *âgé de 10 ans ou environ, d'autant plus que sa mère (Anne Gallet) est en France*, quatre ans auparavant, soit vers 1675, comme le mentionne son testament rédigé devant le notaire Romain Becquet². Étienne Veau Sylvain est né à Sainte-Anne-de-Beaupré le 23 août 1671, et se marie le 23 novembre 1693 à Château-Richer avec Marguerite Gagnon, fille de Jean et Marguerite Drouin; ils ont cinq enfants. Étienne Veau Sylvain et Marguerite Gagnon meurent de la petite vérole lors de l'épidémie au début de 1703. Anne Galet n'a pas connu les cinq enfants de son fils Étienne, car ils sont nés entre 1694 et 1703, se sont tous mariés et leurs noms sont reliés aux Bouchard, Racine et Corriveau. Quand et où Anne Galet est-elle morte?

- Isabelle ou Élisabeth Hubert, du contingent de 1667, repart en 1685. Fille de qualité, elle passe 18 ans ici et décide de quitter son mari, Louis Bolduc, procureur du roi en la Prévôté de Québec, mais disgracié et, depuis plusieurs années, endetté. Quand elle a signé à Dieppe le protêt de 1667³, elle ignorait que son sort l'obligerait à se sacrifier — avec ses enfants — et qu'un jour, la situation de pauvreté deviendrait intenable! Louis Bolduc du régiment de Carignan-Salières est originaire de Paris, paroisse de Saint-Sulpice, et arrivé en 1665; il est le fils de Pierre et Gillette Pijart. Ils se marient le 20 août 1668 à Québec, et ils ont sept enfants dont cinq se marieront, et deux semblent être décédés en bas âge sans aucune indication de leur vie, sauf leur naissance. Que sont devenus leurs parents? Quand leur fils Jacques épouse Marie-Anne Racine en 1701, Isabelle Hubert n'est plus. Elle serait décédée avant le 5 novembre 1701, selon Yves Landry. Mystère!
- Marguerite Richer du contingent de 1672, fille de Pierre et Anne Demaricour, arrive de Rouen, en Normandie. Elle

1. GARIÉPY, Raymond. *Les terres de Sainte-Anne-de-Beaupré (Côte-de-Beaupré)*, Québec, Société de généalogie de Québec, 1988, n° 4, p. 510–511. (Contribution n° 64).

2. LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois, 1608–1700*, Sillery, La Maison des ancêtres — Archives nationales du Québec, 1999, t. 2, p. 290.

3. En 1667, 20 Filles du Roy signent une protestation étant donné, disent-elles, qu'on ne leur fait pas la situation qu'on leur avait promise avant de prendre le bateau pour l'Amérique. Isabelle Hubert était de celles-là.

épouse, le 19 septembre, année de son arrivée, Jean Verdon, de Poitiers et, sans raison apparente, après avoir donné naissance à trois enfants, elle agit, semble-t-il, sur un coup de tête. Elle quitte en 1679, croit-on, pour éviter d'avoir à souffrir des bévues de son père Pierre Richer qui est au pays depuis 1665 et qui multiplie les altercations. Peut-être aussi parce que Jean Verdon meurt vers 1678. Se sent-elle incapable d'assumer la suite sans quelqu'un pour assurer sa subsistance? Elle rejoint sans doute sa mère et elle meurt en France vers 1689. Tristesse! Mais ce qui nous occupe, c'est le sort de ses enfants qu'elle a abandonnés. Le premier, François, n'en est certes pas la cause puisqu'il est né et décédé à l'âge de un mois en 1674. À moins qu'elle garde un mauvais souvenir de cette perte. Qui sait? Mais les deux autres, Marguerite et Pierre, nés en 1677 et 1678, vrais orphelins de père et de mère, sont adoptés par Mathurin Lelièvre et Marguerite Jasselin, Fille du Roy du contingent de 1670, qui n'ont qu'un seul enfant. Marguerite se marie en 1689 à Lachine avec Jean Baptiste Desforges dit Saint-Maurice et ils ont seize enfants; Pierre épouse Marie-Anne Laverty dit Léger en 1702 et dix enfants naissent de leur union. Ils ne connaîtront jamais leur grand-mère!

- Marguerite Roy de la paroisse de Saint-Eustache à Paris, arrive en 1665 à l'âge de 43 ans. Elle est veuve de Brice Danneville. L'accompagnent ses deux filles Gabrielle, Fille du Roy, et Anne, son gendre Antoine Fillion, et ses petits-enfants Pierre et Jeanne Fillion. Elle épouse Hilaire Charbonneau, 44 ans, de Vendée, fils de Laurent et Jeanne Pariau, le 27 juillet 1665 à Québec, en même temps que Gabrielle, sa fille, qui épouse Louis Blanchard. Compte tenu de leur âge, Marguerite et Hilaire n'ont pas eu d'enfant. Mais Gabrielle, Anne et les Fillion en auront plus d'une dizaine. Leur parenté bien établie, Marguerite et Hilaire vendent leur terre à l'intendant Jean Talon pour 1680 livres et repassent en France. On ne sait pas si des liens de correspondance les ont gardés informés de leur parentèle.
- Catherine Doribeu, née en 1650 à Notre-Dame de Fors, en Poitou, arrive en 1669 mais on ignore quand elle quitte le pays. Elle meurt en France vers 1710. On croit toujours qu'elle a épousé Jacques Genest dit Labarre, à l'île d'Orléans, mais une hypothèse circule aujourd'hui selon laquelle ils se seraient mariés en France... et que, par conséquent, Catherine perdrait son statut de Fille du Roy! Ils ont, toutefois, eu huit enfants tous nés, mariés et décédés en Nouvelle-France. On ne sait pas à quel moment Catherine a décidé de les quitter. Son mari décède en 1706 à 66 ans. Elle est peut-être partie après ce décès! Qui sait? Elle meurt en France, selon Landry, après le 11 février 1710. Les recherches nous permettraient-elles de savoir comment et où elle a vécu en France, après avoir quitté la Nouvelle-France?

Des Filles du Roy confrontées au système judiciaire de l'époque

- Anne Baugé arrive en 1673 de La Rochelle, avec 200 livres de biens. Elle est la fille de feu Étienne et Madeleine Cholet, de la paroisse de Saint-Victor, à Paris. Elle signe un contrat de mariage avec Guillaume Corruble, matelot, devant le notaire royal Pierre Duquet, le 2 septembre 1673, et se marie à l'église le 2 octobre suivant à Québec. Guillaume est le fils de Gilles et Marguerite Ardou. Anne et Guillaume n'ont pas eu d'enfant. Elle est présente au baptême de Marie-Anne Marandeu, le 2 octobre 1675, et à celui de Pierre Jean, le 12 mars 1676 à Québec. Par la suite, la vie d'Anne n'est pas exemplaire! On comprendra facilement qu'elle quitte son pays d'adoption en 1682. Son mari, matelot, est souvent absent. Anne *couche toutes les nuits avec Jacques DeFay le Jeune*⁴; on l'accuse en juillet 1676 de *mener une vie infâme et scandaleuse*. On l'interroge et la sentence tombe: *bannie de Québec et de 3 lieues à la ronde pour 3 ans*. On l'emprisonne. On apprend qu'elle est enceinte de trois ou quatre mois et on mande la sage-femme Marie-Anne de Laporte qui confirme qu'il y a *beaucoup d'apparence que cela fut vrai*. Un conflit entre procureur et huissiers favorise sa libération (mais on parle d'évasion...). On la cherche. Elle se cache. Reprise, le geôlier et notaire François Genaple la ramène au cachot. Ses amis DeFay et Journet la défendent — son mari est en mer —, mais soupçonnés de connivence, on les emprisonne. Finalement, Anne, enceinte, est libérée et cherche, avec le retour de son mari, un lieu, qui plairait à la Cour, où se réfugier (trois lieues à la ronde!) Son mari devant partir pour la France affirme qu'il la fera venir. En attendant, elle est sous la garde de la femme de Gaston Dié qui ne doit pas la laisser sortir jusqu'à ce que le bateau la ramène en France! Qu'est-elle devenue?
- Françoise Dupré, fille de Simon et Désirée Paintier, du contingent de 1669 est originaire du Maine, pays de la Sarthe. Son mariage a lieu le 7 octobre 1669 à Sillery avec Jean Loubat dit Saintonge, de Saint-Jean d'Angely, fils d'André et Pierrette Cadet. Elle conserve sans doute les 100 livres qu'elle avait apportées et le don du roi. Un enfant Ignace né le 21 janvier 1668, avant le mariage de Françoise et Jean Loubat, est inscrit à la fiche *PRDH* n° 75471 de Loubat mais non à la fiche *PRDH* de Françoise. Ce couple n'est pas inscrit au recensement de 1681. On croit que les trois ont quitté en 1674.
- Catherine Guillot, du contingent de 1663, est née en 1646 à Saint-Sauveur, La Rochelle, fille de Mathurin et Marie Lebrun — elle a 17 ans à son arrivée — et apporte pour 200 livres de biens. Elle épouse, le 25 octobre 1663 à Château-Richer, Jean ou Jacques Jacquereau, né à Tonny-Charente, département de la Charente-Maritime, né vers 1636. Onze enfants naissent de cette union à L'Ange-Gardien entre 1664 et 1683. Le 13 novembre 1670, Jean Jacquereau attaque à coups de couteau Antoine Gabory. Il est arrêté et emprisonné. Il avoue qu'il en voulait à Gabory parce qu'il considère ce

4. Cette histoire avec ses péripéties se déroule surtout entre 1676 et 1679. Voir la Prévôté de Québec et le Conseil souverain aux années indiquées.

dernier comme un voleur, qu'il a fait chavirer son canot et qu'il aurait bien pu se noyer et, de plus, qu'il fréquente sa femme et fait le mal avec elle. Situation pas mal difficile... Ce n'est pas tout. En 1671, sa fille Jeanne, âgée de 6 ou 7 ans, est violée par Jean Bourgeois. Bourgeois est condamné

à être pendu et étranglé d'une potence, conduit nu en chemise, la corde au col et une torche au poing, devant l'église pour demander pardon à Dieu, être battu de verges, marqué d'une fleur de lys sur la joue droite et devra payer 75 livres aux Jacquereau⁵.

Qu'arrive-t-il d'autre? Son mari ayant été arrêté pour une affaire de *prise de corps sur Daniel Suire*, le 22 juillet 1675, ses biens sont saisis. Catherine en appelle de la sentence parce que ses biens sont préservés par son contrat de mariage. Elle obtient gain de cause. Quoi encore? Huit ans après son mariage, Catherine demande à la Prévôté de Québec la séparation de biens, le 16 octobre 1671. Son mari émigre en France en 1683 ou 1684. Elle repasse en France, à son tour en 1685. Ses trois premiers enfants Jeanne, Marguerite et Jeanne ont respectivement 21, 19 et 18 ans. Elle place son fils de 16 ans Jean, le quatrième, comme apprenti et va rejoindre son mari. Leur fille Marguerite se marie en leur absence en 1686. Catherine revient et, selon Michel Langlois⁶, le 10 août 1688, malade au lit dans sa maison de Québec, elle fait l'inventaire de ses biens, donne à sa fille Anne tout son linge et de la literie (draps, matelas, etc.) pour services rendus. On suppose que Jacquereau est décédé. Nous croyons qu'elle est repartie, puisqu'en 1699, son fils Jean est à Rochefort avec elle. On suppose qu'il en est ainsi pour les autres enfants. Le *PRDH* indique que tous les enfants sont décédés hors Québec. La France peut-elle nous dire ce qu'ils sont devenus?

- Perrette Halier (Alié et Alliés) arrive en 1669 et repart après treize ans passés au pays. Elle est la fille de feu Jean, charretier, et Barbe Marignan. Elle apporte pour 350 livres de biens. Elle touche aussi la dot du roi. Elle épouse Antoine Bordeleau dit Laforest, soldat de la compagnie Petit du régiment de Carignan-Salières, arrivé le 16 juillet 1665 et originaire du Poitou, fils de Jean et Marie Vilain. Le mariage a lieu le 15 octobre 1669 à Québec et le couple s'établit dans la seigneurie de Neuville. Deux enfants, Antoine et Marie-Louise, naissent en 1673 et en 1676. Le 19 août 1675, une chicane importante la confronte à Agathe Merlin (Fille du Roy du contingent de 1670 habitant elle aussi à Neuville, mariée à Jean Lauriot). La Prévôté de Québec condamne Merlin pour *prise de corps, voies de fait sur Perrette* et sa sentence est l'emprisonnement. Merlin en appelle au Conseil souverain et elle a gain de cause. Le Conseil souverain annule la sentence et condamne Merlin à rembourser à

Perrette dommages et frais de cour⁷. Perrette s'en retourne en France en 1681, dépitée sans doute et incapable de poursuivre sa vie près de son accusatrice! Ses deux enfants ont 7 et 5 ans; elle les laisse ici. On ne sait pas exactement la date de son départ, mais lorsque sa fille Marie-Louise passe son contrat de mariage avec Louis Croteau devant le notaire royal et premier huissier du Conseil souverain Guillaume Roger en 1695, on apprend que sa mère *est absente depuis plus de 20 ans*. Elle n'est pas là non plus au mariage de son fils Antoine en 1696. Quant à son mari Antoine Bordeleau, le 19 août 1700, il se donne à son fils Antoine qui s'engage à le garder jusqu'à la fin de ses jours pour 400 livres. Il meurt en 1717 à l'âge de 84 ans. Et Perrette?

- Madeleine Papin du contingent de 1672, fille de Pierre et Julienne Marguin, originaire de Nantes, en Bretagne, repart en France après 25 ans au pays! Elle avait épousé Jacques Cachelièvre, bourgeois, tonnelier, natif de Rouen en 1642, et décédé à La Rochelle après 1712. Le mariage avait eu lieu le 12 septembre 1672 à Québec. Le 4 juillet 1674, raconte Silvio Dumas, le procureur fiscal de la Prévôté de Québec *les enjoint de ne plus recevoir ni retenir chez eux Marie Renouard, femme de Nicolas Durand, qui découche, de chez elle⁸*. Ils ont apparemment obéi à cet ordre. Le couple Papin-Cachelièvre a cinq enfants, et seul le dernier décède en bas âge. C'est après 1696 que la famille émigre. Leur fils Jacques a 23 ans; il a dû, on peut le penser, se marier en France compte tenu de son âge en émigrant. Jean-Baptiste, né en 1685 et resté au Québec, se marie en 1712 avec Marie-Catherine Lemoine, fille de Pierre et Catherine Mignault; les autres enfants, Charles et Marie-Anne, ont 8 et 5 ans. Père et mère prennent le bateau et traversent l'Atlantique avec trois de leurs enfants. Y aurait-il une raison à leur départ par suite des problèmes judiciaires auxquels ils ont été confrontés⁹?
- Claude-Philiberte Pahin, du contingent de 1673, fille de François, soldat de la citadelle de Châlon-sur-Saône, et Benoîte Defourecheran, née en 1645, arrive de Bourgogne à 28 ans, orpheline de père. Elle épouse l'habitant Pierre Coirier, 30 ans, originaire de Vendée. Ils ont quatre enfants: deux sont nés à Québec et deux à Charlesbourg entre 1676 et 1683, par conséquent à un rythme bien respectable. Mais ils partiront tous avec leurs parents en 1687. Pierre et Claude-Philiberte veulent probablement laisser derrière eux des expériences éprouvantes avec leurs voisins. De quoi s'agit-il? Pierre et Claude-Philiberte sont condamnés en 1685 à payer à Jean Bernard dit Hanse, *un coq et une poule d'Inde qui lui ont été tués et trouvés dans les fardoques près de la cabane de Hanse attendu que ce ne peut être que la femme de Coirier qui leur a coupé la tête¹⁰*.

5. Ces événements sont relatés dans les registres de la Prévôté de Québec entre 1671 et 1675.

6. LANGLOIS, Michel. *Op. cit.*, t. 3, p. 22.

7. Jugements et délibérations du Conseil souverain, n^{os} 969, 974.

8. Prévôté de Québec, registre n^o 7.

9. Prévôté de Québec, registre n^o 7.1.

10. Prévôté de Québec, registres n^{os} 11, 44, 48 et 53.

Plus tard, en 1687, la situation ne semble pas s'être améliorée puisque Claude-Philiberte est devant le Conseil souverain. Elle a

battu de coups de pied et de coups de poing et de bâton la femme du dit Bernard¹¹ et elle écope de 50 livres envers Bernard, de 15 livres de provision pour payer le chirurgien qui a soigné Marie Debure et à 100 sols d'amende au Roy.

Parents et enfants Coirier quittent pour la France en 1687.

- Charlotte Pecquet (Peguet) sera en Nouvelle-France de 1671 à 1678. Elle est Fille du Roy d'origine inconnue. Elle épouse René Richard à Verchères avant le 1^{er} juin 1672. Elle a trois enfants : Jean, né à Boucherville le 1^{er} juin 1672, Suzanne, née le 17 mars 1674 à Beauport et Marie-Catherine, née à Québec le 16 août 1675. Suzanne meurt à Québec à l'âge de 2 mois. Puis, en 1678, Charlotte accouche d'un enfant, Julien, né d'un père inconnu — le mari étant disparu — et elle comparait à la Prévôté de Québec, le 29 juillet, *convaincue d'avoir le 17 de ce mois porté l'enfant à la grande porte du fort et Château de cette ville et après avoir attendu quelques heures et voyant sortir le nommé Cottin, valet et huissier du gouverneur elle se porta à luy et posa le dit enfant à ses pieds... elle luy dit voilà ton enfant faisant ce que tu voudras.*

Elle fut condamnée à 3 livres d'amende vu sa pauvreté pour son indiscretion et manque de respect du lieu et ordonné que

cet enfant soit nourri par ladite femme par moitié et ledit Cottin si même il n'aime payer la nourriture du dit enfant la somme de 60 livres¹².

Et après cet incident, il ne fut plus question de cette femme repartie sans doute avec ses quatre enfants vers 1683.

- Marie Pérodeau, fille de Jacques et Marie Viard, arrive en 1669 et quitte la Nouvelle-France après quinze ans à Québec. Elle avait épousé Georges Stems, né à Saint-Pierre, Lucerne, Suisse, dans la maison de Barbe de Boulogne, le 16 septembre 1669. Le couple a eu quatre enfants : Marie-Dorothée, naît et meurt en 1670 ; Marie, née en 1672, épouse en 1687 à Québec André Loupe dit le Polonais ; un seul enfant naîtra de cette union. Les deux dernières, Anne et Marie-Anne, nées en 1675 et 1676, partent sans doute avec leur mère qui décide d'émigrer en 1684 avec la permission de son mari qui la rejoindra en 1690. Pourquoi partir ? Sans doute à cause d'une mauvaise réputation qui lui colle à la peau après une expérience traumatisante. En effet, Louis Lefebvre dit Batanville raconte à la Prévôté de Québec, le 18 juillet 1682, qu'il a trouvé la Pérodeau avec un nommé Malon (Nolan) et qu'elle

se laissait caresser par un homme que Lefebvre ne connaît pas et qu'il vit assis sur les genoux de Pérodeau et qu'il la caressait...

La justice demande la preuve de ce qu'il dit. Il ne peut la donner. Il est condamné à faire réparation d'honneur à Marie Pérodeau. Pourquoi partir ? Pour se libérer sans doute d'un malaise qui la touche au plus profond de son être.

- Catherine de Valois arrive de Rouen, veuve de Hubert Glas ; on ne connaît ni ses parents ni son âge. Elle épouse Benoît Lainé dit Laboesme, originaire de Lyon, fils de Jacques et Geneviève Jérémie, le 26 janvier 1672 à Québec, apportant des biens d'une valeur de 200 livres et ayant reçu la dot royale de 50 livres. Deux enfants naissent : Anne Romaine et Louis, mais ce dernier meurt à l'âge de 6 ans à Québec. Anne Romaine quittera Québec avec ses parents. Catherine de Valois a connu le système de justice de l'époque. Adrien Michelon l'a battue et maltraitée¹³. Michelon est condamné à payer les frais du médecin, le 2 août 1678.

Des Filles du Roy ayant eu des enfants illégitimes

Il a déjà été fait mention de Charlotte Pecquet, Jeanne Quentin et Thérèse Saunois qui ont eu des enfants illégitimes, c'est-à-dire nés hors union. Nous en mentionnons ici deux autres.

- Marie LeBon dit Champfleury, du Maine, fille de Guillaume et Marie Goratin ; elle sait signer. Elle épouse, l'année de son arrivée à Québec, le 29 novembre 1665, François Bédard, fils de Nicolas et Gratiennne Morai. Elle a peut-être eu la dot de 50 livres, mais le notaire royal Michel Filion devant qui ils ont contracté mariage, n'écrivait pas toujours cette information. Ils n'ont eu qu'un enfant, Eustache, enfant illégitime, né à Québec le 2 octobre 1665. On ne connaît pas les raisons de leur départ, mais cet événement a bien pu en être la cause. De qui est cet enfant conçu avant son départ de la France ? Qui est le père ? Mystère pour le moment !
- Catherine Marchand, fille de Pierre et Andrée Vinier, originaire de La Rochelle, arrive en 1667 en Nouvelle-France. Elle épouse Laurent Nafrechou, fils de Simon et Louise Brissonnel, le 17 septembre 1667 à Québec. Le couple a deux enfants : Marie-Michelle née en 1670 et Jeanne, en 1672 ; les deux sont décédées hors Québec comme leurs parents partis vers 1673 après six ans au pays. Mais Silvio Dumas¹⁴ dit qu'elle est décédée à Trois-Rivières le 15 novembre 1734. Cela semble impossible.

Dans le prochain numéro, nous terminerons ce volet sur les **Filles du Roy émigrées**. Il sera question, entre autres, de **Filles issues de la bourgeoisie et de la noblesse, de protestantes, de certaines ayant hérité et d'autres ayant émigré ailleurs qu'en France**.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : belleaui@videotron.ca

11. Conseil souverain, 3 mars 1687.

12. Prévôté de Québec, registre n° 13.

13. Prévôté de Québec, registre n° 12.

14. DUMAS, Silvio. *Les Filles du Roi en Nouvelle-France*, Québec, Société historique de Québec, 1972, p. 292.



Succession de Jacques Genest dit Labarre

Marcel A. Genest (0567)

Né à Québec en 1925, diplômé de l'Université de Montréal en pédagogie, orientation scolaire et psychologie pédagogique et expérimentale, Marcel A. Genest a œuvré dans le monde de l'enseignement. Après avoir enseigné pendant dix ans à des adolescents, il assume la direction d'une école, puis devient conseiller pédagogique, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite.

Résumé

Comme on se souvient, Jacques Genest dit Labarre s'est marié quatre fois. Après avoir rappelé le souvenir de ses quatre épouses, nous traiterons de la disposition des biens de Jacques après son décès.

Première épouse

Marie-Françoise Huot, 20 ans et célibataire, épouse, en 1700, Jacques Genest. Son père est décédé alors qu'elle n'était âgée que d'une dizaine d'années. Ce n'est qu'à son mariage, quoiqu'encore mineure, qu'elle a pu toucher l'héritage que lui avait laissé son père, soit 70 livres. Jacques, son mari, a donné quittance à sa belle-mère. Marie-Françoise n'a que 36 ans lorsqu'elle décède. Durant ses douze ans de vie conjugale, elle a donné naissance à huit enfants.

Deuxième épouse

Marie-Louise Gourot est veuve de Louis Hayot depuis six ans lorsqu'elle épouse Jacques, en 1712. Elle est déjà mère de quatre enfants âgés de 7 à 15 ans. Des enfants du premier lit de Jacques, il n'en reste que cinq. Au décès de son premier mari, Marie-Louise a dû, après inventaire, partager moitié-moitié avec ses enfants les biens laissés par celui-ci. La terre a donc été partagée entre les enfants, la mère ne recevant que sa part en argent, soit une somme de 687 livres. Pour subvenir à ses besoins avant son remariage, elle a été dans l'obligation de s'acheter une terre.

Marie-Louise décède à l'âge de 36 ans en 1715 et les enfants qu'elle a eus avec Jacques sont tous décédés à la naissance.

Troisième épouse

Marie-Louise Godin est célibataire et âgée de 24 ou 25 ans lorsqu'elle épouse Jacques. Le mariage a lieu trois mois après le décès de la deuxième épouse. Marie-Louise entre dans une maison où il y a déjà neuf enfants. Elle a reçu un dot de 400 livres de ses parents. Marie-Louise accouche de neuf enfants dont les deux derniers ne survivront pas : des jumeaux, morts à la naissance, causant la mort de la mère, en 1733.

Quatrième épouse

Sept mois ont passé depuis ce troisième veuvage, et la maison est pleine d'enfants. Jacques se remarie pour une quatrième et dernière fois : Marie-Louise Croteau, célibataire âgée de 40 ans, se dit prête à relever le défi. Ce mariage fut de courte durée, Marie-Louise décédant en 1734 sans avoir eu le temps de devenir enceinte.

Jacques Genest est décédé le 15 décembre 1741, à l'âge de 70 ans et a été inhumé le lendemain à Saint-Antoine-de-Tilly.

L'héritage

L'héritage est de deux types.

En premier lieu, il y a tout ce qui se trouve dans la maison ou dans les dépendances, les animaux, l'argent à recevoir et les dettes à payer.

En second lieu vient l'immobilier : terre(s), maison(s), grange(s) ou autres bâtiments.

Pour la première partie, il faut d'abord faire l'inventaire des biens et estimer la valeur de chaque article. Jean Lambert et Charles Gingras vont s'en charger. Comme témoins de leurs actions, on nomme Prisque Parent et Joseph Dugué.

Les deux experts ont estimé à 230 livres et un sol la valeur totale des 197 articles que contenait l'inventaire. Le notaire Jean Choret s'est chargé des écritures.

À la fin, ce dernier a l'obligation de faire la lecture de tout ce qu'il a noté. Force est de constater que les personnes présentes n'étaient pas très attentives, car le notaire a inscrit, comme épouse de Jacques, Madeleine Gaudin au lieu de Louise Gaudin.

L'étape suivante consiste en la vente, à l'encan, de tous ces biens. Une annonce est faite après la messe du dimanche aux portes de l'église pour attirer acheteurs et curieux ; les distractions étaient rares dans les campagnes autrefois.

On ne connaît pas le nom de l'encanteur, mais selon le notaire Choret il a été

vendu et adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur après la criée faite en la maison où le dit Genet et sa femme sont décédés seize¹ dans la Seigneurie où nous sommes transporté à cet effet.

Malgré la tristesse des enfants qui ont vu disparaître des objets auxquels ils tenaient, la vente a rapporté la somme de 306 livres.

Avant le partage de cette somme entre les héritiers, il faudra payer les émoluments du notaire, des priseurs et de l'encanteur.

Les héritiers

Pour partager ce qui reste, il faut d'abord connaître les héritiers, ce qui est essentiel pour distribuer l'immobilier.

Qui sont-ils? Tous les enfants de Jacques ont hérité de leur père.

Ainsi, au décès de Marie-Françoise Huot, Jacques a été dans l'obligation de céder la moitié de sa terre à ses cinq enfants vivants: Marie-Louise, Lange, Denis, Jacques-Joseph, et Angélique. Trois de ces enfants étant décédés mineurs, leur part est revenue à leur père.

Lors du décès de la seconde épouse de Jacques, Marie-Louise Gourault qui n'a pas eu d'enfant avec lui, aucun partage de terre n'a été nécessaire.

Lors de son troisième mariage, avec Marie-Louise Godin, Jacques est devenu père de neuf autres enfants dont deux, les jumeaux, décédés à la naissance.

Le partage des immeubles

C'est là que le partage devient complexe. Il est fastidieux de reproduire intégralement le document préparé par le notaire, qui fait deux pages de texte dactylographié. J'y ai renoncé, voulant par la même occasion éviter un gros mal de tête aux lecteurs.

Premier partage

Le premier partage a eu lieu du vivant de Jacques, après le décès de sa première épouse, Françoise Huot, en 1712.

1. Le terme d'ancien français *seize* signifie situé.

Comme la Coutume de Paris l'y obligeait, Jacques a séparé sa terre — achetée de René Demers en 1703 — en deux parties égales. La première part lui revenant, la seconde a été partagée entre ses enfants vivants: Denis, 11 ans, Ange, 9 ans, Catherine, 7 ans, Jacques-Joseph (Jacob), 6 ans, Angélique, 3 ans et Marie-Louise, 1 an. Tous sont décédés avant leur majorité sauf Jacques-Joseph et Marie-Louise.

Jacques-Joseph (Jacob) a épousé Madeleine Arsenault. Ils ont eu un enfant, Joseph, et ont émigré en Louisiane, laissant leur fils, Joseph, à son grand-père Jacques.

Comme les communications étaient difficiles à cette époque, Jacques-Joseph a été considéré, aux fins de la succession, comme décédé, et son fils Joseph a reçu la part de son père.

Deuxième partage

Ce deuxième partage était requis par suite du décès de la troisième épouse de Jacques, Marie-Louise Gaudin (Godin) en 1733. Elle laissait quatre enfants issus de son premier mariage avec Louis Hayot.

Du premier partage, seuls ont survécu Marie-Louise et Joseph (petit-fils). Comme ils avaient hérité une première fois, ce deuxième héritage concernant la même terre leur en a valu une seconde part.

Le restant a été partagé entre Louis-Joseph-Pierre, 17 ans, Louise-Charlotte, 16 ans, Marie, 12 ans, Catherine, 10 ans, Alexandre, 8 ans, Pierre, 5 ans, et Marie-Louise (une deuxième), 1 an.

Ces enfants, issus du troisième lit, étant tous mineurs et placés sous la responsabilité d'un tuteur, ont dû attendre d'avoir l'âge de la majorité pour toucher leur héritage. Pour les filles, elles le recevaient lors de leur mariage.

Enfin, ils se sont entendus pour demeurer ensemble dans la maison paternelle.

SOURCE:

– GENEST, Marcel-A. *Histoire de mes ancêtres paternels*, t. 1, [s. l.], [s. d.].

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

agenest@bell.net



Colonisation et chanvre

La Beauce a failli devenir le berceau de la culture du chanvre avec un projet de colonisation allemande. En effet, le 4 octobre 1817, débarquaient 187 immigrants en provenance de Willstätt, au sud-ouest de l'Allemagne actuelle. Ces immigrants devaient travailler à cette culture dans la seigneurie Aubert-Gallion de M. Johann Georg Pfozter (Pozer) à Saint-Georges de Beauce. Une majorité avait quitté la Beauce en 1831.

Source : KAUFHOLTZ-COUTURE, Claude. *Cap-aux-Diamants*, n° 109, Printemps 2012, p. 16–18.



Les Goupil d'Amérique sont les descendants des Peuch de Corrèze

Jean Dubé (4571)

Titulaire d'un doctorat en biochimie, l'auteur a été professeur et chercheur à la Faculté de médecine de l'Université Laval de 1971 à 1998. Une fois retraité, il s'est d'abord intéressé à sa généalogie familiale. Depuis quelques années, ses recherches portent sur la famille Goupil au sujet de laquelle il a publié en 2006 dans cette revue un article sur l'ancêtre Antoine Goupil dit Laviolette.

Résumé

Cet article démontre que les Goupil d'Amérique tirent leur origine des familles Peuch qui vivaient dans ce qui est aujourd'hui la commune de Cornil, dans le département de la Corrèze, en France. Au XVII^e siècle, elles habitaient dans le hameau appelé Fressinges. À un moment non précisé, ils ont apposé le surnom Coupy à leur nom Peuch. Après son arrivée au Québec vers 1697, l'ancêtre Antoine et ses descendants sont devenus des Goupil; ce nom s'est répandu dans toute l'Amérique du Nord.

Introduction

En 2006, je publiais un article sur l'ancêtre Antoine Goupil et sa famille¹. Je concluais que *tout n'a pas été dit sur eux et en particulier sur leur origine limousine*. Ce n'est que récemment que j'ai appris que les registres de la paroisse de Cornil sont maintenant disponibles en ligne sur le site Internet des Archives départementales de la Corrèze². J'y ai vu une occasion d'essayer de répondre à certaines des questions que je m'étais posées. La première était relative à la date de naissance d'Antoine Goupil, puisque les documents québécois anciens du mariage et du décès de l'ancêtre différaient suffisamment pour qu'on ne puisse situer sa naissance qu'entre 1668 et 1673^{3, 4}. La deuxième question avait trait à la famille Goupil au Limousin. Quel était le métier du père d'Antoine? Ce dernier avait-il des frères, des sœurs et d'autres parents? C'est avec ces idées en tête que je me suis mis à dépouiller les archives de la paroisse de Cornil. On verra ici que j'ai trouvé certaines réponses à ces questions.

Le Limousin

Lors de son mariage en 1698 à Saint-Michel-de-Bellechasse, Antoine Goupil est dit originaire *de la paroisse Courny en Limousin Evesché de Limoges*. Cette paroisse correspond à celle de Cornil située au centre-ouest de la France, dans le département de la Corrèze, région du Limousin. Cette région

est composée de trois départements de superficies semblables de 5500 km²: au nord, la Haute-Vienne et la Creuse, puis au sud, la Corrèze. Au temps de nos ancêtres, l'autorité administrative et religieuse était concentrée à Limoges, aujourd'hui encore le chef-lieu du Limousin. Avec une population de 42 267 habitants, Brive-la-Gaillarde est la ville la plus importante de la Corrèze.

Les Archives départementales de la Corrèze

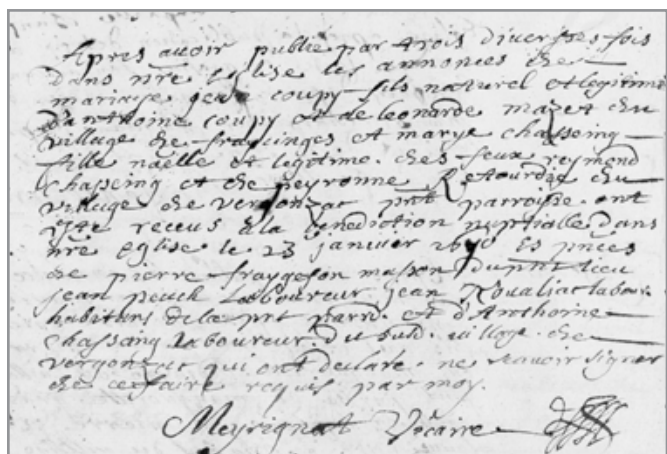
Les Archives départementales de la Corrèze ont commencé la numérisation des registres paroissiaux et de l'état civil en l'an 2000. Les documents de l'état civil de Cornil (du plus ancien à 1902) sont maintenant disponibles en ligne gratuitement depuis le 22 novembre 2007. Auparavant, les documents étaient consultables dans la salle de lecture des Archives départementales de la Corrèze. Je tiens cette information de M^{me} Muriel Roussilles, de ce service. La consultation sur le site Internet est très facile et rapide. Pour les registres paroissiaux de Cornil, les données sur les baptêmes, mariages et sépultures débutent en septembre de l'année 1640. Il y a absence de données pour la plus grande partie de l'année 1648 et pour les années 1649 à 1666 et 1718 à 1720. Malgré ces trous dans les registres, plusieurs renseignements ont pu être trouvés sur la parenté d'Antoine Goupil en Corrèze. De façon générale, on

1. DUBÉ, Jean. « Les ancêtres des Goupil d'Amérique: Antoine Goupil dit Laviolette et Marie-Jeanne Gaboury », *L'Ancêtre*, vol. 32, n° 273, hiver 2006, p. 111–123.
2. Archives départementales de la Corrèze. www.archives.cg19.fr.
3. Mariage d'Antoine Goupy et de Marie-Jeanne Gaboury, BMS de Saint-Michel-de-Bellechasse, 3 novembre 1698. Il est mentionné dans le registre qu'Antoine avait 25 ans, ce qui situerait sa naissance vers 1673.
4. Sépulture d'Antoine Goupil, BMS de Beaumont, 6 avril 1715. Au moment de son décès, Antoine Goupil avait 47 ans, selon le prêtre célébrant. Si on se fie à ce document, il pourrait être né vers 1668. Cette date est peu probable puisque ses parents ne se sont mariés qu'en janvier 1670.

peut dire que les archives ont été très bien conservées et sont bien lisibles, du moins pour les portions du registre auxquelles je me suis intéressé.

Mariage des parents d'Antoine Goupil

Pour les années 1666 à 1674, les baptêmes, mariages et décès de la paroisse de Cornil sont décrits chronologiquement dans le même registre. J'ai donc abordé cette recherche avec l'année 1666. J'ai retrouvé l'acte de mariage de Jean Coupy et de Marye Chasseing en date du 23 janvier 1670.



Acte de mariage de Jean Coupy et de Marye Chasseing.

Source : Archives départementales de la Corrèze.

Il ne fait aucun doute qu'il s'agit des parents d'Antoine Goupil malgré les différences orthographiques par rapport aux informations présentées lors du mariage de ce dernier en 1698 à Saint-Michel-de-Bellechasse. Dans mon article de 2006, j'avais mis en doute l'orthographe du nom de la mère d'Antoine, que le curé de Saint-Michel-de-Bellechasse avait écrit *Chusson* dans le registre. En réalité, la mère d'Antoine avait pour nom de famille *Chasseing* qui pouvait s'écrire aussi *Chassein*, ou *Chassain* selon les registres. C'est en Corrèze que l'on trouve le plus d'individus portant ce patronyme. Le nom est d'origine occitane et signifie chêne. Un Chassain serait donc un individu qui habite un boisé de chênes. Ce patronyme est qualifié de rare en France⁵. Quant à l'orthographe *Coupy* pour le père d'Antoine, elle ne surprend pas réellement puisqu'on a vu quelquefois cette variante dans les documents anciens notariés au Québec.

L'acte de mariage de Jean Coupy nous apprend qu'il exerçait le métier de laboureur et qu'il était le fils d'Anthoine Coupy et Léonarde Mazet du village de Fraycinges (maintenant orthographié Fressinges). En fait, il ne s'agit pas vraiment d'un village comme on l'entend ici au Québec, mais plutôt d'un hameau où vivent un certain nombre de familles. Par ailleurs, les parents de l'épouse de Jean étaient Reymond Chasseing et Peyronne Retourdie du hameau de Vergonzat. Quatre personnes sont présentes à ce mariage et ont eu leur nom inscrit

dans le registre. Il s'agit de Pierre Freygefon, beau-frère de l'époux, Jean Peuch, peut-être un parent comme on verra plus loin, Jean Noualiat et Antoine Chasseing, frère de l'épouse. L'acte est signé par le vicaire Meyrignat. Personne d'autre n'a signé. Déjà avec cet acte, la famille d'Antoine Goupil s'agrandit de quatre grands-parents et le lieu de la résidence familiale vient de se préciser, soit le hameau de Fressinges.

Les enfants de Jean Coupy et Marye Chasseing

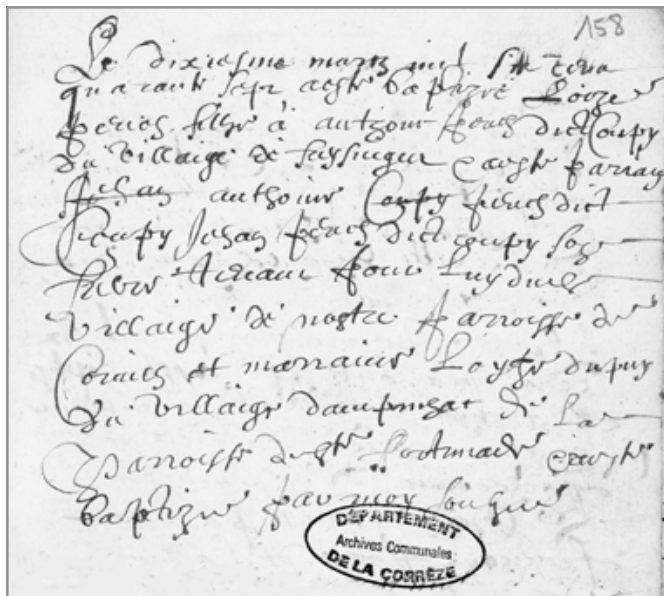
Disons d'abord que je n'ai pas pu trouver l'acte de naissance d'Antoine Goupil ou Coupy, malgré une recherche minutieuse de chacun des actes du registre de Cornil pour les années 1666 à 1682. Il y a plusieurs explications possibles pour cette situation. Celles auxquelles on pense spontanément sont qu'il manque des pages dans le registre ou que le prêtre célébrant n'y a pas inscrit les données. Il est aussi possible que les parents d'Antoine aient fait baptiser leur fils dans un autre village que Cornil. Il est en effet assez curieux de constater que pendant les quatre premières années du mariage de Jean Coupy et de Marye Chasseing, on ne retrouve pas leurs noms dans le registre de la paroisse de Cornil. Pour les années suivantes, entre 1674 et 1678, j'ai trouvé dans ce registre des renseignements sur le baptême de deux filles de Jean Coupy et Marye Chasseing. La première, Jeanne, est née le 31 octobre 1674; son parrain et sa marraine étaient Jeanton Bounye et Jeanne Coupy, sœur de Jean. La deuxième fille est née le 18 décembre 1677. Il s'agit de *Loyse* à qui on donna pour parrain Antoine Chassein, frère de Marye, de Vergonzat, et pour marraine *Louise* Coupy, sœur de Jean Coupy, de *Fraicinges*. Aucune autre naissance citant comme parents Jean Coupy et Marye Chasseing n'a été retrouvée. Les registres subséquents consultés et couvrant une période de plus de 80 ans ne contenaient aucune mention d'un mariage ou d'un décès de l'une ou l'autre de ces deux filles.

Peuch est le véritable nom de famille des Coupy

Après l'obtention de ces premiers résultats, j'ai examiné les registres paroissiaux de Cornil depuis leur début en 1640 jusqu'à 1760 pour voir si je pouvais tirer d'autres informations sur les Coupy, de Cornil. Le premier acte retrouvé a fourni un élément très important concernant l'origine de la famille d'Antoine Goupil. Il s'agit de l'acte de baptême de Loize Peuch daté du 10 mars 1647. Le vicaire Laplasse, officiant de cette cérémonie, a une écriture très stylisée assez déroutante à la première lecture. En comparant les lettres avec d'autres mots plus évidents et aussi avec des documents ultérieurs rédigés par d'autres prêtres, j'arrive à y lire ceci :

Le dixième mars mil six cent quarante sept ay baptizé Loize Peuch fille à anthoine Peuch dict Coupy du village de Freysinges et a été parrain Johan anthoine Coupy Peuch dict Coupy Johan Peuch dict coupy son frère venu pour Luy du village de notre paroisse de Cornil et marraine Loyze dupuy du village d ampinhat de la paroisse de sainte Fortunade et a été baptizé par moi Souquit.

5. Chassain, patronyme rare, <http://www.filae.com/nom-de-famille/CHASSAIN.html>.



Acte de baptême de Loize Peuch.
Source : Archives départementales de la Corrèze.

Il saute aux yeux que Coupy n'est qu'un surnom ajouté au nom de famille Peuch. Plusieurs actes ultérieurs confirmeront cela puisque les membres de cette famille ont utilisé à différentes occasions, comme ici, les noms Peuch, Peuch dit Coupy ou simplement Coupy ou Coupi. Revenons aux autres éléments de cet acte de baptême. La petite baptisée, Loize Peuch, est la fille d'Anthoine Peuch dit Coupy. Loize Peuch ou Coupy sera plus tard, en 1677, la marraine de la fille de Jean Coupy et Marye Chasseing. Un autre élément intéressant dans cet acte de baptême est le nom du parrain *Anthoine Peuch dit Coupy*, le même que le père de l'enfant. Il s'agit vraisemblablement du grand-père de la petite baptisée. On remarque aussi à ce baptême la présence de Johan Peuch dit Coupy, frère du parrain, qui remplace le parrain et que le célébrant avait d'abord désigné comme parrain pour le rayer par la suite. Je comprends que Johan est une autre façon d'écrire le prénom Jean. Soulignons enfin qu'il y a dans cette famille une tendance à la répétition des mêmes prénoms. Ainsi, j'ai retrouvé quatre Jeanne, trois Jean, trois Anthoine (incluant Antoine Goupil venu au Québec) et deux Louise.

Le patronyme Peuch

Peuch est un nom du midi de la France. C'est en Corrèze qu'il est le plus fréquent; il demeure peu courant dans les autres départements. Peuch serait une variante du mot Puech qui désigne une colline⁶. Ainsi celui qui porte ce nom serait un individu qui habite sur une hauteur. Il y a actuellement 24 000 personnes qui portent ce patronyme dans le Limousin où il est plus fréquent que partout ailleurs en France. Dans le département de Corrèze, un hameau porte le nom Le Peuch; il est rattaché à la commune de Cornil. Ce hameau est voisin de celui de Fressinges où habitaient les Peuch dit Coupy que j'ai pu recenser.

6. Pour l'origine du nom Peuch, voir le site Internet www.geneanet.org/nom-de-famille/peuch.

7. Pour la popularité du nom Coupy. Voir le site Internet www.genealogie.com/nom-de-famille/COUPY.html.

Le patronyme Coupy

Le nom Coupy est celui d'une localité du département de l'Ain dans la région de Rhône-Alpes. Il pourrait indiquer l'origine de ce nom de famille. Au point de vue étymologique, Coupy dériverait du mot latin *cuppius* signifiant tonneau. C'est un patronyme très peu commun en France où il n'y aurait eu que 144 personnes nées avec ce nom depuis 1890⁷. Les Coupy ne sont pas reliés généalogiquement aux Goupil de France. Quand Antoine Coupy ou Goupil est arrivé au Canada, son nom a d'abord été écrit Goupil lors de son mariage en 1698; il a connu par la suite diverses autres formes orthographiques avant de se fixer sur sa forme actuelle de Goupil. Ce dernier nom est environ 50 fois plus fréquent en France que celui de Coupy. Au Canada, la méprise sur ces deux noms peu communs est facile à comprendre, car très peu de gens savaient lire et écrire; de plus, les sons *gou* et *cou* sont phonétiquement très rapprochés. C'est ainsi que des Coupy sont devenus des Goupil.

Pour ce qui est de la commune de Cornil, en incluant tous ses villages ou hameaux, je n'ai trouvé que seize individus mentionnés comme des Coupy ou Coupi dans le registre paroissial couvrant la période de 1640 à 1695. Ils sont tous représentés dans le tableau généalogique montré plus loin. Le numéro 1 est Anthoine Peuch dit Coupy à côté duquel j'ai apposé un point d'interrogation, vu le peu de données sur ce personnage. Après 1695, il n'y a plus aucune mention du nom Coupy dans le registre de Cornil. Quelques Coupy sont cependant nommés de 1700 à 1800 dans les registres de Juillac et de Rosiers-de-Juillac, communes situées toutes deux au nord de Brive-La-Gaillarde. Je n'ai pas trouvé de preuves de liens de parenté entre les Coupy de Cornil et ceux de Juillac ou de Rosiers-de-Juillac. Selon le site *genealogie.com*, il n'y a eu aucun Goupil dans les registres de Corrèze avant 1735. Ces Goupil n'habitaient pas dans la commune de Cornil et ne semblaient pas avoir de liens familiaux avec les Coupy de cette paroisse. Par souci d'alléger le texte, je n'utiliserai désormais que l'orthographe Coupy puisque Coupi n'en est qu'une variante.

Les surnoms dans la famille Peuch

J'ai retrouvé pas moins de cinq surnoms différents pour les individus portant le nom de famille Peuch dans la paroisse de Cornil: Coupy, Cornet, Leroy, Papule et Tabasse. Dans cette énumération, le surnom Coupy était le plus courant à Cornil, sans toutefois prendre définitivement la place du patronyme Peuch dans cette famille. Certains utilisaient aussi Peuch dit Coupy et parfois seulement Peuch. Quant au surnom Leroy, trois individus d'une même famille l'ont accolé à leur nom: Pierre (époux d'Antoinette Laplasse) et ses deux fils Jacques et Jean. Je n'ai trouvé les quatre autres surnoms que chez un seul individu. Dans ces cas, il s'agissait peut-être seulement d'une caractéristique physique ou d'un trait de caractère spécifique à une seule personne. Je soupçonne que, dans certaines familles, il a pu y avoir plus d'un surnom. Ainsi on a vu plusieurs fois

des Peuch dit Leroy avec des Peuch dit Coupy à des baptêmes, mariages et sépultures. La chronologie de l'apparition du surnom Coupy dans la famille qui nous concerne est inconnue. Les registres paroissiaux de Cornil ne remontent pas assez loin pour nous éclairer sur ce sujet.

Autres actes reliés aux Coupy dans les registres de Cornil

Par la suite, j'ai recensé tous les actes des registres de Cornil où le nom Coupy était cité. Sur une période couvrant plus de 100 ans, il n'y a eu qu'une trentaine d'actes où ce nom était mentionné, soit comme sujet de l'acte, comme parent du sujet ou comme témoin présent à la cérémonie. Parmi les actes où les Coupy étaient les sujets, il y a eu six mariages, trois baptêmes et six décès. De cela, j'ai conclu qu'il y avait au moins seize individus portant le nom ou le surnom Coupy dans la paroisse de Cornil entre 1647 et 1695. Par la suite, le nom Coupy est disparu complètement des registres, probablement parce qu'il n'y avait pas de descendants mâles pour transmettre le nom. Les Coupy de la paroisse de Cornil étaient en très grande majorité résidents du hameau de Fressinges. Il est vite apparu qu'ils étaient tous de la même lignée parentale. Grâce à toutes les données recueillies, j'ai pu reconstituer cet arbre généalogique que je présente ci-après selon la façon du frère Éloi-Gérard Talbot⁸.

Dans ce tableau généalogique, je n'ai pas réussi à incorporer les individus qui n'ont utilisé que le nom Peuch. Certains d'entre eux accompagnaient les Coupy dans leurs cérémonies à l'église. Mentionnons ici Jacques Peuch que l'on a vu plusieurs fois avec Jean Peuch dit Coupy. C'est aussi le cas de Pierre Peuch, père de Jacques, avec Jean Coupy. Pierre, décédé le 24 décembre 1690, résidait au village de Fressinges. On ne connaît pas le nom de ses parents, car ils n'ont pas été mentionnés lors de son mariage avec Thoinette Laplasse le 25 mars 1646. Disons finalement que j'ai dénombré une trentaine d'individus portant le nom de Peuch dans le registre de Cornil pour les seuls hameaux de Fressinges et de Le Peuch. Il est à peu près certain que plusieurs d'entre eux faisaient partie de la lignée familiale des Coupy, même si je n'en ai pas la preuve.

Quelques notes biographiques sur les Coupy du hameau de Fressinges

• Anthoine

La plus grande partie des informations que l'on connaît sur Anthoine Coupy de la famille n° 2 provient du registre paroissial de Cornil

en date du 7 juin 1672. Anthoine venait de décéder à l'âge de 65 ans environ; cela situe sa naissance vers 1607. Il exerçait le métier de laboureur au village de Fressinges dans la commune de Cornil. Antoine Coupy s'est marié vers 1645 ou avant avec Léonarde Mazet. Je n'ai pas trouvé son acte de mariage. De ce mariage sont nés au moins trois enfants: Jean, né vers 1646, Jeanne, également née vers 1646, et finalement Loyze baptisée le 10 mars 1647 à Cornil. Léonarde Mazet est décédée 8 ans après son époux le 14 août 1680 à l'âge de 80 ans environ.

• Jean

Comme son père Anthoine, Jean Coupy de la famille n° 3 a exercé le métier de laboureur dans le hameau de Fressinges. Il s'est marié deux fois; la première avec Marye Chasseing qui lui a donné au moins trois enfants, soit notre ancêtre Antoine et ses deux sœurs Louise et Jeanne. Marye Chasseing est décédée avant 1692. Dans les registres de Cornil, je n'ai retrouvé qu'un seul décès d'une *Marie Chassin*. Cette dernière est morte le 6 août 1691 à l'âge de 60 ans; elle semble un peu vieille pour avoir été la mère d'une fille née en 1677 à moins que son âge n'ait été un peu surestimé par le curé de Cornil.

Quel que soit le nombre d'années de son veuvage, Jean Coupy se remariait le 17 février 1692 avec Thoinette Bounie du village de Pauliat. L'époux se disait toujours résident de Fressinges. Le mariage a été de courte durée, car Jean Coupy est décédé le 5 mai 1692 à l'âge de 45 ans. Son deuxième

N°	PRÉNOM	MARIAGE	CONJOINT/ CONJOINTE	LIEU	RÉF.
1	Anthoine (?)	1600–1625			2
2	Anthoine	Avant 1656	Léonarde Mazet	Cornil (?)	3
	Jean		Jeanne Chassein	Cornil (?)	4
	François		Catherine Geneste	Cornil (?)	5
	Jeanne				
	Thoinette				
3	Jean	23-01-1670	Marye Chasseing	Cornil	6
	Jeanne	21-07-1676	Pierre Chassein	Cornil	
	Loyze	30-01-1684	Martin Aubertin	Palazinges	
	Jean	17-02-1692	Thoinette Bounie	Cornil	
4	Jeanne	Vers 1666	Jean Leuet	Cornil (?)	
	Jean	11-01-1680	Jeanne Vialle	Cornil	
5	Jeanne	10-01-1671	Pierre Freygefon	Cornil	
6	Antoine	03-11-1698	Marie-Jeanne Gaboury	Saint-Michel-de-Bellechasse	
	Loyse				
	Jeanne				

Dans ce tableau, la colonne **N°** identifie la famille et **Réf.** est la référence aux familles des enfants de ce couple.

8. TALBOT, Éloi-Gérard. *Recueil de généalogies des comtés de Charlevoix et Saguenay depuis l'origine jusqu'à 1939*, La Malbaie, Société historique du Saguenay, 1951, 594 p. C'est dans ce volume que le frère Éloi-Gérard Talbot a présenté pour la première fois son système de classement généalogique des familles.

mariage a duré à peine plus de deux mois et demi. Antoine Goupil a donc vu mourir ses deux parents avant de partir pour le Canada vers 1697. Cela confirme ce qui était mentionné dans son acte de mariage en 1698 à Saint-Michel-de-Bellechasse. Il avait encore deux sœurs, Loyze et Jeanne, une tante, Loize (la tante Jeanne étant décédée le 13 janvier 1686 à 40 ans environ) et une cousine, Loise Chassein, fille de Pierre et Jeanne Coupy, née le 3 décembre 1678.

Les grands-parents Chassain

Les seules informations additionnelles que j'ai pu trouver sur les grands-parents maternels d'Antoine Goupil concernent le décès de Raymond Chassain survenu le 3 décembre 1667 à l'âge de 90 ans environ. Le lendemain, il a été enseveli dans le grand cimetière de Cornil. On indique aussi qu'il habitait au village ou hameau de Vergonzat; sa naissance pourrait donc se situer vers 1577. Quant à son épouse Peyronne Retourdie, on sait qu'elle était déjà décédée lors du mariage de leur fille Marye en 1670. Son acte de décès n'a pas été retrouvé et on peut supposer que sa mort est survenue avant l'année 1667, période où les registres sont manquants.

Le village et la paroisse de Cornil

Dans Wikipédia⁹, on apprend que le village de Cornil est bâti sur un site préhistorique dominé aujourd'hui par son église romane et les ruines de la tour d'un château qui lui font de l'ombre.

Lors de mon passage à Cornil en mai 2015, j'ai pu constater que l'intérieur de l'église est de dimensions modestes, avec une vingtaine de bancs pouvant accueillir au maximum une centaine de personnes. De la colline où est érigée cette église, on a une très belle vue sur le village et sur ses collines boisées.

L'appellation du village et de la paroisse a varié au cours des âges, passant de Cornillio vers 926 à Parrochia de Cornillio. Le nom Cornil est apparu pour la première fois en 1154. Dans la période où les parents et les grands-parents d'Antoine Goupil ont vécu, la paroisse de Cornil couvrait un territoire beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui. Quand on consulte les registres de cette paroisse depuis 1640, on constate que chaque acte est annoté dans sa marge gauche du nom du village des personnes en cause. On déduit ainsi que la paroisse de Cornil desservait plus d'une vingtaine de villages ou hameaux dont Fressinges où demeuraient les Coupy. Après la Révolution française de 1789, la Constituante votait une loi créant les communes, la plus petite division administrative en France. Cornil est alors devenu une commune, mais son territoire s'est vu considérablement amputé par le départ d'Aubazine qui a formé sa propre commune. Le site Internet Wikipédia indique que la population de Cornil au recensement de 2012 était de 1401¹⁰.

Le hameau de Fressinges

Le village ou hameau de Fressinges fait partie encore aujourd'hui de la commune de Cornil. Il est situé à environ 5 km au



Église de Cornil.
Photo prise par l'auteur.

sud du village de Cornil. Il est constitué essentiellement d'un chemin étroit en forme de 8 nommé Fressinges. À l'intérieur des boucles du 8 et à son côté est s'étendent des champs en culture. Les côtés ouest et sud sont couverts de forêts denses. C'est un hameau agricole où pousse l'orge dans sa partie déboisée. On peut encore y rencontrer de petits troupeaux de boeufs limousins. Les cartes satellites de cette région montrent qu'il s'y trouve une quinzaine de constructions, surtout des hangars et des bâtiments de ferme. Une communication avec M^{me} Denise Guillaumie, adjointe à la mairie de Cornil, indique qu'il n'y a plus dans ce lieu que quatre maisons habitées à l'année, et une résidence secondaire. Seules dix personnes y vivent maintenant. Pour estimer la population qui devait exister dans le hameau de Fressinges entre 1675 et 1699, j'ai consulté le registre paroissial de cette époque et y ai relevé 67 actes de baptême, mariage ou sépulture touchant les gens qui habitaient dans le hameau de Fressinges. Dans ces actes, il a été fait mention de 27 couples différents, donc de 54 personnes. On y a aussi noté, la naissance ou la sépulture de 41 autres personnes. À cela, il faut ajouter 10 personnes présentes lors de ces cérémonies en tant que parrain, marraine ou témoin. Cela nous fait un total de 105 personnes différentes qui ont habité Fressinges durant la période où Antoine Goupil dit Laviolette y a vécu. On peut donc estimer que Fressinges devait compter à l'époque au moins une centaine de personnes. Force est de constater que ce hameau n'est plus que l'ombre de ce qu'il a pu être à la fin du xvii^e siècle.

9. Wikipédia, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Cornil>.

10. *Ibid.*



Une partie du village de Cornil vu de l'église.
Photo prise par l'auteur.



Maison ancienne aujourd'hui inhabitée du hameau de Fressinges. Elle aurait pu exister du temps des Coupy.
Photo prise par l'auteur.

Conclusion

Il est ironique de constater que le nom de Coupy n'a été qu'un surnom transitoire pour des gens dont le véritable patronyme était Peuch dans le petit hameau de Fressinges de la commune de Cornil. Il fallait que l'un de ses derniers représentants, Antoine, vienne s'établir à Saint-Michel-de-Bellechasse pour que le surnom Coupy devienne le nom Goupil et se répande partout au Québec et en Amérique du Nord. La question de la date et du lieu de naissance d'Antoine Goupil demeure toujours sans réponse puisqu'aucune trace de notre Antoine n'a été trouvée dans la paroisse de Cornil.

Remerciements

Je tiens à remercier M^{me} Louise Goupil de Saint-Augustin-de-Desmaures pour avoir attiré mon attention sur l'accessibilité sur Internet des Archives départementales de la Corrèze. Je remercie également les responsables de cet organisme de m'avoir autorisé à publier les documents tirés du registre paroissial de Cornil.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :
jean-dube@videotron.ca



L'établissement du couple Antoine Roy dit Desjardins et Marie Major à Batiscan : nouveaux pas pour réhabiliter la mémoire de notre ancêtre Antoine

Hermet Roy (6719)

Né à Saint-Arsène, près de Rivière-du-Loup, l'auteur a fait ses études primaires à l'école du rang et son cours classique au Séminaire de Rimouski. Après des études universitaires, il est devenu enseignant au secondaire. Retraité depuis 18 ans, il s'intéresse à la généalogie. Avec son épouse, ses enfants et ses petits-enfants, il a parcouru à quelques reprises la *route des ancêtres*, tant en France qu'au Québec. L'auteur est membre de l'Association des familles Roy d'Amérique.

Résumé

Dans un article précédent, je présentais les résultats d'une recherche sur la première famille en France d'Antoine Roy dit Desjardins, son épouse Catherine Byot et ses enfants*. Je vous soumetts un deuxième essai sur les difficultés vécues par le couple Roy dit Desjardins – Major lors de son établissement en Nouvelle-France, dans la seigneurie de Batiscan. Cette fois encore, je remets en question le portrait que l'on trace de notre ancêtre.

*ROY, Hermet. «À la recherche du réel destin de Catherine Byot», *L'Ancêtre*, vol. 42, n° 313, hiver 2016, p. 131 – 134.



Une annexe et de plus larges extraits des divers contrats cités dans cet article sont disponibles pour les membres sur le site de la SGQ, dans *L'Ancêtre+*, « De choses et d'autres », « Compléments ».

Piètre défricheur... piètre homme d'affaires ? L'objet de ce travail est de contester le bien-fondé de ces affirmations.

Débutons par quelques citations.

M^{me} Marie Vaillancourt écrit en 2011 sur le site Internet *Petites histoires de nos ancêtres en Nouvelle-France*, dans *Des mésaventures qui tournent mal pour Antoine Roy dit Desjardins*¹ :

Installé à Batiscan, Antoine songe davantage à brasser des affaires qu'à cultiver sa terre. Il achète des terres pour spéculer. En 1679, il part même pour La Rochelle régler des affaires.

De telles affirmations semblent relever plus de la fiction que de l'histoire quand on sait qu'Antoine Roy n'est jamais allé à La Rochelle en 1679. Il s'agit d'une erreur sur la personne.

Philéas Gagnon, ancien archiviste des Archives judiciaires de Québec, écrit à l'encre rouge dans le *Dictionnaire généalogique* la note suivante à propos d'Antoine Roy : *Ni feu, ni lieu, est un vagabond*. Ces mots réfèrent à *Parlement*, vol. 4, 1684.

Georges Desjardins essaie de réfuter cette note dans son volume *Antoine Roy dit Desjardins (1635–1684) et ses descendants*². Il intitule cependant un chapitre *Transaction de terre par Antoine Roy-Desjardins dans la région de Batiscan... Antoine Roy... piètre défricheur*, et au chapitre suivant, il le décrit en ces termes : *Piètre homme d'affaires, Antoine est cousu de dettes*. Il s'appuie entre autres sur les données du recensement de 1681 : *Antoine Roy, deux bêtes à cornes et 5 arpents en valeur*³.

Dans la présentation du livre de Georges Desjardins, Raymond Douville, historien et généalogiste, affirme avec plus de nuances :

Malgré sa tragique aventure, Antoine Roy dit Desjardins, est un exemple bien caractéristique de la vie difficile des colons des premiers temps de la Nouvelle-France. Arrivé probablement comme soldat avec le régiment de Carignan, il se fait ensuite accorder une concession dans la Seigneurie de Batiscan où s'établissent aussi quelques-uns de ses compagnons d'armes. Comme eux, il s'essaie au défrichement. Il épouse une fille

1. VAILLANCOURT, Marie. *Des mésaventures qui tournent mal pour Antoine Roy dit Desjardins*, 2011, <http://histoiresdancetres.com>.
2. DESJARDINS, Georges. *Antoine Roy dit Desjardins (1635–1684) et ses descendants*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1971, p. 46. Ce livre est disponible sur Internet.
3. *Ibid.*, p. 20–22.

du Roy, Marie Major. Il éprouve quelques difficultés à se fixer, d'où ses diverses transactions de terre qui le conduisent à la ruine⁴.

Il écrit ces lignes en 1971. Aurait-il été encore plus nuancé s'il les avait écrites en 1981, à la suite de la publication de *La Seigneurie de Batiscan? Ce livre de Raymond Douville nous permet de faire une relecture différente de l'implantation du couple à Batiscan*. En voici les éléments les plus percutants.

Douville écrit que l'acte de prise de possession de la seigneurie de Batiscan a été conclu le 10 octobre 1662. Les Jésuites ont délégué le frère François Malherbe, le notaire Laurent Portail, procureur fiscal des Jésuites à Cap-de-la-Madeleine, et deux témoins citoyens de l'endroit, Guillaume de la Rue et Adrien Guillot. L'auteur ajoute :

Ce geste apportait une lueur d'espoir aux colons impatients de s'établir. Quelques-uns s'enhardirent, choisirent un terrain à leur convenance et commencèrent le défrichement. Une modeste bâtisse commune les abritait. Un an, deux ans, trois ans passèrent et les seigneurs ne donnaient pas signe de vie. Ce n'est qu'au printemps de 1666 qu'ils consentirent, par acte notarié, l'attribution des premières concessions, Et ce, semble-t-il, bien malgré eux⁵.

Il poursuit ainsi :

Mentionnons ici tout de même que selon ses propres dires, le père Frémin, responsable et signataire de ces premiers octrois de concessions, exaspéré des demandes réitérées des colons, leur aurait dit : « Allez, prenez où vous voulez deux arpents de terre de front en la côte de St-Éloy ou Batiscan, mais sachez que si vous en prenez plus de deux arpents, je vous ôterez le plus si bon me semble, si vous en prenez moins, vous vous en contenterez... » Telle est l'atmosphère dans laquelle se déroula l'octroi des premières concessions. Aussi n'est-on pas surpris d'y déceler une dissension qui devait malheureusement engendrer de nombreux conflits... Ces premiers contrats furent passés en l'étude du notaire Jacques de La Touche, au Cap, en présence du père Frémin, des deux témoins requis, et parfois des concessionnaires, qui ignoraient ou feignaient d'ignorer la grave anomalie qu'ils contenaient⁶.

Cette anomalie s'explique comme suit : On sait que l'Île Saint-Éloy, de forme oblongue, avait une superficie d'environ vingt arpents de longueur et d'à peine sept arpents au centre, dans sa partie la plus large. Or, malgré cette infime étendue, des concessions de deux arpents par quarante y ont

été accordées, aux mêmes censitaires qui en obtenaient une semblable, à la même date, dans le même contrat et de même dimension dans la seigneurie dite de Batiscan. D'autre part les voisins n'étaient pas les mêmes dans les deux seigneuries qui, en réalité, n'en formaient qu'une. Ces attributions fantaisistes démontrent bien que le notaire et le représentant des Jésuites ne connaissaient pas la topographie des lieux. D'ailleurs tous les contrats mentionnaient qu'ils ont été passés en l'étude du notaire de La Touche, au Cap⁷.

Dans le livre déjà cité, Georges Desjardins s'intéresse à la concession d'une terre à Antoine Roy dit Desjardins par les Jésuites en 1667, à partir du document *Aveu et Dénombrement de 1677* des RR. PP. Jésuites pour la seigneurie de Batiscan. Ce contrat a été conclu au Collège de Québec par le père Dablon, recteur du Collège et supérieur de la Mission, devant Romain Becquet, le 29 décembre 1667. Desjardins note que le document est une copie, l'original étant introuvable. Cette copie, conservée aux Archives de la province de Québec, porte la note suivante *Copie faite en novembre 1944*; le texte concernant Antoine Roy dit Desjardins se lit ainsi :

[...] à Antoine Roy, quatre-vingt arpents de terre en deux arpents de front et quarante arpents de profondeur, à la charge de payer par chacun an au dit domaine la somme de quatre livres en argent et deux chapons vifs de cens et rente seigneuriale, portant lots et ventes, saisines et amendes, suivant la dite coutume, et d'exécuter les autres clauses et conditions portées par le contrat de concession qui en a été donné, passé par devant le dit La Rue, notaire, le vingtième octobre mil six cents soixante-sept [...]⁸.

Raymond Douville affirme, pour sa part, que le père Frémin, en l'année 1667, n'accorde que deux concessions en titre et de peu d'importance :

le père Frémin [...] semble toujours indifférent au sort de la seigneurie et n'accorde cette année-là que deux concessions en titre et de peu d'importance. Le 2 mai, à Benjamin Anseau sieur de Berry, un pilier de la seigneurie du Cap. Mais après avoir visité le bien qu'on lui propose, Anseau n'en n'est pas satisfait et le cède le 7 septembre à son voisin d'occasion, Michel Peltier. Le 3 mai, autre concession à Jean LeMoynes, qui en possédait déjà une de l'année précédente. Mais celle-ci est plus près de la seigneurie Sainte-Marie qu'il convoite déjà et qu'il obtiendra deux ans plus tard⁹.

4. *Ibid.*, p. 1–2.

5. DOUVILLE, Raymond. *La Seigneurie de Batiscan — chronique des premières années (1636–1681)*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1981, p. 17.

6. *Ibid.*, p. 17.

7. *Ibid.*, p. 18.

8. DESJARDINS. *Op. cit.*, p. 8.

9. DOUVILLE. *Op. cit.*, p. 27.

Ces affirmations, en particulier quant au nombre de concessions accordées (deux en 1667) et à la confusion qui règne dans le partage des concessions, peuvent amener à s'interroger sur l'impact réel de la concession faite à Antoine Roy dit Desjardins. La suite de cette recherche accentuera cette interrogation. En effet, Douville, aux pages suivantes de son livre, parle d'une année mouvementée, d'arpentage des concessions et de contestations.

Année mouvementée

L'année 1669 fut marquée d'un profond désaccord entre les colons et les seigneurs, au sujet de l'arpentage des concessions. Ce fut une lutte particulièrement acerbée, qui rappelait celle de 1666 lorsque les premiers censitaires se heurtaient à l'obstination des Jésuites pour obtenir leur concession. La mésentente n'était pas éteinte. La tenue de l'arpentage la ranima. Les colons avaient travaillé dur depuis trois ans. Leur bien leur était précieux d'autant plus qu'ils étaient anxieux d'y installer leurs familles pour bénéficier d'une vie normale. Or, plusieurs se rendirent compte que le terrain sur lequel ils avaient commencé les travaux ne correspondait pas à leur concession. Certains ne possédaient pas l'étendue à laquelle ils avaient droit. D'autres empiétaient sans le savoir sur le bien de leurs voisins. De plus ils ne pouvaient admettre l'ambiguïté de deux concessions distinctes à leur nom sur le même territoire¹⁰.

Arpentage des concessions

Ils crurent donc le moment venu de régulariser et déterminer, en termes de loi, le bien de chacun, « conformément à leurs anciens travaux ». Un premier arpentage superficiel exécuté en 1668 et consigné dans un procès-verbal le 17 août ne leur plut pas, n'étant pas conforme à leur conception des faits. De plus les frais d'honoraires et de déplacement furent par eux jugés exorbitants et ils refusèrent de les payer. Le nouveau supérieur au Cap, le père Thierry Beschefer, habile diplomate et partisan de la bonne entente, crut pouvoir calmer au moins temporairement les esprits, en décidant, comme on l'a vu, la construction d'un moulin seigneurial, réclamé depuis plusieurs mois. Mais les colons n'étaient pas satisfaits pour autant, de sorte qu'un nouvel arpentage fut décidé au printemps de 1669, confié à l'arpenteur Guyon DuBuisson, assisté comme greffier de Jean Cusson, qui venait à peine de commencer la pratique du notariat et qui rédigea l'acte [...]¹¹.

Contestations

[...] Pour nous, du 20^e siècle, le document offre l'avantage de connaître les habitants de Batiscan en 1669. Mais pour ces derniers l'arpentage ne signifiait rien, car il divisait arbitrairement la seigneurie en deux parties à peu près égales et qui ne correspondaient nullement à la réalité. Guyon DuBuisson commença son travail aux rives de la rivière Batiscan en allant vers l'intérieur du territoire jusqu'à Claude Caron, à peu près au centre. Il nomme cette partie « seigneurie de Batiscan ». Pour ce qu'il intitule la seigneurie Saint-Éloy, il commence à la concession de François Fafard près de la rivière Champlain, pour aboutir encore à la concession de Claude Caron. Ceux qui connaissent la topographie des lieux peuvent facilement comprendre cette aberration. Aussi les colons se rendirent vite compte que ce nouvel arpentage n'était pas plus juste que le précédent et qu'il constituait, selon eux, une nouvelle supercherie. Ils n'avaient pas tort. On peut d'ailleurs se rendre compte, en scrutant le procès-verbal, que cet arpentage était utopique et que certains noms étaient inscrits à l'aveuglette et sans vérification préalable¹².

Douville donne la liste des colons visés par ce nouvel arpentage qu'il qualifie d'aberration. Le nom d'Antoine Roy dit Desjardins n'y figure pas.

Georges Desjardins semble ignorer les difficultés d'attribution des terres dans la seigneurie de Batiscan. Cependant, il note l'absence du nom d'Antoine sur la liste de 1669 et donne l'explication suivante :

Pourquoi le procès-verbal d'un arpentage des terres de Batiscan fait par Guion Dubuisson, les 16, 17 et 18 juillet 1669, ne mentionne-t-il pas Antoine Roy-Desjardins parmi les concessionnaires ? Antoine était pourtant bel et bien pourvu de tous ses titres depuis le 20 octobre 1667. En septembre 1668, on le trouve à Québec, pour s'y marier... Il n'avait encore édifié ni maison, ni aucun bâtiment, semble-t-il, sur sa concession. Peut-être n'avait-il pas même commencé de défrichage. Mais il la possédait. Dubuisson n'a-t-il arpenté que les terres déjà occupées par leurs concessionnaires ?¹³

Cette explication est-elle convaincante ? Desjardins fait allusion au mariage d'Antoine Roy et de Marie Major. Il présente même une copie complète de cet acte¹⁴. Peut-on s'étonner que la concession d'une terre dans la seigneurie de Batiscan n'y soit même pas mentionnée ?

Suivant les informations de Douville sur l'anomalie des concessions des terres à Batiscan, peut-on aussi se permettre de penser qu'Antoine Roy dit Desjardins a connu de grandes

10. *Ibid.*, p. 37.

11. *Ibid.*, p. 37–38.

12. *Ibid.*, p. 40–41.

13. DESJARDINS. *Op. cit.*, p. 11–12.

14. *Ibid.*, p. 12–14.

difficultés à s'insérer comme colon et à faire reconnaître ses droits? Ce n'est probablement que vers 1677 que sa concession de terre a été reconnue tel que cela apparaît dans l'*Aveu et Dénombrement* de cette année 1677.

Douville présente ce document de la façon suivante :

Le père Nicolas n'avait pas encore terminé ses essais de planification que lui parvient la décision, prise en haut lieu, d'un «aveu et dénombrement de la seigneurie de Batiscan», comme on l'a appelé officiellement. Cet ordre avait été décrété par l'intendant Duchesneau et approuvé par le supérieur général des Jésuites à Québec, le père Claude Dablon. Il fut détaillé et inscrit au greffe du notaire Romain Becquet le 29 décembre 1677. Ce dénombrement ne suit pas l'ordre topographique des censitaires, puisque le représentant québécois des seigneurs s'est appuyé, pour l'énumération, sur des documents notariés qui lui avaient été fournis, spécifiant uniquement le nombre d'arpents concédés lors de la prise de possession, Aussi les noms de quelques colons manquent à cette liste. Elle fournit tout de même les principaux¹⁵.

À partir de ces difficultés des concessions des terres dans la seigneurie de Batiscan, on peut voir les différentes transactions entreprises par Antoine Roy comme autant de tentatives de s'insérer dans ce milieu et de gagner sa vie dans cette société où il était un nouveau venu à côté de colons qui vivaient depuis plusieurs années au Cap, à Champlain, ou à Batiscan même.

Ces démarches, vues d'un angle étroit, peuvent expliquer, dans une certaine mesure, la réputation de piètre défricheur et de piètre homme d'affaires qu'on lui attribue à quelques siècles de distance. Ces propos, par ailleurs, sont loin de rendre compte de ses difficultés à obtenir une concession pour s'établir à Batiscan. Les actes notariés de ces démarches nous informent des efforts du couple Roy – Major pour s'inscrire dans ce milieu et nous permettent de les appréhender avec plus de justesse.

Bail d'une terre

Mais il n'a pas tardé à revenir à Batiscan, puisque, le 15 avril 1669, soit trois mois avant le dit arpentage, Etienne Pezard de la Touche Champlain passait le «Bail d'une terre par Antoine Rouet dit Desjardins d'avec Elie Bourbeaux»..., selon lequel Antoine prenait à ferme pour trois ans d'Elie Bourbeaux, «habitant du Cap et de la seigneurie St-Éloy, procureur de François Bibeaux et agissant pour lui, de son habitation située à la seigneurie de Batiscan». Pezard de La touche, 13 avril 1669¹⁶.

Voici des extraits de ce bail¹⁷.

Bail à ferme d'une terre située dans la seigneurie de Batiscan par Antoine Roy dit Desjardins à Élie Bourboux, procureur de François Bibaux¹⁸

L'an mil six Cens Soixante et neuf [le quinzième avril] / midi pardevant nous no[tai]^{res} en la Jur[is]diction / de la Magdeleine tesmoins Soubz signés furent preSens / eStablys et Soubzmise a Icelle anthoine rouet / dict des Jardins a ce present Lequel a ce Jour pris a titre de / ferme pour le temps de trois ans a Comenser de ce Jour / [...] en ConSidera[tion] que ledict S[ieu]r bourboux fournira moityé / de semence L'autre moityé sera fournye par Ledict / rouet Lequel Soblige de travailler Le grain Lengranger / Le battre deubment et apres avoir Icelluy battu Sera / partagé moityé par moityé entre ledict S[ieu]r bourboux / et Ledict rouet Lequel aussi sera obligé de mettre / Le grain dans la maison de M. pierre bourboux / Scituée a la SuSdicte seig[ne]urie de baptiscan et fournira / aussi Ledict bourboux de grange pour engranger / Ledict grain et la paille du suSdict grain Sera / partagé moityé par moityé et en tout et par tout / demeurer d'accord Les parties et en ont requis / L'accomplissement promettant LeSdictes partyes [...]

Si Antoine Roy dit Desjardins était vraiment en possession de sa concession donnée en 1667, comment expliquer ce contrat de bail à ferme pour trois ans? Il aurait déjà eu beaucoup de travaux à entreprendre sur sa propre concession s'il l'avait déjà eue en mains. Cependant, ce bail peut aussi être vu comme l'expression de la confiance de gens de Batiscan à son endroit pour exécuter les travaux énumérés dans ce contrat de trois ans.

Achat d'une terre à Sainte-Anne-de-la-Pérade

Le 22 décembre 1669, par devant Michel Roy dit Chatelereau, François Fafard et sa femme vendent à Antoine Roy-Desjardins une terre de quatre arpents de front sur quarante de profondeur, sise à Ste-Anne-de-la-Pérade, au prix de 500 livres. Cette terre avait été acquise d'abord par Jean Gely dit Laverdure, le 27 juillet 1669, puis transportée, ce jour-là même, à Claude Sauvageau, lequel semble n'avoir été qu'un intermédiaire pour le compte de Fafard, son ancien maître ou employeur. Antoine Roy dut la revendre au bout de peu de temps. Ce fut pour lui simple affaire de spéculation, probablement pas plus heureuse que d'autres affaires du genre où nous le verrons s'engager¹⁹.

15. DOUVILLE. *Op. cit.*, p. 60–61.

16. DESJARDINS. *Op. cit.*, p. II.

17. La transcription de tous les actes notariés cités dans cette recherche est l'œuvre de Guy Perron, paléographe et archiviste; un travail fait en 2015. Les soulignés continus en noir dans ces documents sont de l'auteur de la présente recherche. Afin de faciliter la mise en page des transcriptions, les barres obliques sont utilisées pour marquer un changement de ligne dans le document original.

18. BANQ Québec. Minutier de Jacques de La Touche, le 15 avril 1669.

19. DESJARDINS. *Op. cit.*, p. 20.

Desjardins qualifie cette transaction de *simple affaire de spéculation, probablement pas plus heureuse que d'autres affaires du genre*. Pourrait-on la qualifier plutôt de démarche d'Antoine pour arriver à s'établir quelque part? Cela pouvait apparaître à Antoine comme une possibilité de se rapprocher d'Edmond de Suève, l'un des seigneurs de Sainte-Anne-de-la-Pérade; un soldat du régiment de Carignan-Salières, estimé d'Antoine. Notons au passage que le prix de vente n'est pas de 500 livres, mais de 105 livres, comme l'indique l'extrait de l'acte notarié ci-dessous.

Vente d'une terre située dans la seigneurie de Sainte-Anne, par François Fafard et Marie Richard, son épouse, à Antoine Roy dit Desjardins²⁰

[...] *CeSte aSSavoir une ConSeSion Situé dans Ceste / ditte Seigneurie de Sainte anne Contenant quatre / arpans de frond & quarante arpans de profondeur / avecq La Communaulte dans Les Communes de Lad[ite] / Seigneurie de Sainte anne tenant Lad[ite] ConSeSion / par le devant au Chenal de La riviere de Lad[ite] / Seigneurie dau[tre] a nous ditz nott[aires] & dau[tre] CoSte / aux terres non encore ConSedées, Lad[ite] Vandition faite pour Le pris & Somme de Cent Cinq Liv[res] / que Led[it] acquereur Sera tenu & oblige de payer / dans le Jour & feSte de nouvelle en ung an [...]*

Concession d'une terre par les Jésuites

Le 8 août 1671, les Jésuites concèdent à Antoine Roy-Desjardins une terre de « trois arpents de front sur le bord de la rivière Batiscan et quarante arpents de profondeur... jusqu'à la ligne qui sépare leurs terres et celles de Ste-Anne, ... » Cinq mois plus tard Antoine et sa femme revendent cette dernière à François Sauge, lequel par la même transaction, la leur baille à ferme pour un an²¹.

Concession située en la seigneurie de Batiscan, par le révérend père Vichard à Antoine Roy²²

[...] *led[i]t / r[évéré]nd perre vichard donne et Concede par ces p[ré]sentes / a anthoine roy a ce p[ré]sent et acceptant pour luy ses / hoirs et ayant Cause, unne ConceSSion contenant / Icelle tro is arpends de frond Sur le bord de la riviere / batiscan et quarante de proffondeur sils sy trouve / [...] soblige de plus led[i]t / roy de faire bastir sur la dite concession et d'y avoir feu et / lieu dans lan et Jour et y faire travailler Incessamment / afin que les dicts droicts puissent estre payé par chacun an / ou a faute de*

quoy les dicts r[évéré]nds peres pourront rentrer de plain / pied dans ladite concession delaissé [...]

Ce don de concession par les Jésuites démontre bien qu'en 1671 Antoine n'avait toujours pas reçu la première concession de 1667. Peut-on commencer à se demander si Antoine a réellement pu la recevoir?

Nous apprenons aussi qu'il n'y a pas de maison sur cette concession et qu'Antoine devra en construire une dans l'année qui vient.

C'est aussi la deuxième concession que les Jésuites offrent à Antoine. Il était connu des Jésuites qui avaient accompagné les soldats du régiment de Carignan-Salières lors de leur traversée de quelques mois en mer vers la Nouvelle-France dans leur périple contre les Iroquois et dans les forts.

Entre autres, le père Thierry Beschefer, qui accompagnait la compagnie de Froment au sein de laquelle Antoine se trouvait sur *Le Vieux Siméon*, jouera un rôle important dans la seigneurie de Batiscan. Le père Joseph-Marie Chaumonot qui appréhendait des troubles de la part des soldats a écrit: *je trouvai plus d'honnêteté, de douceur et de docilité parmi ces gens de guerre que je ne l'espérois²³.*

Le père Paul Ragueneau déclare quant à lui:

La milice est si réglée, qu'ils ont fait paroistre jusqu'à maintenant toutes les bonnes qualités d'un soldat, sans meslange d'aucune mauvaise; sans désordre, sans larçin, sans violence; les Capitaines et officiers y faisaient quasi tout leur devoir, à l'envy l'un de l'autre²⁴.

On peut donc considérer cette offre d'une deuxième concession comme un geste de confiance de la part des Jésuites envers Antoine.

Le faux pas d'Antoine fut probablement de revendre cette concession. Espérait-il toujours recevoir la première qu'il trouvait peut-être mieux située? Il est bien noté que cette concession-ci lui avait été donnée par les seigneurs jésuites. Selon les règles établies, il ne pouvait recevoir le don de deux concessions.

Le 14 janvier 1672, vente d'Antoine Roy à François Lauger: vente d'une habitation située en la seigneurie de Batiscan par Antoine Roy et Marie Major, son épouse, à François Lauger²⁵

Pardevant Jean CuSSon no[tai]re Royal / en la Jur[idict]ion du Cap de la magdeleine / et teSmoings sousigné furent p[ré]sents en leurs / personnes anthoine Roy et marye major / fam[m]e dud[i]t Roy son mary otorisée pour leffait / des presentes, d'unne part, et

20. BAnQ Québec. Minutier de Michel Roy de Châtellereault, le 22 décembre 1669.

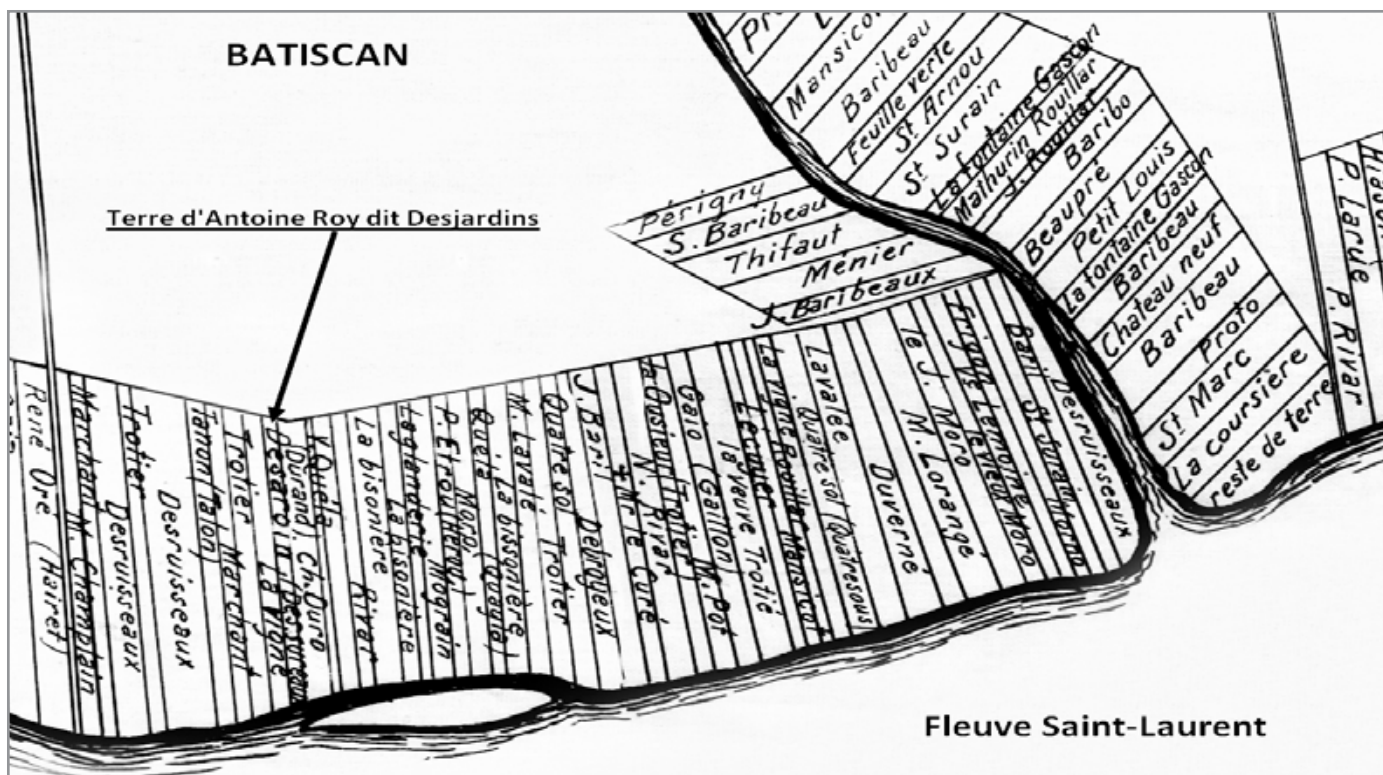
21. DESJARDINS. *Op. cit.*, p. 20.

22. BAnQ Québec. Minutier de Jean Cusson, le 8 août 1671.

23. *La Vie du P. J.-Marie Chaumonot*, Shéa, 1858, p. 85.

24. RAGUENEAU, Paul. *Lettre à J.-B. Colbert*, 28 novembre 1665 (mélanges de Colbert, T. 133, p. 131).

25. BAnQ Québec. Minutier de Jean Cusson, le 14 janvier 1672.



Emplacement de la terre d'Antoine Roy dit Desjardins tel qu'identifié par Georges Desjardins dans *Antoine Roy dit Desjardins (1635 – 1684) et ses descendants*.

Source : Carte de Gédéon de Catalogne, 1709. BANQ Québec. Cote P600,S4,SS2,D194. L'identification de Batiscan, du fleuve Saint-Laurent et de la terre d'Antoine Roy dit Desjardins ont été ajoutés.

francois Lauger / les quels Reconnuent et confeS-
Serent avoir / fait par enSemble et de bonne foy la
/ vente ceSSion transport et conventions comme
/ enSult. ces ascavoir que les dicts Roy et / famme,
avoir et ont vendu cedé quitté / [...] aud[i]t francois
Lauger a ce p[ré]sent acheteur pour / luy ces hoirs et
ayant Cause leur habita[tion] / Scittué a la Seig[neu]
rie de batiscan contenant / Icelle trois arpents de
frond Sur le bord de / la riviere batiscan et de pros-
fondeur / Sur ces voisins atenant du costé de louest
/ a la concession d'andré dubois et dautre / a celle
de francois frigon, [...] aux Sus dites Charge et outre
moyanant la / Somme de cent livres tournois / que
les dicts vendeurs ont reconnu et / et [sic] confeSSé
devant le no[tai]r^e susd[i]t avoir eu et receu en bons
effaits des [...]

Le même jour, François Lauger lui donne cette terre à ferme.

Terre donnée à ferme par François Lauger à Antoine Roy²⁶

[...] cest aScavoir que led[i]t Lauger a toutte / la terre
nette quy est sur la concession / quil a aujourdhuy
acquise dud[i]t Roy, aud[i]t / Roy pour lencemencer le
printemps prochain / venant et led[i]t bailleur aura la

moitié / de tous les grains quil ramassera sur ladite /
habita[tion] et fournira led[i]t bailleur la moitié de la /
semence quy sera ne[ce]ssaire pour ensemercer la /
dite terre, et fournira led[i]t bailleur sur ladite / terre
de batiment pour mettre les dits grains / a couvert
comme aussy fournira d'un ho[m]me pour / ayder a
battre led[i]t grain apres quoy il sera / partage moitié
moitié par moitié entre led[i]t / bailleur et led[i]t pre-
neur, lequel aura la Jouissance / de la maison quy est
scittué sur ladite habita[tion] / et le tout pour cette
année seulement et non / davantage et cy led[i]t pre-
neur netoye du bois / quy est abatu sur la dite
habita[tion] il Sera payé / [...]

Antoine prend des engagements importants de culture et de défrichement pour un an. Il y a ici aussi une reconnaissance des talents de travailleurs d'Antoine et de Marie Major.

Achat d'une terre pour son fils

Le 30 décembre 1671, Antoine avait aussi acheté, « pour son fils en bas âge » — Pierre avait deux ans —, au prix de « 20 livres tournois », une terre appartenant à Pierre Bourbeau. Cette terre se trouvait « sur le bord du grand fleuve St-Laurent... à la seigneurie de St-Eloy » et attenait « d'un côté à François Bibeaux et d'autre à Jean Trottier... » Cette terre, achetée pour Pierre,

26. BANQ Québec. Minutier de Jean Cusson, le 14 janvier 1672.

leur fils en bas âge, Antoine et sa femme la vendent, trois ans après, à Pierre Caillas (Caillas, Cayas), « habitant de Champlain et de St-Eloy ». Le contrat « passé à Batiscan », fixe le prix de vente à 120 livres. Antoine réalise un beau bénéfice de 100 livres. Pour une fois.²⁷

Contrat d'acquêt entre Pierre Bourboux et Antoine Roy faisant pour son fils Pierre²⁸

[...] furent presents en leurs personnes pierre / bourboux, et anthoinne Roy dict de / Jardins faiSant et stipullant pour pierre / Roy Son fils encorre en bas aage, lesquels / Reconurent et Confesserent avoir fait / par enSemble de bonne foy la vente / [...] aud[i]t anthoinne / Roy faiSant pour et au non dud[i]t pierre / Roy Son fils acheteur pour luy ces / hoirs et ayant Cause, La Consistance [de] / ung arpend de terre de frond Sur le / bord du grand fl[e]uve S[ain]t laurens atenant / dun costé a francois bibaux et dautre / a Jean trotier, aveq quarante de proSfondeur / avecq toutes les apartenance dependance / [...] moyennant la Somme / de vingt livres tournois que led[i]t vendeur / a Reconnu et ConfeSSé devant le no[tai]r^{re} / SuSd[i]t avoir Reçue presentement en les / Mains des quels il centient content / et Satisfait et entient generallem[en]t^t quitte / led[i]t acheteur, [...].

Trois ans plus tard, Antoine et Marie vendent à Pierre Caillas cette terre achetée pour leur fils.

Contrat d'acquêt par Antoine Roy et Marie Major, son épouse, à Pierre Caillas²⁹

[...] Cest aScavoir que les dicts roy et / sa famme avoir et ont vendu cedé quité delaissé / transporté du tout des maintenant, et ont toujours / promis par ces presentes promettent de guaranty / de tous trouble debte et hipotheque et autres / empeschemens generallem[en]t^t quelconque, aud[i]t^t caillas / [...] moyennant le prix et Somme / de cent / vingt livres t[ournois] que promet et Soblige / sera tenu led[i]t acheteur payer bailler aus dits / vendeurs en deux terme et ce en bled froment bon / loyal et marchand et comme lors des / dits payemens, le premier payem[en]t a la S[ain]t michel / prochaine venant, et le restant qui eSt en auSSy / soix[an]te livres t[ournois] du jour de nouel prochain venant / a un an en payemens cy deSSus mentionnée, le tout [...]

Ce bénéfice de 100 livres témoigne, lui aussi, du travail du couple pour améliorer cette propriété qu'ils ont possédée pendant trois ans.

27. DESJARDINS. *Op. cit.*, p. 21.

28. BANQ Québec. Minutier de Jean Cusson, le 30 décembre 1671.

29. *Ibid.*, le 3 juin 1674.

30. BANQ Québec. Minutier d'Antoine Adhémar dit Saint-Martin, le 3 mars 1677.

31. *Ibid.*, le 13 mars 1677.

Qu'est devenue la concession de la terre de 1667 par les Jésuites ?

Dans son volume, aux pages 9 et 10, Georges Desjardins identifie cette terre comme celle décrite dans l'obligation passée le 14 décembre 1682 chez le notaire Adhémar où il est aussi fait référence à l'obligation du 3 mars 1677. Donnons des extraits de ces deux obligations que nous nommerons A et B.

A – Obligation de la somme de 104,12 livres sols et 6 deniers par Antoine Roy dit Desjardins, de Saint-Éloi, à Jacques Marchand, de Saint-Éloi³⁰

[...] fuSt p[ré]s[en]t Anth[oine] le Roy dit desJardins / habit[ant]z de S[ain]t Eloy les batiScan Lequel de Gré a Reconneu & / confesse debvoir bien & Loyaument A Sieur Jacques / Marchand demeurant aud[it] S[ain]t Eloy a Ce p[ré]s[en]t & acceptant / La Somme de Cent quatre Livres douze Solz Six deniers / tournois pour bonne marchandise aud[it] debiteur prestée a Son / beSoin & necessité pour led[it] S[ieu]r^r Crediteur precedant Ce jour / & pour tous Comptesce Jourdhuy a lad[ite] Somme arrestez / [...] L'ob[ligation] & ypotheque de tous & chascungz leurs biens / meubles acquetz & Conquetz Immeub[les] p[ré]s[en]tz & advenir / & par expres une Concession quil a Scize dans les Communes / de batiscan avec toutes Ses Circonstances & deppendances / tenant Sur le devant avec Le fleuve S[ain]t Laurens, dun / Coste a M[onsieu]r^r delavigne & dau[tre] part a Charles Dutau [...]

Antoine s'endette de 104 livres pour *bonne marchandise reçue*.

Il hypothèque la ferme que Georges Desjardins identifie à la concession des Jésuites de 1667.

Peut-on faire un lien avec l'*Aveu et dénombrement de 1677* qui nous apprend qu'Antoine est en possession d'une concession? Qu'est-ce que cette *bonne marchandise reçue*? Peut-on penser qu'Antoine est en train de s'installer sur sa propre concession? Peut-on aussi faire un lien avec un autre emprunt d'Antoine fait presqu'au même moment?

Obligation de la somme de 66 livres par Antoine Roy dit Desjardins, de Batiscan, à Étienne Pézard, seigneur de la Touche Champlain³¹

Les deux prochains documents, notés B et C, dont le premier a été annoncé au contrat précédent (A), donnent des informations importantes sur la dernière concession possédée par le couple Roy – Major.

B – Obligation de la somme de 412 livres 9 sols par Antoine Roy dit Desjardins et Marie Major, son épouse, de Batiscan, à Jacques Lemarchand, de Batiscan³²

[...] présents en leurs personnes Antoine Roy dit Desjardins / et Marie Major, sa femme, demeurant à / Batiscan; ladite Major dûment autorisée dudit Roy, son / mary, pour l'effet qui en suit. Lesquels de gré [...] ont reconnu et confessé / devoir bien et loyalement au sieur François / Jacques Lemarchand, demeurant audit Batiscan, / à ce présent et acceptant la somme de quatre cents / douze livres dix neuf sols. Scavoir deux / Cens quarante Livres que lesd[its] débiteurs / doibvent aux Reverandz peres JeSuiStes Seig[neu]rs / de batiScan pour vante d'une habita[ti]on Scize / en lad[ite] Seigneurie Joig[nan]t Le S[ieu]r delavigne & / duteau, que led[it] S[ieu]r Lemarchant s'est obligé / par ses p[ré]sentes de payer aux dits révérends pères de jour en jour / [...]

Et a ce faire, ont de rechef par préférence / et privilège spécial obligé et hypothéqué / la susdite concession sise audit Batiscan, / de la contenance de deux arpents de front / sur quarante arpents de profondeur, tenant / sur le devant avec le fleuve Saint-Laurent / d'autre bout par derrière avec ladite profondeur / d'un côté aux terres du sieur de Lavigne, de / Batiscan, et d'autre part à Charles Duteau. / Et généralement tous et chacun leurs autres / biens meubles et immeubles présents et à venir. / [...] Signé: Michel fizet [paraphe], demeromont, Adhemar [paraphe].

C'est à la lumière de ce document qu'il faut conclure que cette concession n'a pas été donnée à Antoine, mais qu'elle lui a été vendue; nous y lisons en effet:

Scavoir deux / Cens quarante Livres que lesd[its] débiteurs / doibvent aux Reverandz peres JeSuiStes Seig[neu]rs / de batiScan pour vante d'une habita[ti]on Scize / en lad[ite] Seigneurie Joig[nan]t Le S[ieu]r delavigne & / duteau, que led[it] S[ieu]r Lemarchant [...]

C – Autre document confirmant les précédents : instance entre Jeanne Dandonneau, veuve de Jacques Babie, de Champlain, au nom et comme tutrice de ses enfants mineurs issus de leur mariage, demanderesse, contre Jacques Marchand, de Batiscan³³

[...] le decret fait de lad[ite] terre pourSuyvi / pardevant led[it] Juge de champlain par led[it] marchand sur lesd[its] Anthoine / Roy Et Marie Major Sa femme, faute de payem[en]t de la So[mm]e de quatre / cens trente cinq livres treize solz Six deniers, a luy deü Scavoir celle de / deux cens quarente livres co[mm]me

estant aux droicts deSd[its] Révéren[ds] peres Et le / surplus montant a cent quatre vingts quinze livres treize Solz Six deniers / par deux obliga[ti]ons passées a Son profit par leSd[its] Roy & sa femme / le troisieme Mars xvi^c soixante & dix Sept Et Septie[m]^e Mars xvi^c / Soixante & dix neuf Et Interests de lad[ite] So[mm]e, / Et de laquelle led[it] marchand Se / seroit rendu adjudicataire po[ur] la So[mm]e de Six Cens Cinquante livres / A quoy elle auroit esté eStimée, Conformem[en]t a une sentence Renduë / aud[it] champlain, Lesquels opposans auroient esté payes entierem[en]t / de leur deub sur led[it] prix, ainsy que plus au long appert par led[it] / decret, Et ordre deSd[its] creanciers opposans, En datte du Sixie[m]^e decembre / xvi^c quatre vingts Sept³⁴.

Ce document reprend les informations données dans celui du 14 décembre 1682, à savoir que les Jésuites ont vendu cette concession à Antoine Roy et Marie Major. Nous apprenons aussi que ce bien a été évalué à 650 livres, trois ans après l'assassinat d'Antoine. Cela laisse à penser que cette ferme n'a pas été laissée à l'abandon. Marie Major et son fils Pierre ont peut-être continué à l'entretenir un certain temps. Georges Desjardins réfère à la date du 6 décembre ainsi:

C'est Marchand qui fit mettre à l'enchère les biens de la succession Roy-Desjardins, et c'est à Marchand que furent adjugés meubles et immeubles: habitation, dépendances, cheptel, instruments aratoires etc., avec la terre. Cela se passait le 6 décembre 1687³⁵.

Il est étonnant que Desjardins parle de « cheptel »; ce serait intéressant de retrouver le document sur lequel il s'appuie; il en parle à cinq reprises dans son livre.

À la lumière de ces transactions, il est donc juste d'interpréter les démarches du couple Roy – Major, comme autant d'efforts de sa part pour s'inscrire dans son environnement et y vivre en attendant que soit clarifiée l'attribution de la concession faite par les Jésuites en 1667 à Antoine. Cette concession, que le couple a eu à payer, apparaît enfin dans l'*Aveu et Dénombrement* de 1677, si c'est bien d'elle qu'il s'agit. Il est à remarquer que, dans l'exécution des contrats énumérés plus haut, les époux participent à l'effort de colonisation. Ainsi, s'ils font un bénéfice de 100 livres tournois à la vente de la terre achetée pour leur fils Pierre, c'est que, pendant trois ans, ils ont amélioré ce bien. Les contrats de bail à ferme comportaient à l'évidence des obligations de mise en valeur de ces terres. À ces travaux, il faut ajouter le travail de tonnelier d'Antoine.

Mais là, à Batiscan, il exerçait son métier de tonnelier, puisqu'une ordonnance de Frontenac, datée du 19 avril 1675, enjoit au nommé Desjardins, domicilié à Batiscan, de livrer à Thomas Lefèvre deux mille

32. *Ibid.*, le 14 décembre 1682.

33. Juridiction royale des Trois-Rivières, le 10 novembre 1692.

34. BANQ Trois-Rivières. Fonds juridiction royale de Trois-Rivières, Registre des procès-verbaux d'audience, cote: TIS, S11, P2361, p. 87–89.

35. DESJARDINS. *Op. cit.*, p. 44.

*cercles, tel que stipulé dans un contrat sous seing privé passé à Québec*³⁶.

Même Michel Lecourt, le créancier impitoyable, reconnaît que, à Lachine, Antoine *gagne journement de son métier de tonnelier*³⁷. C'est à son fils Pierre que l'on remet les outils de tonnelier d'Antoine après son assassinat. Pierre exercera le métier de tonnelier à Québec et à l'île d'Orléans. Sergine Desjardins en donne la preuve dans son livre *Marie Major*. On peut donc penser que Pierre avait pu apprendre ce métier de son père³⁸.

Dans le recensement de 1681, tient-on compte du fait que, selon toute vraisemblance, Antoine a eu accès à sa concession sur le tard, qu'il exerçait aussi le métier de tonnelier, et qu'il a d'abord travaillé sur d'autres concessions? Plusieurs autres colons étaient installés depuis 1666, et même avant, sur leur terre et tous n'avaient pas des dizaines d'arpents en valeur.

Antoine a peut-être dû, comme ancien soldat du régiment de Carignan-Salières, participer à la campagne menée par Frontenac. Jacques Lacoursière parle de cette expédition. Il nous dit que Frontenac a mobilisé 400 hommes pendant une partie du printemps et de l'été 1673 pour aller rencontrer les chefs des Cinq-Nations à Kenté³⁹.

Avant de terminer, arrêtons-nous sur la question des dettes du couple. L'endettement du couple Roy – Major était loin d'être exceptionnel. Dans le chapitre intitulé *Au Royaume de la Zizanie*, Jacques Lacoursière affirme que *Frontenac avait reçu un sursis royal pour le paiement de ses énormes dettes*⁴⁰.

Voici deux autres exemples surprenants. Ce sont les cas d'Edmond de Suève et de Gauthier de Varennes. On pourrait s'attendre à ce que ces deux personnes réussissent en affaires, étant donné leur origine et leur fonction, mais ce n'est pas le cas.

Gauthier de Varennes

Au recensement de 1681, il possède quatre fusils, vingt bêtes à cornes et quarante arpents en valeur. On sait qu'il n'est pas fortuné. En raison de son poste de gouverneur, il n'a pas le temps de s'occuper de ses seigneureries qui ne lui rapportent rien. Pour faire vivre les siens décemment, il s'intéresse à la traite des fourrures. L'intendant de Meules, dans une lettre au ministère, en date du 28 septembre suivant, se plaint du fait qu'il fait directement la traite des fourrures avec les Amérindiens, malgré les ordonnances qui le défendent. Le roi, dans une missive du 30 mars 1687, l'avertit qu'il a été informé de cette situation, C'est

*sans doute afin d'aller directement faire part de sa situation financière difficile qu'il obtient l'autorisation de passer en France, le 24 mai 1689. Il ne peut malheureusement mettre ce projet à l'exécution, car il décède à Trois-Rivières le 4 juin 1689 et y est inhumé le lendemain*⁴¹.

Edmond de Suève

Dans un volume sur Sainte-Anne-de-la-Pérade⁴², Raymond Douville parle de lui en ces termes :

M. de Suève est donc mort dans le dénuement le plus complet, comme le moins fortuné de ses censitaires. On est porté à se demander pourquoi Madame de Lanouguère ne lui a pas permis de finir ses jours de façon moins lamentable. Peut-être est-ce simplement que le vieux seigneur ne voulait être à la charge de personne. On a pu remarquer d'ailleurs que M. de Suève n'a jamais demeuré chez son associé, ni avant ni après la mort de ce dernier.

À la même page, il conclut de façon touchante à propos d'Edmond de Suève :

*Son nom reste tout de même attaché à l'histoire des années difficiles du défrichement. Il a vécu jour après jour la vie pénible de ses colons et il est mort au milieu d'eux. C'est son plus beau titre de gloire, laissons-le lui*⁴³.

Rappelons ici qu'Edmond de Suève avait fait partie du régiment de Carignan-Salières et qu'il était l'un des six hommes à qui Marie Major avait demandé de venir témoigner à Montréal après l'assassinat d'Antoine, son époux.

Enfin, nommons deux autres anciens soldats du régiment : Aymé Zacharie et Badel André qui avaient déjà habité Champlain. Tous deux étaient pauvres, vivaient à Lachine, et ont dû recourir à l'aide de l'abbé Rémy, curé de cette paroisse. En effet, lorsque nous consultons les biographies des soldats écrites par Michel Langlois dans *Carignan-Salières (1665–1660)*, ainsi que dans son *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois 1608–1700*, nous constatons qu'il y a de nombreuses personnes en difficulté. Ces difficultés expliquent, dans une certaine mesure, les multiples démarches et procédures chez les notaires.

Terminons par une dernière citation de Sergine Desjardins : *Antoine a aussi été jugé fainéant et malhonnête à cause des dettes qu'il a contractées. Or, il appert, et j'ai été la première surprise de faire une telle*

36. *Ibid.*, p. 21–22.

37. *Ibid.*, p. 26–27.

38. Desjardins, Sergine. *Marie Major*, Laval, Guy Saint-Jean Éditeur inc., 2013, p. 482–483.

39. LACOURSIÈRE, Jacques. *Op. cit.*, p. 149.

40. *Ibid.*, 152–154.

41. DBAQMT, II, p. 328.

42. DOUVILLE, Raymond. *Les Premiers Seigneurs et colons de Sainte-Anne-de-la-Pérade 1667–1681*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1946, p. 115.

43. *Ibid.*, p. 115.

constatation, que l'endettement n'était pas non plus une exception mais constituait plutôt la règle. Sur le site du Centre de généalogie francophone d'Amérique, on peut lire « les actes d'inventaires de biens, au décès, montrent combien les pionniers possédaient peu et combien souvent ils devaient s'endetter auprès des marchands ou d'amis pour survivre jusqu'à la prochaine saison. La liste des quittances et des dettes qui apparaissent dans ces inventaires est souvent impressionnante. La liste des avoirs l'est aussi par sa modestie ». Plus encore si on le compare à d'autres colons, Antoine n'était pas très endetté⁴⁴.

Conclusion

Je suis donc arrivé au terme de ce travail. J'ai voulu situer certains faits de la vie de mes ancêtres Antoine Roy et Marie Major dans le contexte social où ils se sont déroulés. J'ai recherché le point de vue de quelques historiens sur les événements dont Antoine et Marie avaient été parties prenantes. L'écrit de l'historien généalogiste Raymond Douville sur la confusion dans la distribution des concessions dans la seigneurie de Batiscan dans les années 1666–1677 remet en question ce qui est réellement

44. DESJARDINS, Sergine. *Op. cit.*, p. 436–437.

arrivé à Antoine Roy et Marie Major. Cela m'a amené à proposer une interprétation des événements les concernant. À cet effet, l'accès aux actes notariés est aussi très éclairant. J'espère, ainsi, m'être éloigné du procès d'intention à leur égard et avoir proposé une interprétation juste et réaliste de ces événements. Il me reste à présenter d'autres essais sur les dernières années mouvementées de leur vie.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse :

hermetroy@hotmail.ca

GLOSSAIRE DU GÉNÉALOGISTE

Sommatation

Mise en demeure faite à une personne de rembourser une dette, de poser ou de justifier une action, sous peine d'être contrainte.

Terrier

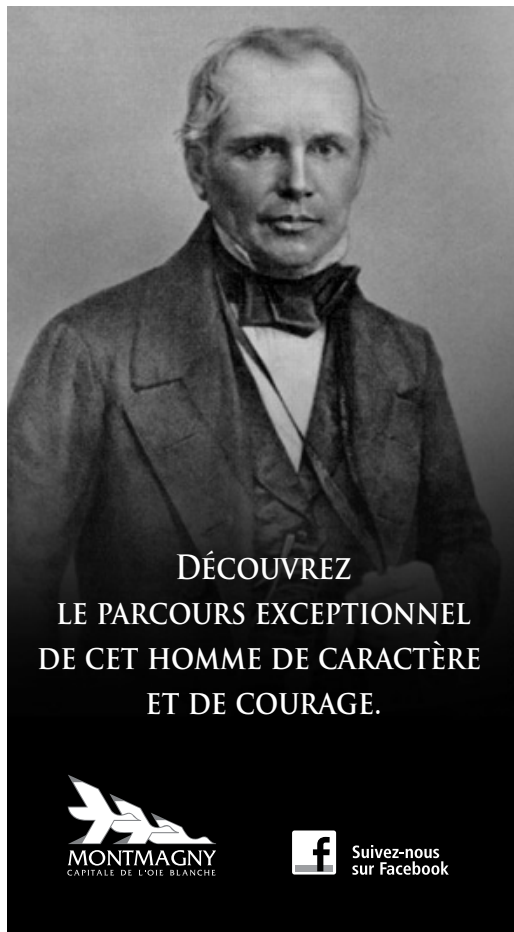
Le registre foncier d'une seigneurie.

Titre clérical


Pension constituée au profit de celui qui entre dans les ordres par ses parents ou autres afin de lui assurer une subsistance.

Source : Fédération québécoise des sociétés de généalogie :


<http://federatongenealogie.qc.ca/guideressources/glossaire>



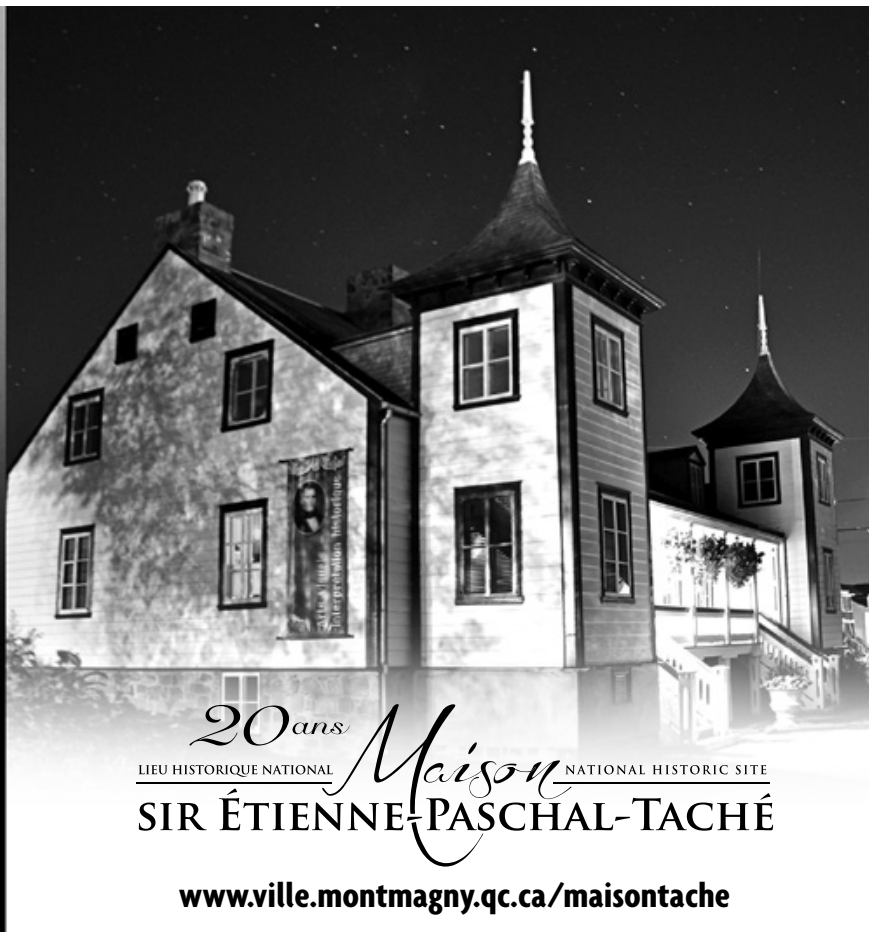
DÉCOUVREZ
LE PARCOURS EXCEPTIONNEL
DE CET HOMME DE CARACTÈRE
ET DE COURAGE.



MONTMAGNY
CAPITALE DE L'OIE BLANCHE



Suivez-nous
sur Facebook



20 ans
LIEU HISTORIQUE NATIONAL *Maison* NATIONAL HISTORIC SITE
SIR ÉTIENNE-PASCHAL-TACHÉ

www.ville.montmagny.qc.ca/maisontache



Élisabeth Aubert, femme d'Aubin Lambert, à la Prévôté de Québec

Sabine Champagne, m.g.a. (5094)

Après des études universitaires en agronomie et une maîtrise en phytologie, l'auteure consacre ses loisirs à la généalogie. Elle a reçu à deux reprises le prix Raymond-Lambert pour ses livres publiés à compte d'auteur : *Les Champagne en Nouvelle-France – Patronyme et noms dits Champagne* (2011) et *Louis Hénault dit Champagne – Histoire et descendance* (2015). L'auteure rédige des articles pour la revue *L'Ancêtre*, les bulletins de l'Association des familles Champagne (*Les Champagne*) et de l'Association des Lambert d'Amérique (*Terre illustre*). Sabine Champagne est maître généalogiste agréée depuis 2013.

Résumé

Élisabeth Aubert et Aubin Lambert dit Champagne ont vécu presque toute leur vie à Saint-Augustin-de-Desmaures. Pourquoi ont-ils choisi de déménager dans la seigneurie de Lauzon ? Quelles raisons sérieuses ont amené cette famille bien établie à quitter la « pointe à Goulet », à Saint-Augustin-de-Desmaures, pour tout recommencer sur une nouvelle terre ? Le témoignage d'Élisabeth Aubert à la Prévôté de Québec apporte un éclairage nouveau.

Introduction

Les travaux de Réal Aubin publiés dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*¹ ont permis d'approfondir nos connaissances sur la famille d'Aubin Lambert dit Champagne et Élisabeth Aubert, mais

pourquoi quitter les espaces en valeur après seize ans de défrichement dans la seigneurie de Maur pour recommencer, pratiquement à partir de zéro, le déboisement d'une terre deux fois plus étendue dans la seigneurie de Lauzon ? Il fallait bien qu'il y eut quelque raison sérieuse pour amener l'ancêtre Aubin Lambert, bientôt âgé de cinquante-quatre ans, à quitter sa terre de Saint-Augustin dont il demeurera toutefois propriétaire, pour s'en aller à la conquête d'une nouvelle terre².

Que s'est-il passé à partir de 1685 ? Comment expliquer que les baptêmes des deux derniers enfants du couple Aubert – Lambert ont lieu à Québec, et surtout pourquoi choisir des parrains et marraines hors de leur milieu social ? Lors de la naissance des huit premiers enfants, les parents ont fait appel à des amis originaires du Perche, des voisins censitaires de la seigneurie de Maur.

Les recherches dans les contrats notariés n'ont apporté aucune information supplémentaire. Pourtant, Aubin Lambert et son épouse, Élisabeth Aubert, sont des pionniers de Saint-Augustin. La réponse à toutes ces interrogations se

trouverait-elle dans le milieu où ils ont vécu ou encore dans les liens tissés avec le voisinage ?

Élisabeth Aubert, épouse d'Aubin Lambert

Élisabeth Aubert³, baptisée le 13 avril 1648 à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à Paris, est la fille de Michel et Jeanne Audeau, de la paroisse de Saint-Sulpice, ville de Paris, Île-de-France. Son père exerçait le métier de maître-fondeur. La famille



L'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie, gravure publiée par Manesson Mallet en 1702.

Source : Wikipédia.

1. AUBIN, Réal. Voir la liste des publications en référence.
2. AUBIN, Réal. « La première mutation de Lambert à Aubin », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, cahier 174, n° 38, 1987, p. 292–293.
3. Fichier *Origine*, version 45, www.fichierorigine.com/. Consulté le 10 mars 2015.



Cité de Paris et pont au Change en 1648.

La joute de mariniers entre le pont Notre-Dame et le pont au Change, par Nicolas Jean Baptiste Raguenet. Vues de Paris au XVIII^e siècle.

Ce pont et les maisons qu'il portait furent entièrement détruits lors d'un incendie en 1621. Les changeurs, joailliers et orfèvres, l'ont alors reconstruit avec leurs deniers entre 1639 et 1647. Le pont en maçonnerie avait sept arches (dont six en Seine) et était à l'époque le plus large de la capitale.

Source : Wikipédia.

habitait sur le pont au Change⁴ en 1648 puis, en 1650, sur la rue de Grève à Paris. Élisabeth avait un frère, Pierre, baptisé le 26 août 1649, et une sœur, Anne, baptisée le 2 juillet 1650 à Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

En 1670, Élisabeth Aubert, alors âgée de 22 ans, est orpheline de père. Elle a été recrutée pour venir s'établir en Nouvelle-France; le roi payait les dépenses pour la traversée et une dot à la signature du contrat de mariage. Pour une orpheline, c'était une opportunité non négligeable puisqu'à l'époque, il fallait une dot même pour entrer au couvent comme religieuse.

Lors du recrutement, elle a probablement reçu une certaine somme d'argent pour l'achat de vêtements et pour payer les frais de la traversée. Après avoir reçu le certificat de bonnes mœurs du curé ou du juge, elle se dirige jusqu'au port d'embarquement avec le contingent de 170 filles ou femmes. Comme les autres, elle est accompagnée et sous la garde d'Anne Gasnier, veuve de Jean Bourdon, et d'Élisabeth Estienne. Elle connaissait les difficultés qui l'attendaient puisque Anne Gasnier l'avait choisie et informée de la vie en

Nouvelle-France. Au cours de la traversée, elle fait la connaissance de Jeanne Gilles, originaire de la paroisse de Saint-Nicolas, à Paris⁵. Le bateau arrive à Québec en août 1670, après un voyage de plusieurs semaines.

Elle rencontre Aubin Lambert dit Champagne, âgé de 38 ans, propriétaire d'une maison et d'une terre à Saint-Augustin-Desmaures. Le 4 septembre 1670, les futurs mariés contractent mariage par-devant le notaire Romain Becquet, dans la maison d'Anne Gasnier. La future épouse apporte des biens estimés à 200 livres et une dot du roi de 50 livres. Le futur époux a doté la future épouse du douaire coutumier de 200 livres. Anne Gasnier, Élisabeth Estienne, Marie-Anne du Saussoy et Michel Simon Caroy signeront comme témoins au contrat de mariage. Le 29 septembre 1670 à la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, le curé Henri de Bernières bénit l'union d'Aubin et d'Élisabeth en présence de Claude Fiset, Pierre Normand dit la Brière et René Goulet. Le couple s'établit à Saint-Augustin-Desmaures, à la pointe à Goulet.

4. Ce pont a pris le nom de Pont-aux-Changeurs car, à partir du XI^e siècle, sur ordre du roi Louis VII, les changeurs étaient dans l'obligation de s'y installer pour permettre les conversions entre les nombreuses monnaies en usage à l'époque en Occident. Ils s'installaient souvent sur un banc, ce qui est à l'origine du mot « banquier » en français et en italien.

5. Jeanne Gilles, fille de défunt Pierre et Anne Nicola, de la paroisse de Saint-Nicolas, ville et archevêché de Paris. Née vers 1648, elle est arrivée à Québec, en 1670. Contrat de mariage avec François Fleury dit Mitron, le 24 août 1670 (notaire Romain Becquet). Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com. Consulté en 2015.

Les voisins

Plus d'une trentaine de familles résident à Saint-Augustin-de-Desmaures. Jean Juchereau avait concédé des terres à Étienne Dumay (Dumets), Denis Brière, François Boucher, Pierre Martin, Isaac Harnois, et Pierre Campagna.

Aubin Lambert deviendra propriétaire d'une habitation à Saint-Augustin-de-Desmaures grâce à son cousin Jacques Goulet. Ils ont échangé leurs terres: Aubin cède à Jacques sa terre située à Château-Richer tandis que Jacques cède à Aubin la terre située à la pointe à Goulet.

Le 11 mars 1670, Aubin Lambert revend à François Fleury dit Mitron⁶ cette terre de 4 arpents de front sur 30 arpents de profondeur avec une petite maison, un hangar et des agrès de pêche⁷. Quelques mois plus tard, François contracte mariage avec Jeanne Gilles, la compagne de voyage d'Élisabeth Aubert.

Les voisins du couple Aubert – Lambert⁸

Numéros des terres à partir de la rivière du Cap-Rouge;
nom de l'épouse et date et lieu du mariage.

Date de concession (notaire) avec quelques informations
sur les propriétaires.

Un nom d'épouse en italique et souligné signifie « Fille du roi ».

- **Terre 1 — Étienne Dumay ou Dumets et Françoise Morin** (mariage le 28 janvier 1648 à Québec).

Jean Juchereau à Étienne Dumay ou Dumets – concession le 1^{er} février 1671 (notaire Rageot).



Terrier général fief et Seigneurie de Saint-Augustin appartenant aux Pauvres de l'Hôtel-Dieu de la Miséricorde de Jésus. Consulté en 2009. Photo fournie par l'auteur.

Parcelle	Propriétaire	Notes
1	Denis Brière	
2	François Bouché	
3	Pierre Martin	
4	Isaac Harnois	
5	Pierre Campagna	
6	Aubin Lambert	
7	Aubine Goulet	
8	François Fleury/Mitron	
9	Jacques Millicur	
10	Regal	
11	Matthieu Jinguet	

Extrait du Plan de la seigneurie de Desmaures vers 1697 – 1702. Source : BANQ Québec. Plan de la seigneurie de Desmaures vers 1697 – 1702 par l'arpenteur Hilaire Bernard de la Rivière. Cote : CA301,556,P532.

- **Terre 2 — Denis Brière et Françoise Bigot** (mariage le 8 février 1658 à Québec).
Jean Juchereau à Denis Brière – concession le 22 août 1677 (notaire Becquet).
- **Terre 3 — François Boucher et Florence Gareman ou Garman** (mariage le 3 septembre 1641 à Québec).
Jean Juchereau à François Boucher – concession le 18 février 1669 (notaire Rageot).
- **Terre 4 — Pierre Martin et Joachine Lafleur** (mariage le 11 février 1664 à Québec).
Jean Juchereau à Pierre Martin – concession le 22 juin 1669 (notaire Rageot).
- **Terre 5 — Jean Juchereau à Antoine Pouyault** – concession le 11 août 1669 (notaire Rageot);
ensuite, vente à Jean Adam 18 août 1677 (notaire Becquet);
puis à Laurent Dubos.

6. François Fleury, fils de Simon et Marie Mouton, doit son surnom de Mitron au fait qu'il est boulanger.

7. BANQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, vente d'une terre par Aubin Lambert à François Fleury, le 11 mars 1670.

8. La description selon le *Terrier général fief et Seigneurie de Saint-Augustin appartenant aux Pauvres de l'Hôtel-Dieu de la Miséricorde de Jésus... Contenant l'énumération détaillée des titres de propriété de chacun des habitants tenanciers et censitaires dudit fief*. Archives du monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec (consulté en juillet 2009). Au décès de François Aubert de la Chesnaye, la seigneurie de Desmaures est mise aux enchères et les Augustines de l'Hôtel-Dieu l'acquièrent et en demeurent propriétaires de 1734 à 1868, sous l'appellation la « seigneurie des Pauvres ».

- **Terre 6 — Isaac Harnois et Marguerite Blaise** (contrat de mariage le 18 janvier 1670, notaire Duquet).

Jean Juchereau à Isaac Harnois – concession le 29 août 1677 (notaire Becquet); ensuite vente partie à François Chantal et partie à Laurent Harnois.

- **Terre 7 — Pierre Campagna et Anne-Françoise Richard** (contrat de mariage le 5 janvier 1670, notaire Becquet).

Jean Juchereau à Guilandru – concession en décembre 1666 (notaire Duquet); ensuite à Pierre Campagna; puis aux héritiers Campagna.

- **Terre 8 — François Fleury et Jeanne Gilles** (contrat de mariage le 24 août 1670, notaire Becquet).

Jacques Goulet à Aubin Lambert par échange; vente d'Aubin Lambert à François Fleury dit Mitron le 11 mars 1670 (notaire Rageot); puis à Antoine Gaboury; ensuite à Jean-Baptiste et Antoine Gaboury (fils d'Antoine Gaboury).

- **Terre 9 — Aubin Lambert et Élisabeth Aubert** (mariage le 29 septembre 1670 à Québec).

Concession Jean Juchereau de La Ferté à Romain Becquet, le 31 mai 1668 (notaire Rageot); vente de Becquet à Aubin Lambert le 2 mars 1670 (notaire Rageot); vente d'Aubin Lambert à Charles Cottin Tugal le 11 juillet 1708 (notaire Florent de La Cetière).

- **Terre 10 — Jacques Lemeilleur ou Meilleur et Marie Valade** (veuve de Michel L'Homme) (mariage le 28 janvier 1677 à Québec).

- **Terre 11 — Tugal Cottin et Étiennette Baudon** (mariage le 10 janvier 1672 à Québec).

Élisabeth et Jeanne ne sont pas les seules Filles du roi à s'être établies dans cette belle région. Mentionnons: Étiennette Baudon, épouse de Tugal Cottin, Anne-Françoise Richard, mariée à Pierre Campagna, Marguerite Blaise, femme d'Isaac Harnois, et Joachine Lafleur, épouse de Pierre Martin.

Toutes ont la même histoire et un même but, soit quitter la France pour un meilleur avenir. Un point commun les rassemble: elles devront apprendre à vivre dans un nouvel univers où l'amitié et la connivence sont des atouts pour survivre dans un pays étranger.

Un bon voisin fait presque partie de la famille. Les conditions de vie étant difficiles, l'entraide est de mise autant pour les relevailles que pour la participation aux corvées. Jeanne Gilles et son époux François Fleury dit Mitron seront

respectivement marraine et parrain de deux des enfants d'Élisabeth et Aubin Lambert, soit François en 1676 et Florence en 1678.

Il est normal de connaître de temps à autre des différends. Après tout, le fait de vivre en société nécessite certains accommodements. Entre gens raisonnables et de bonne volonté, il est possible de trouver un terrain d'entente.

Malheureusement, François Fleury dit Mitron est un habitué des conflits. Michel Langlois, dans *Le Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1606–1700)*, mentionne que son nom apparaît au moins dans une soixantaine de cas devant la Prévôté de Québec.

Lorsque les tensions et le ton montent, les coups pleuvent. Les protagonistes et les témoins sont convoqués à la Prévôté de Québec.

François Fleury dit Mitron et Pierre Campagna ont longtemps eu des désaccords. En janvier 1672, François Fleury dit Mitron a été condamné à payer un minot de blé et six anguilles à son voisin Pierre Campagna pour les quinze journées de travail de ce dernier sur sa terre⁹.

Le 30 octobre 1680, François Fleury dit Mitron doit répondre cette fois d'une accusation de voies de fait sur la personne d'Anne-Françoise Richard, la femme de Pierre Campagna. Le jeune Joseph Harnois, âgé de 10 ans, témoigne

avoir veu le deSfendeur Galvauder la femme du deSfendeur et la frapper dun baston et q'l lui caSSa sur la main, EnSuintte de quoy il la feSSa dune Corde Et que ceStoit a cauSe que Le deSfendeur vouloit prendre des vaches que la femme dud. Demandeur croyoit Estre a Elle Et les Vouloit empescher deStre priSes¹⁰.

Les vaches de Mitron se retrouvant dans les cultures de Campagna, il en résulte des coups et des blessures. Anne-Françoise Richard est meurtrie à la main et au visage. François Fleury, égratigné en dessous de l'œil, une blessure dont il dit ignorer l'origine, clame son innocence. Il devra payer deux minots de blé pour les dommages que les bêtes ont occasionnés¹¹. Il fera appel au Conseil souverain le 24 mars 1681, mais il sera condamné à *soixante sols d'amende pour son fol appel*¹² et à dix livres de réparation civile.

Est-ce que les esprits se sont calmés? La paix est-elle revenue? Chose certaine, tout n'est pas fini. François Fleury dit Mitron, son épouse Jeanne Gilles, Pierre Campagna et Anne-Françoise Richard n'ont pas lâché prise et leurs agissements nuisent grandement aux relations avec le voisinage.

9. LANGLOIS, Michel. *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1606–1700)*, t. 1, Sillery, Maison des Ancêtres et Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1998, p. 234.

10. PERRON, Guy. *Prévôté de Québec*, t. vi, vol. 13, transcription du vol. 11 « Grand criminel », du vol. 12, « Registre civil » et du vol. 13, « Petit criminel », de décembre 1677 au 18 décembre 1686, coll. Notre Patrimoine national, n° 327, Longueuil, Éditions historiques et généalogiques Pepin, 2004, p. 362–363.

11. PERRON, Guy. *Prévôté de Québec*, t. ix, vol. 16, transcription des volumes 16 et 17 « Registres civils », du 7 janvier 1681 au 22 décembre 1682, coll. Notre Patrimoine national, n° 347, Longueuil, Les Éditions historiques et généalogiques Pepin, 2008, p. 13–14.

12. BANQ Québec. Jugement renvoyant l'appel de François Fleury, habitant du fief de Maure (Desmaures), contre Pierre Campagna et condamnant le dit Fleury à payer la somme de 60 sols pour son fol appel, 24 mars 1681. Cote TPI, S28, P2678.

L'année 1685

Élisabeth Aubert met au monde une fille prénommée Anne¹³ à son baptême le 28 mars 1685. La famille compte maintenant huit enfants : Françoise (14 ans), Catherine (12 ans), Jean-Aubin (10 ans), François (8 ans), Marie-Florence (6 ans), Michel (5 ans) et Catherine-Élisabeth (2½ ans). Catherine requiert plus de soins, car elle est sourde et muette¹⁴.

Le 12 juillet 1685, une querelle éclate et les gens crient au meurtre. Cette fois, c'en est assez ! Pierre Campagna porte plainte. L'huissier Maranda assigne les témoins qui se présentent à la Prévôté de Québec le 18 juillet 1685.

À la lecture des témoignages, on comprend que le torchon brûle depuis des années entre Mitron et Campagna. Loin d'être des anges, les deux hommes n'hésitent pas à jeter de l'huile sur le feu.

Tugal Cottin, âgé de 36 ou 37 ans, témoigne le premier. Il n'a pas eu connaissance de la dernière chicane entre Mitron, son épouse, et la femme de Campagna. Pourtant, son témoignage est révélateur du climat qui règne à Saint-Augustin-de-Desmaures. Écoutons ce qu'il dit au sujet de François Fleury dit Mitron :

Il y a pres de trois ans quil feroit tant de pieces aud. CAMPAGNA [qu'il] L'obligeroit de quitter Son habitation... que leSd. MITRON et Sa femme sont mauvais voiSins & quil ont touSjours quelque choSe a demeSler avec ceux qui ont a faire a Eux que Mesme Ils sont grands Jureurs du nom de dieu¹⁵.

Marguerite Blaise, âgée de 31 ans, la femme d'Isaac Harnois, déclare

qu'il y a cinq ou Six Jours quelle Entendit la femme dud. CAMPAGNA qui Crioit au meurtre & comme elle depoSant eStoit au lict malade, elle diSt a Son mary de voir ce que ceStoit & Comme Son mary Sortoit, elle Entendoit auSSy la voix de la femme dud MITRON qui crioit auSSy au meurtre¹⁶.

Marguerite poursuit son témoignage en précisant : *la femme dud CAMPAGNA chantoit Il y a Environ quinze Jours une chanSon contre la Reputaion dud MITRON¹⁷ [puis elle ajoute] quil y a trois ans que la femme dud MITRON passoit devant le logis delle...*

Elle Se pleigna que led CAMPAGNA luy avoit donné deux ou trois coups de houe par la teSte¹⁸.

Selon Marguerite Blaise, les hostilités entre les familles Mitron et Campagna ne datent pas d'hier et, loin de diminuer, elles augmentent, attisées par les railleries ou les chansons.

Comparait ensuite Marie Martin, âgée de 16 ans, la fille de Pierre Martin. Elle dépose

Quil y a Environ huict Jours de cela le fils dud. CAMPAGNA qui vint sur le haut de la CoSte de laurent DUBOC apeller Son pere qui travailloit pour le Sieur DE LA FERTÉ et luy diSt de venir viSte par ce que MITRON sa femme & Sa fille eStoient apres Sa mere a la battre diSant ql la Rouoient de coups, lad MITRON la frappant avec une Cerpe¹⁹.

Les disputes des parents Mitron et Campagna impliquent non seulement leurs enfants, mais affectent aussi les enfants du voisinage. Marie Richard raconte que l'hiver dernier, en revenant du moulin avec une fille Campagna, la femme de Mitron, les voyant rire, a insulté la jeune Campagna en traitant son père de voleur et de connard.

Le quatrième témoin, Élisabeth Aubert, âgée de 35 ans, déclare qu'il y a huit jours, Anne-Françoise Richard, la femme de Campagna, lui a demandé de venir constater les dégâts qu'auraient faits les cochons de Mitron dans ses pois. Aucune trace des cochons. Mais Jeanne Gilles, l'épouse de Mitron, voyant les deux femmes discuter, s'est approchée et a demandé à Campagna si elle ne disait pas à Élisabeth que ses cochons mangeaient ses pois. Pendant que Mitron et Campagna se disputent et se crèpent le chignon sur la présence ou non de ces pauvres bêtes dans le champ de pois, *comme elles Se diSpuntoient ainSy un Cochon dud MITRON vint dans les pois dud CAMPAGNA²⁰*. Élisabeth Aubert a demandé à un des enfants Campagna de chasser la bête. Laisant les deux femmes, Élisabeth et les jeunes enfants se sont éloignées. Élisabeth continue :

Quelle a ouy dire que le meSme Jour elles avoient Encore Eu plus de bruit EnSemble mais quelle nen a rien veu²¹.

Le cinquième témoin, Pierre Martin, est le fils de Pierre Martin, un jeune enfant *auquel N'avons pas Jugé de fre preS-ter serment accauSe de Son bas age quil n'a meSme pu*

13. Parrain et marraine : Jean Brière, fils de Denis Brière, et Anne Provost, épouse d'Étienne Chevalier. Le 23 octobre 1685, Étienne Chevalier sera d'ailleurs au nombre des témoins lors du mariage de Françoise Lambert, la fille aînée d'Aubin et Élisabeth Aubert.

14. BANQ Québec. Minutier de Jacques Barbel, abandon d'Aubin Lambert, père, et de ses enfants, à Aubin Lambert, fils, le 7 mars 1713, déposé au greffe du notaire le 31 juillet 1713.

15. PERRON, Guy. *Prévôté de Québec*, t. XII, vol. 24, transcription des volumes 18 partie 2, « Registre civil », 23, « Petit criminel » et 24 « Documents épars », de janvier 1687 au 22 mai 1703, coll. Notre Patrimoine national, n° 433, Longueuil, Les Éditions historiques et généalogiques Pepin, 2008, p. 179.

16. *Ibid.*, p. 179–180.

17. *Ibid.*, p. 179–180.

18. *Ibid.*, p. 180.

19. *Ibid.*, p. 180.

20. *Ibid.*, p. 181.

21. *Ibid.*, p. 181.

declare²². Celui-ci témoigne à l'effet que Louis Campagna est venu quérir son père chez le sieur De la Ferté et
luy diSt venez viSte voila MITRON voila MITRON Sa femme & Sa fille qui tuent ma mere, Je Croy quelle eSt morte a cette heure²³.

Pierre Martin décrit très bien la scène: lorsque Campagna arrive sur les lieux, il y trouve sa femme en pleurs, Mitron caché dans le bois criant à qui veut l'entendre *o volleur o volleur*, il y a trois cochons appartenant à Mitron dans les pois de Campagna. Pierre entend *quil eStoit bien faSché de nen avoir pas donné Encore deux fois autant a la femme dud Campagna²⁴.*

Le dernier témoin, Joseph Harnois, âgé de 16 ans, fils d'Isaac Harnois, dépose qu'il n'a pas été témoin des voies de fait, mais seulement des cris des Campagna et des Mitron. Anne-Françoise Richard montrant à son mari Pierre Campagna les coups qu'elle avait reçus, Joseph Harnois entendit Campagna crier *bougre de volleur tu me le payeras²⁵.*

Rester ou partir

On comprend, d'après tous les témoignages, que cette situation perdure depuis au moins quatre ans entre les familles Mitron et Campagna et que ces querelles empoisonnent la vie et le moral des voisins. Ce n'est plus une simple mésentente entre deux voisins. Le conflit dégénère en harcèlements, menaces, dénigrements et même en gestes de violence.

Aux premières loges et témoins privilégiés, comme voisins immédiats de la famille Mitron, Élisabeth et Aubin assistent impuissants aux batailles et engueulades. En plus, c'est Aubin qui a vendu la terre à François Fleury dit Mitron. Élisabeth et Aubin ne reconnaissent plus leurs voisins Mitron et Campagna, l'un cherchant à s'imposer, à gagner à tout prix sur l'autre.

Comment élever une famille dans un tel climat où chicanes, querelles et bastonnades risquent de dégénérer à tout moment? Le simple fait de rire occasionne des insultes, si ce n'est pire encore. Est-il possible que Mitron²⁶ et Campagna réussissent un jour à s'entendre?

En attendant, la meilleure solution semble le déménagement. Leur fille aînée, Françoise Lambert, a épousé Michel

Chatel le 23 octobre 1685 et le jeune couple s'est établi dans la seigneurie de Lauzon. Pourquoi ne pas s'établir tout près d'eux?

Mais c'est seulement à partir du 2 avril 1686 qu'Aubin Lambert occupera sa terre dans la future paroisse de Saint-Nicolas²⁷, tout en conservant celle de Saint-Augustin-de-Desmaures²⁸.

Les deux derniers enfants du couple Aubert – Lambert seront baptisés à Québec: Anne en 1687²⁹ et Pierre-François³⁰ en 1689. Après 20 ans de mariage et deux hospitalisations³¹, Élisabeth décède le 4 octobre 1690 à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 47 ans selon l'acte, mais en réalité, elle avait 42 ans.

RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES

- AUBIN, Réal. « Aubin Lambert, un prétendu soldat du régiment de Carignan », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, n° 28, cahier 131, 1977, p. 25–31.
- AUBIN, Réal. « Les enfants d'Aubin Lambert I », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, n° 30, cahier 140, 1979, p. 109–121.
- AUBIN, Réal. « Les enfants d'Aubin Lambert I », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, n° 32, cahier 150, 1981, p. 243–258.
- AUBIN, Réal. « Les enfants d'Aubin Lambert I », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, n° 35, cahier 162, 1984, p. 243–259.
- AUBIN, Réal. « La première mutation de Lambert à Aubin », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, n° 38, cahier 174, 1987, p. 289–298.
- DUMAS, Silvio. *Les Filles du roi en Nouvelle-France: Étude historique avec répertoire biographique*. Société historique de Québec, Québec, 1972, 382 p.
- JUNEAU, Bertrand. « Saint-Augustin-de-Desmaures: une histoire en accéléré », *Continuité*, n° 124, printemps 2010, p. 14–16, <http://id.erudit.org>.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada: Les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 1992, 436 p.
- LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada: Les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, 280 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sabine.champagne@sympatico.ca

22. *Ibid.*, p. 181.

23. *Ibid.*, p. 182.

24. *Ibid.*, p. 182.

25. *Ibid.*, p. 183.

26. François Fleury dit Mitron est décédé entre le 13 janvier et le 21 février 1688. En effet, il est vivant lors de la sépulture de son fils René Fleury, le 13 janvier 1688 à Québec; mais, le 21 février 1688, Jeanne Gilles vend tous les outils de boulangerie de son défunt mari.

27. BANQ Québec. Minutier de Gilles Rageot, concession par M. de la Martinière à Aubin Lambert le 28 mars 1688. Dans cet acte notarié, on mentionne qu'Aubin Lambert y réside depuis le 2 avril 1686.

28. Aubin Lambert vend cette terre à Charles Cottin Tugal le 11 juillet 1708 (notaire Florent de La Cetière).

29. Parrain et marraine: René-Louis Chartier de Lotbinière, fils, et Louise-Élisabeth de Jobert, de Soulanges et de Marsan.

30. Parrain et marraine: Pierre Jacque de Jobert, escuyer, seigneur en partie de Marsan et de Soulanges, et Marie Françoise Pachot.

31. *Généalogie Québec*: le site de généalogie sur l'Amérique française, La Prairie, Institut généalogique Drouin, © 2015,

www.genealogiequebec.com.

Hôpital Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec, registre des malades 1689–1698, du 9 au 26 juin 1690; du 1^{er} au 31 août 1690; du 1^{er} au 30 septembre 1690; du 1^{er} au 4 octobre 1690.



Les contrats d'engagement de M^{gr} de Laval rédigés à Paris en 1675

Marcel Fournier (2615)

Né en 1946 à Sherbrooke au Québec, Marcel Fournier réside à Longueuil, en Montérégie. Historien, auteur, conférencier et généalogiste émérite, il s'intéresse à l'histoire depuis 1970 et plus particulièrement à l'origine de nos ancêtres. Il est l'auteur d'une vingtaine de publications et d'une cinquantaine d'articles en histoire et en généalogie publiés dans différentes revues du Québec et de la France. Il a été président de la Société généalogique canadienne-française de Montréal. Il a dirigé le Projet Montcalm sur les soldats de la guerre de Sept Ans, publication honorée par le prix Robert-Prévost en 2011. Il a été le coordonnateur du *Fichier Origine*. Il a été élu membre titulaire de l'Académie internationale de généalogie (AIG), à San Marino, Italie, en juin 2001. Il préside le Comité de commémoration de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. En juin 2010, Marcel Fournier a été nommé officier de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française. Il a aussi reçu le prix des Dix, de la Société des Dix, en 2012.

Résumé

Les contrats d'engagement signés par nos ancêtres au XVII^e siècle ont constitué une source précieuse pour identifier les circonstances de la venue de nos ancêtres en Nouvelle-France. Si plusieurs contrats rédigés par les notaires rochelais, nantais et bordelais sont connus, il en est autrement des contrats rédigés par les notaires parisiens et conservés au minutier central des notaires de Paris.

Présentation

Les recherches concernant l'immigration française en Nouvelle-France mènent souvent les chercheurs vers les contrats d'engagement. Ces documents d'archives d'origine française ont fait l'objet de publications depuis les années 1950¹. Les contrats d'engagement, généralement d'une durée de 36 mois, sont des actes légaux rédigés par des notaires. Ce mode de recrutement était une pratique courante au XVII^e siècle. En effet, par contrat, le nouvel émigrant œuvrait pour un colon déjà établi. Au terme de son engagement, il pouvait s'établir au pays ou rentrer en France. Les contrats d'engagement sont conservés dans les dépôts d'archives départementales françaises. Ils contiennent généralement le nom de celui qui engage, le nom de l'engagé, son origine, son âge, ses années d'engagement et ses émoluments.

Le généalogiste Jean-Pierre Turcotte, de Thetford Mines, a publié en 2001 un répertoire des engagés en Nouvelle-France². Dans son étude, l'auteur relève la présence de

quelque 1700 engagés entre les années 1630 et 1760. Ces données ne représentent qu'une partie de tous les engagés venus en Nouvelle-France, dont le nombre peut être estimé à près de 5000³. La plupart sont rentrés en France au terme de leur contrat. L'historien Jacques Mathieu a écrit, en 2001, que 3900 pionniers de la Nouvelle-France établis par mariage sont venus au Canada comme engagés entre les années 1620 et 1760⁴. Ces données semblent surestimées car nos recherches récentes font état de quelque 400 à 500 engagés établis par mariage au Canada au cours du Régime français. Ces engagés sont venus au pays surtout au cours du XVII^e siècle.

Les engagements à Paris

Si les archives notariales des régions maritimes françaises ont été en bonne partie dépouillées, il en est autrement des archives notariales parisiennes dont une infime partie des 122 études de l'Ancien régime a été scrutée. Les travaux du généalogiste français Jean-Paul Macouin, collaborateur assidu

1. Les contrats dépouillés à La Rochelle, Bordeaux et Saint-Nazaire ont fait l'objet d'études, entre autres, par Gabriel DEBIEN et Marcel DELAFOSSE dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, entre 1952 et 1980. Les listes nominatives des engagés ont également été reprises dans les volumes 6 et 47 des *Répertoires des actes de baptême, mariage, sépulture et des recensements du Québec ancien* publiés en 1980 et en 1990 aux Presses de l'Université de Montréal.
2. TURCOTTE, Jean-Pierre. *Des engagés pour la Nouvelle-France. Liste alphabétique des engagés pour la Nouvelle-France*, Thetford Mines, [s. é.], 2001, 198 p.
3. LARIN, Robert. *Brève histoire du peuplement européen en Nouvelle-France*, Sillery, Septentrion, 2000, p. 94.
4. MATHIEU, Jacques. *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI^e – XVIII^e siècles*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2001, p. 71.

ENGAGÉ	PAROISSE D'ORIGINE	ENGAGÉ PAR	NOTAIRE PARISIEN	DATE
Bastien, Philippe	Saint-Nicolas-des-Champs	Jean Quenet	Rollin Prieur	2 mai 1687
Bedou, Étienne	Saint-Nicolas-des-Champs	Jean Quenet	Rollin Prieur	2 mai 1687
Boismouran, Jean	Saint-Honoré	François Mercier	François Lefouyn	21 octobre 1663
Braconnier, Jean	Saint-Roch	Olivier Morel de La Durantaye	Nicolas Leboucher	12 mars 1692
Corbonnois, Mathieu	Saints-Innocents	Thomas Douaire de Bondy	Michel Beauvais	16 mars 1664
Genaple, François	Saint-Merry	François Mercier	François Lefouyn	11 septembre 1664
Haste, Jean	Saint-Jacques-de-la-Boucherie	Éléonore de Grand Maison	Martin Anceau	24 mars 1656
Jarday, Toussaint	Paris (origine Blois)	Thomas Douaire de Bondy	Michel Bauvais	7 avril 1664
Lannanhé Nicolas	Paris (Passy)	Séminaire de Saint-Sulpice	Claude Levasseur	24 avril 1680
Martin, Pierre	Paris (Passy)	Séminaire de Saint-Sulpice	Claude Levasseur	24 avril 1680
Michon, Abel	Paris (origine Saumur)	Olivier Morel de La Durantaye	Nicolas Leboucher	4 mars 1692
Voisin, Jeanne	Paris (Passy)	Séminaire de Saint-Sulpice	Claude Levasseur	24 avril 1680

au *Fichier Origine*, apportent un éclairage nouveau sur ces sources documentaires permettant de mieux connaître les pionniers originaires de la ville de Paris⁵.

Sur les quelque 900 pionniers originaires de Paris, on ne compte qu'une cinquantaine de migrants venus au Canada à la suite d'un contrat d'engagement de 36 mois, dont une trentaine d'engagés par François Mercier, secrétaire de la Compagnie de la Nouvelle-France en 1664. En plus de ces engagés, on peut aussi mentionner ceux qui ont accompagné Champlain lors de la fondation de Québec en 1608. Les quatre contrats signés par Pierre Dugua de Mons ont été rédigés à Paris entre le 17 et le 25 février 1608. Ils concernent 18 des 27 engagés⁶. Outre les engagés pour la fondation de Québec, Jean-Paul Macouin a retracé chez les notaires parisiens seulement douze contrats d'engagement au XVII^e siècle. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessus.

La plupart de ces douze engagés sont rentrés en France au terme de leur contrat sauf Philippe Bastien, marchand chapelier, ainsi que François Genaple et Abel Michon, devenus notaires royaux en Nouvelle-France.

Les engagés de Mgr de Laval

François de Laval est né à Montigny-sur-Avre le 30 avril 1623. Il a été ordonné prêtre le 1^{er} mai 1647 et nommé vicaire apostolique au Canada en 1658. Ce n'est qu'en 1674 qu'il est nommé évêque de la Nouvelle-France avec siège à Québec.

M^{gr} de Laval avait séjourné à Paris de l'été 1671 à la fin de mai 1674 pour œuvrer à la préparation de son nouvel évêché. Il a résidé un certain temps au 33, rue Quincampoix chez Pierre Picques, curé de la paroisse de Saint-Josse à Paris, dont l'église aujourd'hui disparue était située à l'angle des rues Quincampoix et Aubry-le-Boucher, dans le 4^e arrondissement de Paris. Lors de son séjour à Paris, M^{gr} de Laval a procédé à

l'engagement d'ouvriers spécialisés pour orner sa future cathédrale. Un des premiers engagés, l'architecte Claude Baillif, a enseigné les arts à l'École des arts et métiers du Séminaire de Québec. Pendant son séjour en Nouvelle-France, il a pris part à l'embellissement et à la décoration de l'église paroissiale devenue cathédrale en 1674; il en a dirigé les travaux d'agrandissement en 1684.



Rue Quincampoix, 4^e arrondissement à Paris où a résidé M^{gr} de Laval en 1675.

Source : Wikipédia.

5. MACOUIN, Jean Paul. *Les familles pionnières de la Nouvelle-France dans les archives du Minutier central des notaires de Paris*, présentées et annotées par Marcel Fournier, Montréal, Société de recherche Archiv-Histo, 2016, 199 p. Ce document est disponible sur le site de la SGQ, dans la section « Bases de données », sous l'entrée « Les familles pionnières de la Nouvelle-France ».

6. MACOUIN, Jean-Paul. « Champlain et ses compagnons engagés à Paris en 1608 », *Mémoires*, Société généalogique canadienne-française, vol. 58, n^o 3, automne 2007, p. 219–227.

En plus de l'architecte Claude Baillif, M^{gr} de Laval a engagé six artisans pour décorer la cathédrale de Québec. Entre le 26 mars et le 13 avril 1675, il s'est présenté chez le notaire Gabriel Raveneau demeurant dans la rue Quincampoix près de la rue Aubry-le-Boucher à Paris, pour faire les engagements suivants :

Engagements du 16 mars 1675

- Samuel Jenner, sculpteur en figures et ornements, natif de la ville de Soleure, en Suisse, à raison de 300 livres par année.
- Marc Hernolé, marbrier, tailleur de pierre et maçon, natif de la ville de Triol, en Allemagne, à raison de 180 livres par année.
- Alexandre Tielo, marbrier, tailleur de pierre et maçon, natif de la ville de Franquelam, en Allemagne, à raison de 180 livres par année.

Ces trois engagés résidaient rue Montmartre, paroisse de Saint-Eustache, en 1674.

Engagement du 8 avril 1675

- Bendic (Bénédic) Fouré, maçon et tailleur de pierre, natif de la ville d'Alesar, en Allemagne, à raison de 120 livres par année. En 1674, il résidait chez dame Fontaine près de la porte Montmartre, à Paris.

Engagements du 13 avril 1675

- Léonard Krequil, menuisier et ébéniste, natif de Cologne, en Allemagne. En 1674, il résidait chez le sieur Merlet, maître ébéniste du faubourg Saint-Antoine, à Paris.
- Michel Fauchois, sculpteur en figures et ornements, natif de la ville de Dampart, en France, à raison de 135 livres par année. En 1674, il résidait dans la rue Quincampoix, à Paris.

Il est intéressant de constater que la plupart des artisans engagés par M^{gr} de Laval sont originaires d'un pays autre que la France bien qu'ils résident tous à Paris lors de leur engagement. Ces engagés sont probablement arrivés à Québec le 22 septembre 1675, en même temps que M^{gr} de Laval, nouvellement évêque de la Nouvelle-France.

Voici le résumé du contrat d'engagement du 16 mars 1675 devant M^e Gabriel Raveneau⁷.

Par devant les notaires soussignés furent présents, Samuel JENNER, sculpteur en figures et ornements, natif de Soleure en Suisse, Marc HERNOLÉ, marbrier, tailleur de pierre et maçon, natif de Triol en Allemagne, Alexandre TIELO, aussi marbrier, tailleur de pierre et maçon, natif de Franquelam aussi en Allemagne, étant présentement à Paris, logés rue Montmartre, paroisse St Eustache, lesquels se sont engagés et obligés pour le temps de trois années à compter du jour de leur arrivée en la ville de Kébec, envers illustrissime, révérendissime seigneur messire François DE LAVAL évêque de Québec en la Nouvelle France en l'Amérique, étant présentement à Paris

logé rue Quincampoix paroisse St Josse. Ils devront travailler chacun à son métier pour les ouvrages qui leur seront commandés. Ils seront frayés de leurs frais de voyage et nourris. Et pendant le temps en la ville de Kébec dans le séminaire avec les domestiques dudit seigneur évêque de Kébec, et outre moyennant pour ledit JENNER de 300 cents livres, et pour lesdits HERNOLÉ et TIELO 180 livres pour chacun d'eux de gage chacune des trois années.



M^{gr} de Laval, premier évêque de Québec 1674 – 1688. Portrait attribué à Claude François (dit frère Luc), 1672, Musée de l'Amérique francophone. Source : Wikipédia.

Il est dit en marge qu'ils seront payés en marchandises de pelleteries et que le temps commencera huit jours après leur arrivée à La Rochelle. Ils signent tous les trois.

Parmi les engagés de M^{gr} de Laval, seul Léonard Krequil a décidé de s'établir en Nouvelle-France après son engagement. C'est sous le nom Léonard Créquy qu'il y est connu. Fils de Gérard Krequil et Hélène Aure, il est né vers 1653 dans la paroisse de Saint-Gereon, ville de Cologne en Allemagne. Arrivé au pays en 1675, il a épousé à Québec, le 22 mai 1680, Catherine Trefflé, née à Québec en 1664. Entre 1681 et 1694, six enfants naîtront à Québec de leur union. En 1681, il est qualifié de menuisier, et en 1710, d'ébéniste. Il est décédé à Québec le 8 mai 1711.

Les autres engagés de M^{gr} de Laval, sauf Claude Baillif, sont tous rentrés en France au terme de leur engagement.

Conclusion

Les recherches entreprises depuis une dizaine d'années dans les archives de Paris ont permis de retracer une vingtaine de contrats d'engagement pour la Nouvelle-France. Les archives du minutier central des notaires de Paris ont encore beaucoup à nous apprendre sur les pionniers de la Nouvelle-France. Espérons que les dépouillements entrepris par Jean-Paul Macouin depuis une dizaine d'années se poursuivront pour le plus grand intérêt des généalogistes québécois.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marcel.fournier@sympatico.ca

7. Paris, Minutier central des notaires de Paris, étude cxxi 100 de M^e Gabriel Raveneau.



Ad Lib

Marcel A. Genest (0567)

Vive le cadastre

Avant 1860, le cadastre n'existait pas. Comment s'y prenait-on pour localiser une terre ou un emplacement ?

Pour reconnaître les limites d'une terre ou d'un emplacement, il suffisait de donner le nom des voisins, côté droit et côté gauche. Ce système avait le défaut de ne pas garantir la présence continue de ces voisins. Au cours de la même année ou des années subséquentes, les propriétaires pouvaient changer, d'où les difficultés de localisation d'une terre ou d'un emplacement.

Il pouvait exister d'autres façons de localiser une terre. Voici un exemple.

Vente d'une terre

Le 16 mars 1872, David Laroche résidant de Saint-Antoine-de-Tilly, vend à Modeste Genest une terre de $2\frac{1}{2}$ arpents de front sur quelque 26 arpents de profondeur.

Le prix demandé est de 2600 piastres.

Le vendeur est le beau-père de l'acheteur, mais en affaires il n'y pas d'amis, encore moins de parenté. Modeste veut savoir ce qu'il va recevoir pour son argent.

Le vendeur communique au notaire Lazare Lefebvre les coordonnées de sa terre.

La terre prend partie sur les terres du premier rang, partie sur les terres du second rang, c'est-à-dire ce qui peut se trouver de terrain depuis le premier fossé de travers qui se trouve derrière la grange à aller à un fossé qui se trouve trois arpents derrière une petite grange sur la terre du deuxième rang prenant

devanture au dit fossé de travers qui se trouve derrière la grange du second rang, joignant du côté nord-est à Louis Rogé et du côté sud-ouest à Joseph Fréchette y compris les bâtiments qui s'y trouvent.

Ça ne pouvait pas être plus clair ! La mise en place du cadastre n'était pas un luxe.

Aujourd'hui, la terre possède le n° 272 au registre cadastral de Saint-Antoine-de-Tilly.

Afin d'éviter toute confusion avec son grand-père, Jean-Baptiste abrégé son prénom et y ajouta celui de Johnny.

Après le décès de Jean (Johnny), sa femme, Alvina Dion (ma grand-mère) épouse, en secondes noces, Téléphore Fréchette, un veuf de Saint-Nicolas, aujourd'hui un secteur de Lévis.

Quand il fut question de vendre la terre de Jean (Johnny), Alvina n'avait pas le pouvoir de le faire, étant donné les règles du temps. C'est donc Téléphore qui s'en est chargé.

C'est sur cette terre qu'est né mon père, qu'il y passa son enfance et une partie de son adolescence.

Le 8 mai 1905, le notaire Joseph Larue rédigea l'acte de vente au profit d'Alexis Gingras qui déboursa la somme de 2000 \$ pour se porter acquéreur de ladite terre.

SOURCES

– Minutiers des notaires Lazare Lefebvre (1828–1884) et Joseph Larue (1885–1914) qui ont pratiqué à Saint-Antoine-de-Tilly.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : agenest@bell.net



capsule clio-généalogique : de nouvelles capsules

La revue **L'Ancêtre** propose à ses lecteurs une nouvelle série de capsules ayant pour thème certains faits jalonnant l'histoire de la généalogie ou d'événements liés à sa pratique. Nous avons retenu l'appellation *capsule clio-généalogique* en référence à la muse grecque identifiée à l'histoire. La généalogie apparaissant souvent comme une science *auxiliaire* à l'histoire, il nous a semblé convenable et opportun d'associer, dans un mot, ces deux *sœurs* pas si éloignées

l'une de l'autre. Les lecteurs de **L'Ancêtre** sont invités à nous faire part de leurs suggestions d'événements historiques, à incidence généalogique, qui mériteraient d'apparaître à une telle enseigne.

fortierdanielsq@gmail.com

Clio, détail de *L'Allégorie de la peinture*, huile sur toile par Vermeer (vers 1666).





Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Transcription de l'exercice n° 8

69 que la ditte future Espouze Survive le d Sieur futur
 70 Espoux sans enfans procrez deleur dit Mariage
 71 Jcelluy Sieur futur eSpoux, veut et entend que lad.^{te}
 72 demoiSelle future Espouze prenne surleplus beau
 73 et mieux apparroissant detout Sonbien et par
 74 preference la somme dequatre mille livres monnoye
 75 cydevant ditte outretouts Seshabits bagues Et
 76 Joyaux, avec lameublement le plus beau qui Se
 77 trouvera En la possession des ditsfuturs conjoints,
 78 Le tout hors part Et Sans prejudice deses droits
 78 En la ditte communauté, Pourra la ditte future
 80 Espouze et ses Enfans procrez du d futur mariage
 81 advenant ladissolution dela d.^{te} communaute renoncer
 82 a Jcelle, et en cefaisant reprendre ce quelle aura apporté
 83 Ensemble Ses doüaire habits bagues Et Joyaux Et
 84 ameublement tel queDeSSus et tout ce que pendant Et

À suivre...

Commentaires

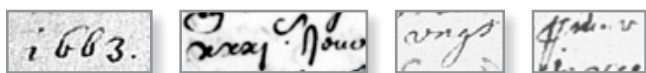
- Ligne 69: le mot *survive*, où tout semble n'être que des U.
- Ligne 70: l'ensemble *deleur*, le **E** de **de**. La boucle est tournée vers le bas.
- Ligne 71: le mot *veut*, le **V** ou **U**, peu leur importait à cette époque.

Leçon de paléographie

Les **chiffres** se trouvent dans tous les documents, soit pour les dates, les quantités ou les prix. Ils peuvent être écrits en lettres, en chiffres arabes ou romains. À l'époque, les chiffres romains étaient écrits en lettres minuscules, reliées. Cette façon de faire demande plus d'attention, car on peut facilement les confondre avec des mots. Une particularité pour le 30 ou 31 du mois qui sera souvent écrit *dernier*.

Voici quelques exemples pour les chiffres 1, 2 et 3 et différentes formes qu'on peut trouver dans les textes.

1 ▶ *ung – ungs – i – j – 1^{er} – pmier – premier*



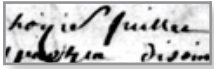
i663. xxxj. Jour ungs pmier

2 ▶ *deus – deuz – ii – ij – deuzieSme – deuziesme – deuzie' – deuz^e – segond*



Deus deus. Jour EnSegondes nopces

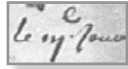
3 ▶ à trois – iii – iij – troizie' – trois^e – troisieSme



troizie' Juillet

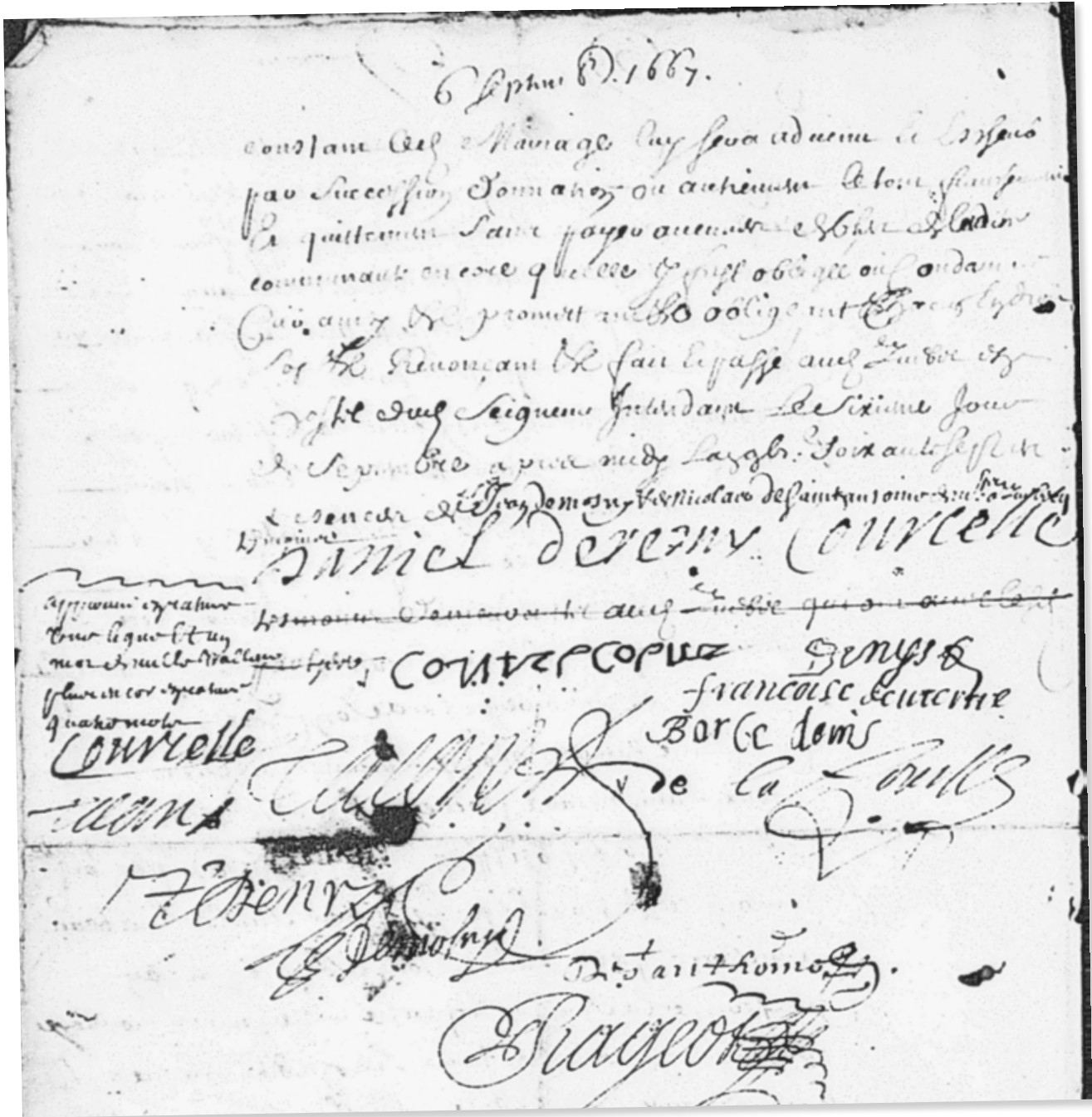


xxiiij.^e



le iij.^e Jour

Prochain exercice à transcrire



Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : sintiali@videotron.ca



Lieux de souche

Romain Belleau (5865)

HAUTE-MARNE, parcours généalogique

Les commémorations organisées autour du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal inciteront des Québécois à visiter Langres, la commune d'origine de Jeanne Mance cofondatrice de Montréal à l'égal de Paul de Chomedey sieur de Maisonneuve¹. Langres offre un grand intérêt touristique. Les visiteurs pourront en outre voir la maison de la famille Mance au décès du père Charles Mance en 1630. Depuis la découverte de l'inventaire après décès de celui-ci et d'autres actes, cette maison est clairement identifiée; 2017 sera l'occasion d'y apposer une plaque en hommage à la célèbre Langroise².

La Haute-Marne, département où se trouve la ville de Langres, présente d'autres lieux intéressants pour les descendants des migrants partis en Nouvelle-France.

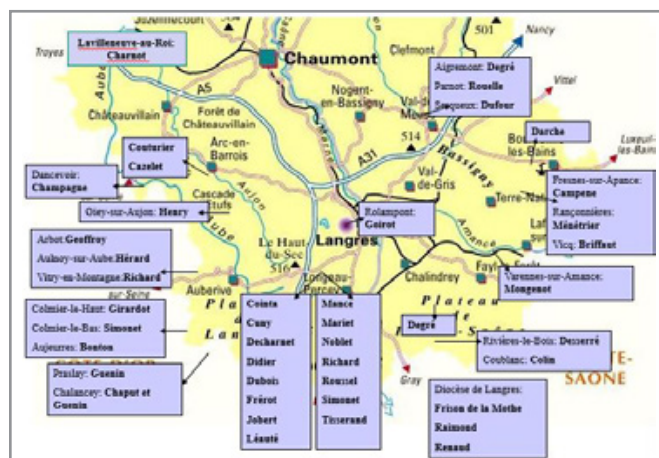
Les recherches que j'ai effectuées en 2011, après l'obtention du prix Jean-Gabriel-Gigot des *Cahiers haut-marnais*, m'ont permis de dresser un tableau d'ensemble de ces migrants, de leurs lieux de naissance, et d'ébaucher, autant que les documents trouvés le permettaient, l'histoire de la famille du migrant avant son départ. Mes recherches ont été publiées dans un numéro des *Cahiers haut-marnais* en 2013³. Des découvertes faites depuis permettent d'ajouter d'autres noms à ceux que j'ai étudiés.

Je me propose dans le présent article d'attirer l'attention sur certains de ces lieux d'origine, leurs attraits touristiques et quelques éléments de leur histoire, en ajoutant quelques mots sur les migrants concernés. Lors d'un éventuel séjour en Haute-Marne, il peut être intéressant de découvrir d'autres lieux, leur histoire, leur passé, même si bien des choses, on s'en doute, ont changé depuis l'époque! Je ne reparlerai pas de Langres, déjà abordé dans l'article cité.

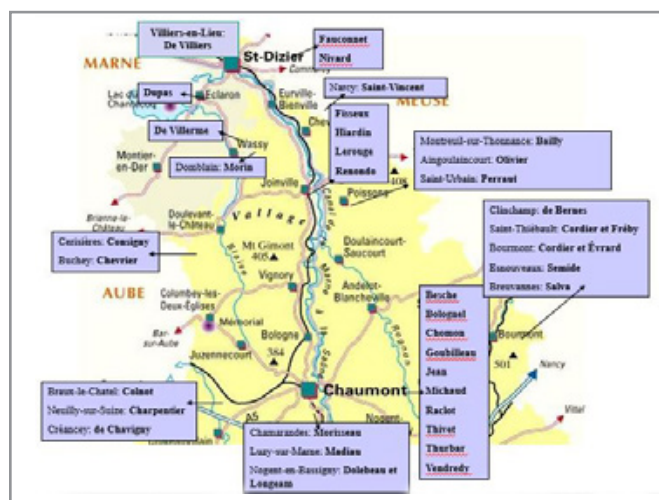
J'ai établi une carte des lieux d'origine avec, pour chacun, les noms des migrants étudiés.

En 2011, mes recherches portaient sur 86 personnes. J'avais utilisé, pour constituer cette liste, les fichiers connus (*Origine, FrancoGène*), le volume de la collection *Ces villes et villages de France...* et d'une manière générale tout ce qui me tombait sous la main, un contrat d'engagement trouvé à La Rochelle, et même une plaque funéraire dans la chapelle Sainte-Anne du cimetière de Joinville. D'autres chercheurs m'ont fourni des informations recueillies lors de leurs propres travaux. Le corpus

est aujourd'hui de 91 individus. Tous ne sont peut-être pas originaires de la région visée; j'ai tenté de vérifier les indices que j'avais, de les confirmer ou au contraire de les rejeter. Comparée aux départements limitrophes, la Haute-Marne vient



Lieux d'origine des migrants champenois haut-marnais vers la Nouvelle-France québécoise. Partie Sud.



Lieux d'origine des migrants champenois haut-marnais vers la Nouvelle-France québécoise. Partie Nord.

1. Proclamation officielle par la Ville de Montréal, le 17 mai 2012.

2. BELLEAU, Romain. « Langres, en Champagne », *L'Ancêtre*, vol. 41, n° 308, automne 2014, p. 47–50.

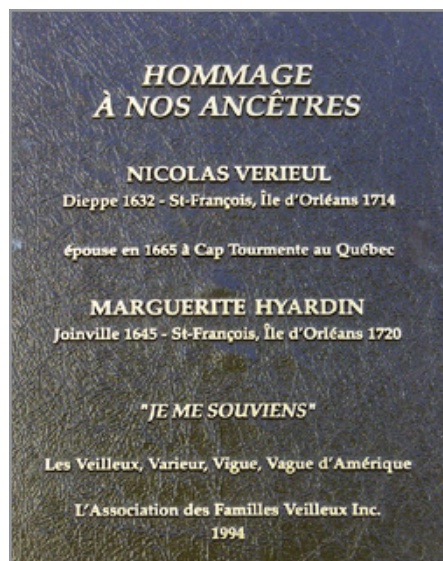
3. BELLEAU, Romain. « L'émigration champenoise haut-marnaise vers la Nouvelle-France québécoise (1608–1763) », *Les Cahiers haut-marnais*, n° 268, sur l'Émigration vers la Nouvelle-France québécoise (xvi^e–xviii^e siècles), 2012/3–4, p. 13–253.

même en tête, la Marne ayant fourni pour la même période 76 migrants, et l'Aube, 50 (chiffres tirés du volume de la collection *Ces villes et villages de France...*).

Joinville

La ville est située un peu au nord du département de la Haute-Marne, entre Chaumont et Saint-Dizier. C'est la patrie de Jean de Joinville, né vers 1225, l'un des sires de la ville, et compagnon de Louis IX (saint Louis) lors de la septième croisade, 1248–1252. Revenu dans sa ville, il écrit ses *Mémoires*, ou *Histoire et chronique du très-chrétien roi saint Louis*⁴. L'année 2017 est celle du 700^e anniversaire du décès de Jean. Des manifestations, conférences et parutions sont organisées à cette occasion. Le château fort de Jean n'existe plus sur la colline qui domine la ville, mais on trouve dans la partie basse un magnifique château Renaissance dit *du Grand Jardin* construit au XVI^e siècle par Claude de Lorraine, premier duc de Guise, pour son épouse Antoinette de Bourbon. La ville conserve aussi, entre autres lieux intéressants, un auditoire, également construit au XVI^e siècle pour l'administration de la justice⁵. À l'hôpital, on peut voir l'apothicairerie de 1567, avec plus de 200 pots et ustensiles.

C'est dans la chapelle Sainte-Anne (aussi à voir) du cimetière que se trouve une plaque funéraire sur laquelle est mentionné le nom de Jean Fisseux, *décédé en Canada*. La plaque rappelle les ascendants de Fisseux, donne quelques dates qui permettent de penser qu'il aurait vécu au début du XVII^e siècle, qu'il serait mort peut-être dans la décennie 1630–1640, ce qui en ferait l'un des premiers Joinvillois partis pour la colonie ! Malheureusement, nous n'avons aucune autre information sur cet homme.



Plaque en hommage au couple Veilleux – Hiardin à Joinville.
Photo fournie par l'auteur.

Nous connaissons un peu plus Marguerite Hiardin (l'orthographe varie), baptisée à Joinville en août 1645. Elle contracte mariage le 5 octobre 1665 à Québec avec Nicolas Verieul (le patronyme devient surtout Veilleux), originaire de Dieppe. Elle est l'ancêtre maternelle des Veilleux, Varieur, Vigue et Vague d'Amérique, comme l'indique d'ailleurs une plaque apposée sur une maison (sans lien avec la famille, dont on ne connaît pas la résidence) près de l'Office de tourisme. J'aime souligner, quand j'en ai l'occasion, qu'une plaque identique se trouve à Dieppe, offerte comme celle de Joinville par l'Association des familles Veilleux en 1994 : bel exemple, rare à ma connaissance, d'un hommage conjoint rendu aux deux membres d'un couple fondateur en Nouvelle-France.

Tout près de Joinville, Montreuil-sur-Thonnance est la patrie de Nicolas Bailly dit (ou de) Massin (1666–1744), sans origine noble, la particule étant ajoutée à son nom dans les actes au Québec. La première mention de sa présence dans la colonie le dit homme de chambre du chevalier de Carcany, neveu de l'intendant Raudot. Il épouse, en premières noces en 1706, Anne Bonhomme (le couple a cinq enfants, tous baptisés à Québec) et, en secondes noces en 1717, Catherine Trefflé (pas d'enfant). Les archives notariales ont livré sur sa famille (onze frères et sœurs) en France des actes divers (emprunt, achat, donation, contrat de mariage...).

Chaumont-en-Bassigny

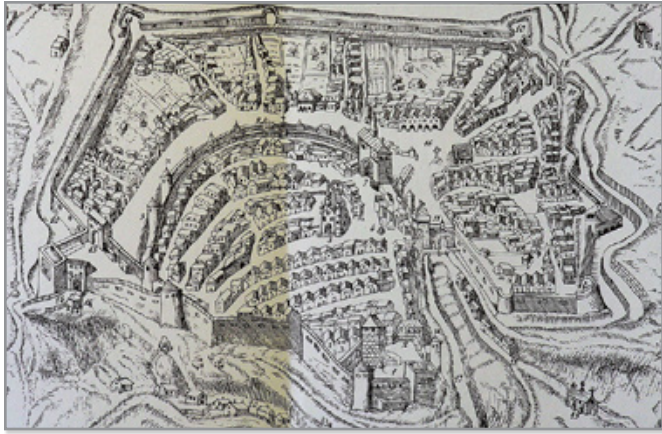
Vraisemblablement au même moment où Mona-Andrée Rainville le faisait, je découvrais l'origine champenoise, plus précisément de Chaumont-en-Bassigny, des trois sœurs Raclot, célèbres dans les ouvrages sur les Filles du roi, car seul exemple connu de trois sœurs venues se marier en même temps, accompagnées de leur père (à tout le moins). À cette découverte récente, s'ajoute la connaissance d'un nombre important d'actes notariés passés à Paris par Colette Raclot, grand-tante des migrantes auxquelles elle lègue une somme importante. Mona-Andrée Rainville a tiré de ces documents un article très intéressant paru dans les *Mémoires* de la Société généalogique canadienne-française⁶, article qui interroge en particulier les raisons de la venue dans la colonie des trois sœurs et leur identification en tant que Filles du roi. Les actes que j'ai trouvés jusqu'ici aux Archives départementales à Chaumont sur la famille Raclot n'ont pas encore livré d'informations précises sur leur présence et leur départ. Mais les recherches continuent !

Marie Raclot épouse, le 12 octobre 1671 à Québec, René Beaudoin, habitant, établi d'abord à Trois-Rivières puis à Champlain. Madeleine Raclot épouse, le 11 novembre suivant, Nicolas Perrot, interprète, coureur des bois, commandant militaire et capitaine de milice. Enfin, Françoise Raclot épouse Michel David à Champlain le 2 décembre 1671.

4. Disponible sur Internet par Gallica. Voir MAUFFRÉ-FUSELIER, Mireille. « La statue de Jean, Sire de Joinville », *Racines haut-marnaises*, revue du Centre généalogique de Haute-Marne, n° 100, 4^e trimestre, 2016, p. 25–26.

5. Voir le plan sur www.auditoire-joinville.fr.

6. RAINVILLE, Mona-Andrée. « Les sœurs Raclot, Parisiennes et Filles du roi ? Voyons voir... », *Mémoires*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, vol. 67, n° 3, cahier 280, automne 2016, p. 193–221.



Chaumont. Extrait de JOLIBOIS, Émile. *Histoire de la ville de Chaumont (Haute-Marne)*, Paris, J.-B. Dumoulin, 1856, p. 96–97.

D'autres migrants sont aussi originaires de Chaumont.

Alexis Jean (1737–1783) arrive comme soldat de la compagnie de Beaujeu. Le 9 mai 1758, il contracte mariage avec Marie-Geneviève Dandurand et l'épouse le même jour à Montmagny. Le couple a onze enfants dont une fille Marie-Louise qui épouse Edmond-Victor De Koenig.

Dans son contrat de mariage du 12 avril 1671 avec Paul Dazé, signé à Montréal, Françoise Gobillot (Goubilleau) se dit originaire de Chaumont-en-Bassigny. Les registres n'ont pas révélé sa filiation. Il en est de même pour deux autres Filles du roi : Marie Besche qui épouse Pierre Chaperon à Boucherville le 19 novembre 1670, et Ursule Turbar (orthographe variable) qui se marie avec Jean Gelly en 1667. Ce dernier couple, d'abord établi sur une concession de la Rivière-Saint-Charles, s'installe ensuite à L'Ancienne-Lorette ; il se trouve dans ma généalogie personnelle.

À Chaumont, on peut voir le donjon, dernier vestige du château des comtes de Champagne dominant la vallée de la Suize et d'où on aperçoit le quartier des tanneries. On pensera, en y jetant un coup d'œil, à la famille des sœurs Raclot composée de tanneurs et de marchands. La tour d'Arse (du XIII^e siècle), toujours visible, faisait partie des remparts de la ville. Il faut aussi voir la basilique Saint-Jean-Baptiste (XIII^e–XIV^e siècles) et son sépulcre, ainsi que la chapelle des Jésuites (XVII^e siècle), et observer aux coins des rues leurs anciens noms gravés dans la pierre. Pour les périodes plus récentes, on évoquera la famille de sculpteurs Bouchardon et le Festival annuel de l'affiche et des arts graphiques.

Bourbonne-les-Bains

Barthélémy Darche est originaire de cette commune. Il y est baptisé le 5 mars 1732. Il vient en Nouvelle-France comme soldat, vraisemblablement en 1754. Il épouse, le 14 janvier 1760 à Chambly, Charlotte Racine. Le couple a quatorze enfants, dont cinq se marieront.

Les eaux thermales de la ville sont connues depuis longtemps. Elles soignent en particulier les rhumatismes, les

séquelles de traumatismes et les voies respiratoires. Un incendie a ravagé la ville en mai 1717. Un hôpital militaire a été établi en 1735.

Notons en passant que l'écrivain Maurice Constantin-Weyer y est né en 1881. Il a vécu plusieurs années dans l'Ouest canadien au début du XX^e siècle. Il en a tiré en particulier le roman *Un homme se penche sur son passé* (1928).

Breuvannes

L'origine de Jean Salva dit Laviolette est incertaine. L'ouvrage *Combattre pour la France en Amérique* le dit d'Auberive. La référence des Compagnies franches de la Marine sur le site de la Société de généalogie de Québec indique qu'il est probablement d'Essoyes (Aube). Pour des motifs que j'ai détaillés dans le numéro des *Cahiers haut-marnais* consacré à mes recherches, je pense qu'il est originaire de Breuvannes où il serait né en 1732. Venu au pays comme soldat, Jean Salva épouse à Yamaska en 1761 Marie-Louise Pélissier, dont il a deux fils.

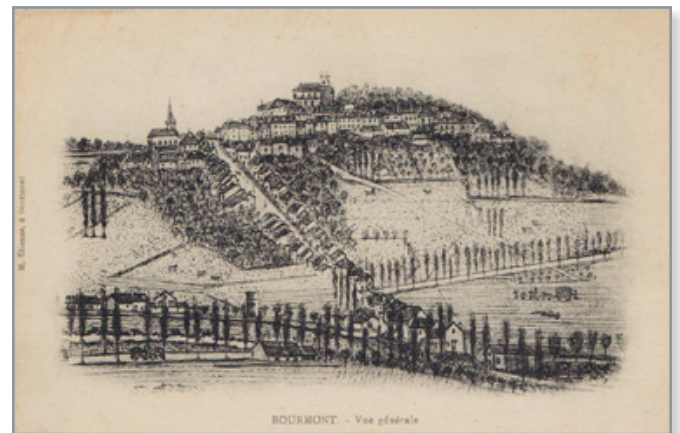
De nombreux fondateurs de cloches sont originaires de cette ville, comme des communes voisines. C'est le cas des Salva.

Bourmont et Saint-Thiébault

Avec Châteauvillain et Reynel, autres communes du département de la Haute-Marne, Bourmont porte le titre de *petite cité de caractère*. Elle est à la limite de la Lorraine et de la Champagne anciennes. Le site est escarpé. Pour donner une idée de la pente, rappelons qu'un projet de réunion des deux communes, Bourmont et Saint-Thiébault, est envisagé en 1812 et que les habitants de Saint-Thiébault font valoir que Bourmont n'est pas accessible en hiver :

La topographie du terrain fait que le chemin menant à la ville de Bourmont est quasiment impraticable à des charrois pendant la période hivernale en raison de la très forte déclivité qui sépare les deux communes.

Le ministre de la Guerre a ordonné par ailleurs que les troupes à cheval stationnent à Saint-Thiébault ou dans les communes environnantes autres que Bourmont. Enfin, il n'y a pas d'octroi (impôt sur les marchandises entrant dans la



Bourmont. Dessin ancien.
Source : Office de tourisme de Bourmont.

ville) à Saint-Thiébauld, contrairement à Bourmont. On voit là quelques différences existant dans les communes à l'époque et qui sont susceptibles d'enflammer les passions et de conforter les oppositions. Le projet, on le devine aisément, fut classé sans suite⁷.

La proximité de la frontière allemande incitait sans doute nombre d'habitants à faire de la contrebande, au risque de se faire prendre. Ce fut le cas de Gabriel Cordier, baptisé à Bourmont en 1684. Il figure en février 1733 sur une liste de faux-sauniers condamnés à finir leurs jours en Nouvelle-France ; en 1736, il demande l'autorisation de faire venir sa femme et sa famille, et cette permission est accordée. La famille vit à Montréal où se marieront ses deux filles. Un autre faux-saunier, originaire de la commune voisine de Saint-Thiébauld (au bas de l'escarpement), Antoine Fréby, a été condamné en 1731 au même sort que Cordier. Il contracte mariage en 1736 à Québec avec Marie-Anne Benoist, mais l'acte est sans suite : on ne trouve pas trace d'autre union pour Fréby.

Colmier-le-Haut, Colmier-le-Bas, Praslay, Arbot

Le département de Haute-Marne a un long passé métallurgique. Il n'est pas étonnant que Jacques Simonet, baptisé à Colmier-le-Bas en 1682, successeur de Pierre-François Olivier aux Forges du Saint-Maurice, soit venu y chercher des ouvriers, en particulier dans le sud du département (près de la Côte-d'Or voisine) : Nicolas Champagne est baptisé à Dancevoir en 1708 ; Laurent Girardeau à Colmier-le-Haut en 1712. Originaire de Praslay où elle est baptisée en 1698, Antoinette Guenin épouse à Leuglay en Côte-d'Or, Jean Aubry ; le couple et ses enfants arrivent en Nouvelle-France vers 1739. On ne connaît pas l'origine exacte de Jean (Jean-Baptiste) Chaput et de ses deux filles venues avec lui (mais il a un fils baptisé à Praslay) ni celle de Pierre Hérard qui devient son gendre en 1738.

Nicolas Geoffroy, baptisé à Arbot le 27 mars 1714, aurait aussi travaillé aux Forges. En 1742, il se marie à Lavaltrie avec Marguerite Griveault ; le couple a douze enfants. En 1763, il épouse en secondes noces, toujours à Lavaltrie, Marie-Antoinette Frappier. Le couple a eu six enfants.

On regrette toujours de ne pas trouver l'origine précise de tel ou tel migrant, alors que le patronyme se trouve bien dans les actes du lieu présumé. C'est le cas pour Étienne-Nicolas-Blaise Perrault (Pérot) qui est dit originaire de Saint-Urbain, diocèse de Châlons [-en-Champagne], dans son contrat de mariage à Québec en 1729 avec Marie-Anne Guenet. On peut penser qu'il est originaire du village de Saint-Urbain-Mâconcourt près de Joinville, où les patronymes des deux parents du migrant apparaissent fréquemment. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que Nicolas Bailly, dont il a été question plus haut, originaire d'une commune proche, est dit présent dans l'acte. Hélas, les registres comme les actes consultés n'ont rien certifié.

On ne peut pas évoquer toutes les communes qui présentent un intérêt historique. Un mot cependant au sujet de Wassy, célèbre à cause du massacre de protestants perpétré le 1^{er} mars 1562 par le duc de Guise et ses soldats. Les restes d'une construction située sur le lieu où s'élevait la grange du massacre rappellent cet événement. Un temple, tout proche, constitue un musée. Un migrant, Nicolas (ou Isaac-Nicolas) Vilerme (ou de Vilerme) est originaire de Wassy, mais seuls deux actes mentionnent sa présence à Québec en 1727 (au registre des malades de l'Hôtel-Dieu) et en 1730 (une location...).

D'autres communes ou bourgs ne présentent plus aucuns vestiges de l'époque du migrant qui y est né. C'est le cas d'Aingoulaincourt qui ne compte que quatorze habitants. Pierre-François Olivier (De Vézin, en Nouvelle-France) y est baptisé le 29 avril 1707. Il vient en Nouvelle-France en 1735 pour examiner l'état des Forges du Saint-Maurice qu'il remet en fonctionnement. Il épouse, à Trois-Rivières en 1749, Marie-Josèphe Duplessis. Le succès n'étant pas au rendez-vous, il est rappelé en France, puis envoyé en Louisiane, où il meurt. Ses enfants l'y ont rejoint. Des actes épars ont livré d'intéressants renseignements sur la famille d'Olivier, en particulier sur son père, capitaine d'artillerie puis maître de forge. Sa commune a tenu à rendre hommage à Pierre-François Olivier en donnant son nom à une rue.



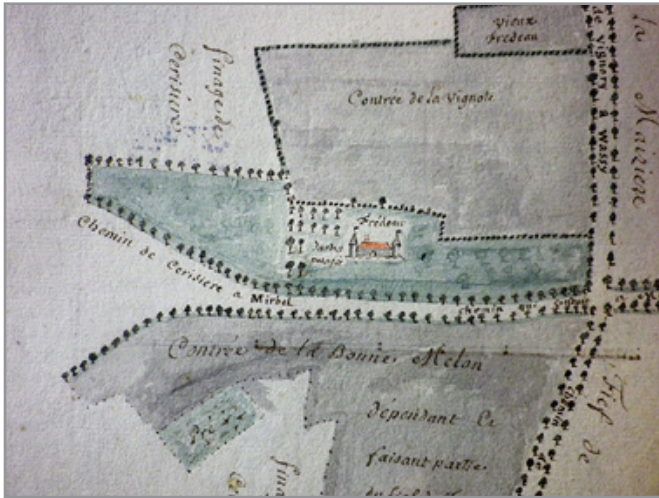
Rue Olivier de Vézin à Aingoulaincourt. Photo fournie par l'auteur.

Plonger dans l'histoire d'un département, ne serait-ce qu'au travers de la recherche de l'origine de personnes qui sont parties pour le Québec, dévoile un plus ample panorama de l'activité des habitants de l'époque que la seule attention à l'histoire d'une famille ou d'un ancêtre personnel. C'est l'occasion de découvrir, même sommairement, les activités des paysans, les multiples actes passés devant les notaires, les affaires devant la justice. La présence des militaires, par exemple, constante au cours des siècles étudiés, constitue peut-être la raison de l'engagement d'une majorité des migrants originaires de la Champagne haut-marnaise comme militaires (45 % pour les migrants que j'ai étudiés).

S'agissant de ces recherches avant tout généalogiques, toutes les communes n'offrent pas le même éventail de possibilités : la disparition des registres anciens ou des actes notariés empêche souvent de trouver le lieu d'origine exact ; il faut alors explorer bien d'autres pistes (registres de justice, archives communales) pour tenter de trouver tout de même *quelque chose*. François Consigny est dit de Buchey (aujourd'hui

7. DESNOUVEAUX, Didier. « Les communes haut-marnaises au XIX^e siècle », *Les Cahiers haut-marnais*, n° 268, 2013/1, p. II.

Rizaucourt-Buchey) dans les actes en Nouvelle-France; un frère naît à Cerisières en 1701. De plus, les parents se sont mariés dans cette dernière commune au mois de février précédent et l'époux demeure à la cense (ferme, métairie) de Froideau. Les actes notariés ne nous ont pas livré beaucoup de renseignements complémentaires sur la famille; mais un document de la série B (affaires de justice) aux archives départementales contient l'*Arpentage General de la Terre et Seigneurie de Cerisiere, ensemble des fiefs de fredeau, Bussy, Courmont Et Montgimont...* agrémenté d'un beau plan de Frédeau (orthographe de l'époque).



Plan de Frédeau.
Source : Archives départementales de la Haute-Marne, Série B, Justice 166.

François Consigny est lui aussi, comme Cordier et Fréby dont il a été question plus haut, condamné en tant que faux-saunier à finir ses jours au Canada. Il y contracte deux mariages. Le premier a lieu en 1738 avec Marie-Louise Ducharme; le couple a dix enfants, dont sept se marieront. La famille vit à Sainte-Marie-de-Beauce et Saint-Joseph, Saint-Étienne et Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Le second mariage est célébré en 1757, à Saint-Nicolas, avec Marie-Geneviève Gagnon.

Je terminerai par quelques migrants originaires de communes diverses qui se sont mariés à Québec ou aux environs.

- Joseph Fauconnet naît à Saint-Dizier (nord du département) en 1692. Le 19 décembre 1717, il épouse Marie-Thérèse Robitaille. Un enfant naît en 1721; il meurt à l'âge de deux jours, suivi de la mère. On perd alors la trace de Fauconnet.

Saint-Dizier. Le château.
Collection particulière.

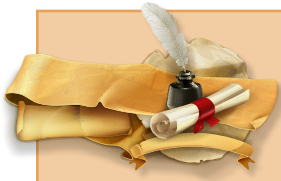


- Claude Goïrot, de Rolampont, arrivé comme soldat, épouse en 1756 Libère Crimerin; on ne leur connaît pas d'enfants; et le couple n'apparaît plus dans les actes après septembre 1760.
- Marie Morin, peut-être de Domblain, arrive en 1673 et se marie avec Laurent Gignard ou Guignard résident de la Côte-de-Beaupré; les sept enfants du couple sont baptisés à L'Ange-Gardien et trois filles se marieront.
- François Morisseau dit Chaumont, un autre soldat, né à Chamarandes, épouse en 1757 Françoise Desève. Il témoigne, à deux reprises, de la liberté au mariage d'autres soldats. Un seul acte, de 1760, montre sa présence à Québec. Il est probable que le couple soit revenu en France ensuite.
- Les parents d'Aimé Ruel ou Rouelle se sont mariés à Parnot; l'acte de baptême du migrant n'a pas été trouvé. En 1725, il épouse à Québec Louise Bertelot; leurs dix enfants y sont baptisés.
- On ne connaît pas non plus la date de naissance de François Semide dit Chaumont, venu comme soldat, époux de Marie-Anne Arbour et père de cinq enfants.

AUTRES SOURCES :

- Archives départementales de Haute-Marne.
- *Ces villes et villages de France, ... berceau de l'Amérique française*, Le Puy-Sainte-Réparate, Champagne-Ardenne, Alsace, Lorraine, Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, vol. I.
- Fichier *FrancoGène*, www.francogene.com/.
- Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com/.
- *PRDH (Programme de recherche en démographie historique)*, Université de Montréal, ©1999–2016, www.genealogie.umontreal.ca/fr/.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : belleau.romain@gmail.com



Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Cette rubrique vise à faire état des recherches réalisées au Québec. Elle fait ainsi écho à des articles publiés dans les revues scientifiques. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de *L'Ancêtre* d'avoir accès aux différentes recherches limitrophes de la généalogie et d'être à l'avant-garde de l'information.

PREMIÈRE PARTIE

Le sulpicien François Daniel : premier auteur généalogiste au Québec ?

Une fois de plus, nous dévions quelque peu des objectifs initiaux de cette rubrique pour proposer au lecteur une balade au fil des recherches. Mais nous ne pouvions passer à côté d'un événement historique de cette importance pour la genèse de la généalogie au Québec.

L'année 2017 marque, en effet, le 150^e anniversaire de la parution du *premier et unique ouvrage de généalogie publié au Québec avant 1871*.

C'est en ces termes que René Jetté¹ définit l'ouvrage du sulpicien François Daniel². Rattachant cet ouvrage à la tendance panégyrique ayant cours au milieu du XIX^e siècle, il porte un regard sévère tant sur l'ouvrage que sur son auteur. Parlant de ce dernier, il dit :

*L'auteur reflète bien les égarements d'une certaine généalogie, particulièrement florissante en France à l'époque : alliance de la généalogie et de la noblesse, dévouement ultramontain à la cause de la petite noblesse d'épée...*³

Jetté critique également certains éléments de la démarche de l'auteur :

... inégalité de traitement (choix inexplicé de certaines familles, préférence accordée à certaines lignes ou à certains personnages), approximation ou imprécision sur les faits généalogiques élémentaires (noms,

*dates et lieux) et bavardage généralement dépourvu d'indication sur les sources*⁴.

Jetté, l'auteur du *Traité de généalogie*, conclut : *Ce jugement est sévère, mais la juste mesure de l'ouvrage de Daniel, ce sont les œuvres subséquentes qui en fournissent l'étalon*⁵.

Reprenant les mêmes idées, Guy Saint-Hilaire ajoute : *Il ne s'agit toutefois pas d'une production qui a eu une grande influence, ou qui a été un point tournant dans l'histoire des descendances au Québec*⁶.

Un contemporain de François Daniel, Edmond Lareau, dans ses commentaires, mentionne pareillement que l'œuvre de l'abbé est un « *livre de luxe destiné à orner les salons et les bibliothèques*⁷ ».

Ces jugements lapidaires, et le fait que l'année 2017 marque le 150^e anniversaire de la publication de l'œuvre, nous incitent à voir par nous-mêmes si le premier ouvrage de généalogie au Québec mérite un tel traitement.

Sulpicien un jour, Sulpicien toujours

François Daniel est né en France, à Coutances en Normandie, le 6 septembre 1820. Entré au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, il est ordonné prêtre au mois de mai 1847 et arrive au Canada au mois d'octobre de la même année. Il décède à Montréal, le 20 février 1908⁸. De 1850 à 1855, il est responsable

1. JETTÉ, René. *Traité de généalogie*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1991, 718 p.

2. DANIEL, François. *Nos gloires nationales ou Histoire des principales familles du Canada*. 2 tomes, Montréal, Eusèbe Senécal, Imprimeur-Éditeur, 1867. t. 1, 365 p. ; t. 2, 437 p.
<https://archive.org/details/nosgloiresnatio01danigoog>, <https://archive.org/details/nosgloiresnation02dani>.

3. JETTÉ. *Op. cit.*, p. 225, section 5.2.1.3, *Le panégyrique au Québec*.

4. *Ibid.*, p. 225.

5. *Ibid.*, p. 225. Évidemment, Jetté fait référence aux travaux de M^{gr} Tanguay qui seront publiés quelques années plus tard.

6. SAINT-HILAIRE, Guy. « L'histoire de la généalogie au Québec, des origines à 1960 », *Histoire Québec*, vol. 15, n^o 3, 2010, p. 30–34.

7. LAREAU, Edmond. *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, John Lovell, 1874, 504 p. Voir également les p. 213 et suivantes, pour des commentaires sur le travail de l'abbé Tanguay.

8. GAUTHIER, Henri. *La Compagnie de Saint-Sulpice au Canada*, Montréal, Séminaire de Saint-Sulpice, 1912, 150 p.

de la bibliothèque paroissiale de Notre-Dame à Montréal⁹, tout en occupant des fonctions pastorales dans cette paroisse.

Dans un ouvrage sous la direction de Dominique Deslandres¹⁰, les auteurs considèrent l'abbé Daniel comme un des biographes les plus prolifiques du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. Ainsi, les auteurs ont-ils recensé, pour le XIX^e siècle, 108 documents biographiques, dont 34 manuscrits, produits par 19 auteurs sulpiciens. L'abbé François Daniel serait responsable de 15 % de la production, tout juste derrière les abbés Faillon (36 % de la production) et Pierre Rousseau (18 %)¹¹.

Les biographies sont avant tout rédigées à des fins didactiques, faisant, en général, la promotion de la vertu, des vies non pas les plus extraordinaires, mais les plus imitables et les plus exemplaires d'un point de vue religieux. Finalement, notons que les documents publiés sont souvent anonymes ou sous des noms d'emprunt. Ce qui est le cas pour la publication de l'abbé Daniel.

L'œuvre ou les misères d'un auteur

Il n'est pas de notre propos de nous étendre longuement sur le contenu de l'ouvrage. Rappelons seulement que nous y retrouvons une biographie du Chevalier Benoist, un abrégé de l'histoire du Canada, une notice sur la famille Guy, des microbiographies sur certaines familles *illustres*, lire notables, du Québec d'antan, des notes biographiques sur des familles françaises dont les patronymes sont similaires à ces notables mais sans être nécessairement apparentés, des listes de militaires, des reproductions de signature et d'armoiries, etc. À certains égards, l'ouvrage prend l'apparence d'un cabinet de curiosités entre deux couvertures.

Reprenant une des critiques d'un contemporain de Daniel, *c'est un manque d'ordre, une certaine confusion... qui fatigue le lecteur lorsqu'il veut chercher un sujet en particulier*¹².

Notre intérêt résidera principalement dans certaines observations sur ce que Gérard Genette nomme le paratexte, c'est-à-dire sur tout ce qui *entoure* le texte principal (couverture, sous-titres, dédicaces, notes, préface, etc.)¹³.

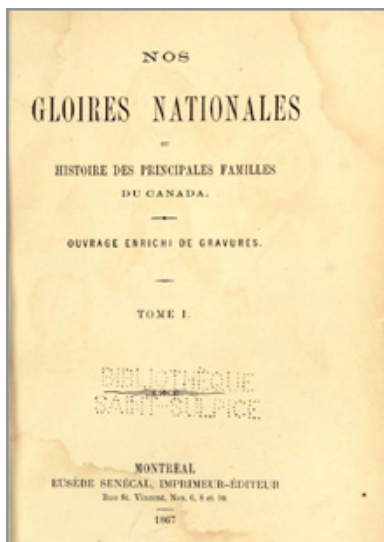


François Daniel, p.s.s.
Source : Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal.

Notons, dans un premier temps, et comme il a été mentionné précédemment, que le nom de l'auteur n'apparaît pas sur la page couverture, et ce bien que l'auteur invite, à plusieurs reprises, ses lecteurs à communiquer avec lui. Discretion sulpicienne oblige !

Dans un deuxième temps, soulignons que l'ouvrage a été publié en 1867 et l'année suivante, sous des formes ou des formats différents et avec des titres légèrement modifiés¹⁴.

9. SÉGUIN, François. *D'obscurantisme et de Lumières: La bibliothèque publique au Québec depuis ses origines au XXI^e siècle*, Montréal, Éditions Hurtubise, 2016, 660 p.
10. DESLANDRES, Dominique, sous la dir. de, John-A. DICKINSON et Ollivier HUBERT. *Les Sulpiciens de Montréal: Une histoire de pouvoir et de discrétion — 1657–2007*, Montréal, Fides, 2007, 670 p.
11. François Daniel serait également l'auteur d'un document sur le séminaire de Montréal (1902), il aurait participé à la traduction de l'ouvrage de M^{me} J.C. Smalley (*Les jeunes converties*, 1887), et aurait commis certains autres écrits sur d'Iberville (1868) et des discours apostoliques. Source: Iris.banq.
12. LEFEBVRE DE BELLEFEUILLE, Édouard. Bibliographie dans *La Revue Canadienne*, mai 1868, p. 397–400. Outre ses critiques de forme, De Bellefeuille fait des commentaires très positifs sur le travail de l'abbé Daniel.
13. <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Paratexte&action=history>.
14. Différentes versions de l'ouvrage de François Daniel, toutes publiées par l'éditeur-imprimeur Eusèbe Senécal, à Montréal, en 1867, sauf deux en 1868, sans nom d'auteur. 1) *Histoire des grandes familles françaises du Canada ou Aperçu sur le chevalier Benoist et quelques familles contemporaines*, 1867, 673 p., paraît être la première édition; 2) *Nos gloires nationales ou Histoire des principales familles du Canada*, en deux tomes semble être la seconde édition, 894 p.; 3) *Précis historique ou Abrégé de l'histoire avec Aperçu sur les principaux personnages du pays*, 1867, 57 p.; 4) *Vicomte de Léry*, 1867, 362 p.; 5) *Notice sur la famille Guy et sur les quelques autres familles*, 1867, 158 p.; 6) *Les Français dans l'Amérique du Nord ou Histoire des principales familles – supplément*, 1868, 78 p.; 7) *D'Iberville ou Le Jean-Bart canadien et la baie d'Hudson*, 1868, 23 p. Ces documents sont disponibles dans la bibliothèque numérisée de BANQ.



Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

On remarque que le nom de l'auteur n'est pas indiqué. Discretion sulpicienne oblige.

Cette multiplication des versions semble donner raison à Lefebvre de Bellefeuille qui opinait que l'auteur *n'avait peut-être pas bien arrêté le plan de son ouvrage en le commentant*¹⁵. Mais cette prolifération de versions et de tirés à part souligne peut-être également les difficultés rencontrées lors de la vente de l'ouvrage initial.

Les difficultés commerciales, et disons-le mercantiles, pointent à plusieurs reprises en avant-propos. Ainsi, l'abbé Daniel mentionne :

... nous n'avons reculé devant aucune dépense... dans la persuasion que ces déboursés seraient noblement couverts... (Tome I, p. V).

Dans son supplément de 1868, s'excusant de n'avoir pu enrichir cette publication d'un plus grand nombre de gravures, il écrit : *... c'est parce que nous étions dans l'impossibilité matérielle de faire une plus grande dépense* (Supplément, 1868, p. 42).

Et il ajoute : *... nous déflions qui que ce soit... d'exhiber un ouvrage du même genre renfermant autant de richesses artistiques.*

Nous avons certaines indications que le succès escompté par l'abbé Daniel n'a peut-être pas été atteint. Une insatisfaction certaine pointe :

En France, une semblable publication eût été, non seulement appréciée, mais incontinent enlevée; ici, où les goûts sont ailleurs, on considère peut-être trop le prix d'un livre, et on ne fait pas assez attention aux déboursés qu'il entraîne (Supplément, 1868, p. 42).

Le niveau de frustration est encore plus évident dans le tiré à part concernant d'Iberville (1868). Invitant les lecteurs à se procurer son premier ouvrage, *Histoire des Grandes Familles du Canada*, s'ils désirent obtenir plus *d'autographes* (sic), de portraits et d'armoiries, il ajoute, en préface :

*Mais peut-être, ne comprenant pas assez que la gloire de ces familles fait la gloire de tous, préférera-t-on des superfluités à ce monument (sic) élevé en leur honneur; peut-être laissera-t-on aux concitoyens d'une autre origine le mérite d'apprécier et de faire valoir un travail, fruit de tant de veilles et de déboursés*¹⁶.

Sans doute l'abbé Daniel est-il fier de préciser que *Cet ouvrage qui a reçu le PREMIER PRIX à la dernière Exposition Provinciale, peut être donné en prix dans les Collèges et les Couvents, où (sic) être offert comme étrennes au nouvel an. – La reliure est en rapport avec l'impression* (Supplément, 1868).

Dans le même document de 1868, l'abbé Daniel mentionne également que le

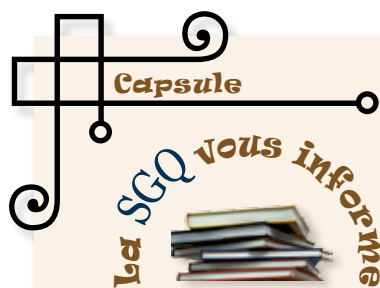
Secrétaire d'État de la Puissance, le Ministre de l'Instruction Publique et l'Orateur de la Chambre de la Province de Québec ont bien voulu faire placer un exemplaire de ces deux ouvrages dans les trois grandes Bibliothèques du pays.

Dans un prochain article nous discuterons de l'antériorité de l'œuvre, des méthodes de recherche de l'abbé Daniel, de sa contribution et des perspectives pour l'histoire de la généalogie.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : fortierdanielsq@gmail.com

15. LEFEBVRE DE BELLEFEUILLE. *Op.cit.*, p. 399.

16. DANIEL, François, D'Iberville, *op.cit.*, p. IV.



Service de recherche en généalogie

La Société de généalogie de Québec offre un service de transcription de documents anciens du XVII^e au XIX^e siècle, notamment des actes de mariage, des contrats de mariage, d'acquisition, de vente ou d'inventaire après décès. Le demandeur doit fournir une copie numérisée du document.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet « Service de recherche et d'entraide » : www.sqq.qc.ca/service-de-recherche



Le généalogiste juriste

Raymond Deraspe (1735)

Paul Le Bel, avocat, expert en droit du travail

Si je me reporte au début des années 1950 quand je suis entré à l'université, l'on pouvait lire les spécialités des médecins en exercice. Il en était un peu ainsi des ingénieurs, même s'il me semble que les ingénieurs civils étaient majoritaires. Pour les membres du barreau, seuls leurs noms et renseignements pour les atteindre étaient diffusés. Seul le bouche à oreille permettait d'apprendre qui était le mieux placé pour éclairer l'éventuel client sur une question spécifique. Celui qui se spécialisait le faisait à ses frais et risques. Il n'y avait aucun enseignement organisé pour les spécialités juridiques ni de contrôle des connaissances particulières. Le temps et l'argent consentis pour se spécialiser étaient un jeu de roulette russe. Si un avocat s'y consacrait, les clients ayant une question particulière ne réfèrent pas à ces spécialistes du droit, fidèles à leur avocat habituel. Un mot sur l'ascendance paternelle de M^e Paul Le Bel, expert en droit du travail, sur sa carrière professionnelle et ses activités sociales et culturelles nous permettra de mieux connaître le Québec d'avant sa Révolution tranquille.

Mariage à Saint-Sauveur, Québec

En la belle église Saint-Sauveur située à l'angle des rues des Oblats et De Mazenod à Québec, les parents de l'avocat Le Bel ont échangé leurs consentements le 6 novembre 1905. Elzéar Lebel, majeur, barbier, paroissien, dont les parents sont de Rimouski, et Marie Plamondon, majeure, aussi paroissienne, fille d'Olivier et Albina Cantin, eux aussi de la paroisse, s'unissent. La dispense de deux bans a été accordée par M^{gr} Cyrille-Alfred Marois, vicaire général de l'archidiocèse de Québec. À la suite de la publication du troisième ban, aucun empêchement au mariage n'a été révélé. La bénédiction nuptiale a été donnée par le curé célébrant, l'oblat Wilfrid Valiquette (Sainte-Agathe, 1866 – Trois-Rivières, 1918). Signent les époux, leurs témoins Gédéon Moisan, ami de l'époux, et Paul Lachance, cousin de l'épouse. Le curé à également signé.

À Saint-Simon de Rimouski

Le 24 novembre 1863 à Saint-Simon, les aïeuls de l'avocat Le Bel se sont unis, créant par leurs consentements le lien matrimonial. Damase Lebel, mineur, cultivateur, dont les parents sont de Saint-Germain de Rimouski, épouse Gracieuse Fournier, mineure, fille de Frédéric et Séraphine Boucher, tous trois de Saint-Simon. Les parents des époux ont donné leur consentement. Sont présents: Joseph Boucher et Joseph Banville, dont le lien avec les époux n'est pas précisé, et Frédéric Fournier, père de l'épouse. Seul signe le célébrant, curé, Siméon-Germain Marceau (Saint-Vallier, 1802 – Saint-Arsène, 1892).



M. Paul Le Bel.
Gracieuseté de la Galerie des bâtonniers du Barreau de Québec.

À la cathédrale de Rimouski

Les bisaïeuls paternels de M^e Le Bel, Narcisse, majeur, journalier, et Marie Bouillon, aussi majeure, fille de Jean-Baptiste, cultivateur, et Agnès Côté, tous de la paroisse de Saint-Germain, après publication de trois bans, ont échangé leurs consentements le 12 avril 1842. Aucun empêchement n'ayant été découvert, ils ont reçu la bénédiction nuptiale. Les parents de l'époux sont de Trois-Pistoles. Sont présents: les pères des époux, Jean-Baptiste (illisible), ami, Jean-Baptiste Lebel, frère de l'époux, et Abraham Côté, oncle de l'épouse. Nul n'a su signer sauf Abraham Côté et le curé célébrant Thomas-Ferruce Picard-Destroismaisons (Saint-Pierre-de-la-rivière-du-Sud, comté de Montmagny, 1796 – Saint-François, île d'Orléans, 1866).

À Trois-Pistoles

Joseph Lebel et Céleste Métayer, quadrisaïeuls paternels de Paul Le Bel, ont uni leurs destinées à l'église de Trois-Pistoles le 13 juillet 1812. Trois bans ont été publiés là et à L'Isle-Verte. L'époux est majeur, l'épouse, mineure. Elle est fille de Bénoni, agriculteur, et Geneviève Lepage. Aucun empêchement n'a été découvert. L'acte indique les présences de Joseph Roi, Michel Bérubé et Jean-Baptiste Rioux. L'échange des consentements est suivi de la bénédiction nuptiale donnée par le célébrant, curé de Trois-Pistoles, Charles Hot (Québec, 1776 – Grondines, 1835).

À Kamouraska

Le 8 novembre 1784 en l'église Saint-Louis à Kamouraska, les quinquaisèuls paternels de l'avocat Le Bel ont prononcé leur oui décisif. Joseph Lebel, dont l'âge et le métier ne sont pas indiqués, et Marie-Victoire Soucy dont j'ignore l'âge aussi, faute de mention dans l'acte. Selon le *PRDH*, ils étaient âgés de 29 et 17 ans respectivement. Elle est la fille d'André et Marie-Céleste Nadeau. Tous sont de la même paroisse. Le curé célébrant indique l'absence de découverte d'empêchement et reçoit l'échange des consentements avant de procéder à la bénédiction nuptiale. Il signale les présences du père de l'époux, d'Alexandre et Benjamin Michaud, de Paschal Sirois et de Pierre Michaud. Je lis les signatures de Benjamin et Pierre Michaud, puis de Paschal Sirois. Le célébrant est J.-Amable Trutaut (Montréal, 1731 – Kamouraska, 1818)

Deux mariages à Rivière-Ouelle

À Rivière-Ouelle le 25 novembre 1743, deux Kamouraskois « sixtisaèuls » de l'avocat Le Bel, s'unissent : Nicolas Lebel, de Saint-Louis de Kamouraska, dont l'âge et le métier ne sont pas indiqués, et Marie-Magdeleine Sirois (âge non indiqué), fille de feu François Sirois dit Duplessis et Marie-Françoise Roy, tous de Rivière-Ouelle. Après la publication de trois bans, aucun empêchement n'ayant été découvert, l'échange des consentements a

été reçu et la bénédiction nuptiale a été donnée par le célébrant qui se déclare chargé des fonctions curiales en cette paroisse. Il souligne les présences de la mère de l'époux, de Jean-Baptiste Roy, son beau-père, de François et Jean Sirois, frères de l'épouse, de Jean, Martin et Pierre Roy, ses oncles. Tous ont déclaré ne savoir signer, dûment interpellés. L'officiant est Louis Chevalier (? , vers 1700 – Québec, 1766).

Encore à Rivière-Ouelle le 23 août 1707, Nicolas Lebel épouse Marie-Magdeleine Michaud, fille de Pierre et Marie Asselin. N'ayant point eu accès à l'acte, j'ignore tout de l'âge et des métiers des époux. Ce que je pourrai ajouter provient du *PRDH* ou de répertoires. Le curé célébrant est Jean-Bernard de Requeleyne (France, 1660 – Québec, 1727).

À Château-Richer

Le 2 avril 1665, Nicolas Lebel, veuf d'une fille de Robert Drouin, épouse à Château-Richer Marie-Thérèse Migneault dit Châtillon, fille de Jean et Louise Cloutier. Nicolas est le premier Lebel à contracter mariage en Nouvelle-France. Il est le fils de Clément et Françoise Lagnel. Il est originaire d'Yville-sur-Seine, archevêché de Rouen, en Normandie (Eure). Le prêtre célébrant souligne les présences du père de la mariée, de Martin Provost et d'autres témoins. Le prêtre missionnaire est Thomas Morel (Amalis, France, 1636 – Québec, 1687).

MARIAGE ET FILIATION PATRILINÉAIRE ASCENDANTE DE PAUL LE BEL

Nom et prénom (Prénom du père ; nom de la mère)	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (Prénom du père ; nom de la mère)
Le BEL Paul (Elzéar ; PLAMONDON Marie)	1937-07-03 Notre-Dame-de-Québec	SASSEVILLE Marguerite (Elzéar ; PARADIS, Marie-Louise)
LEBEL Elzéar (Damase ; FOURNIER Gracieuse)	1905-11-06 Saint-Sauveur, Québec	PLAMONDON Marie (Olivier ; CANTIN Albina)
LEBEL Damase (Narcisse ; BOUILLON Marie)	1863-11-24 Saint-Simon de Rimouski	FOURNIER Gracieuse (Frédéric ; BOUCHER Séraphine)
LEBEL Narcisse (Joseph ; MÉTAYER Céleste)	1842-04-12 Saint-Germain de Rimouski	BOUILLON Marie (J.-B. ; CÔTÉ Agnès)
LEBEL Joseph (Joseph ; SOUCY Victoire)	1812-07-13 Notre-Dame de Trois-Pistoles	MÉTAYER Céleste (Bénoni ; LEPAGE Geneviève)
LEBEL JOSEPH (Nicolas ; SIROIS M.-Madeleine)	1784-11-08 Saint-Louis, Kamouraska	SOUCY M.-Victoire (André ; NADEAU Marie-Céleste)
LEBEL Nicolas (Nicolas ; MICHAUD M.-Madeleine)	1743-11-25 Rivière-Ouelle	SIROIS-DUPLESSIS M.-Madeleine (François ; ROY M.-Françoise)
LEBEL Nicolas (Nicolas ; MIGNEAULT M.-Thérèse)	1707-08-23 Rivière-Ouelle	MICHAUD M.-Madeleine (Pierre ; ASSELIN Marie)
LEBEL Nicolas (Clément ; LAGNEL Françoise) veuf de Marie Drouin	1665-04-02 Château-Richer	MIGNEAULT-CHATILLON M.-Thérèse (Jean ; CLOUTIER, Louise)

Naissance, formation générale, mariage, activités professionnelles et autres de Paul Le Bel

Paul Le Bel est né à Québec le 1^{er} jour de décembre 1907 et baptisé le jour même en l'église Saint-Sauveur sous les prénoms de Joseph-Siméon-Napoléon-Paul Le Bel. Ses parrain et marraine sont ses grands-parents maternels Olivier Plamondon et Albina Cantin (elle signe Céline), lesquels signent avec le vicaire A. Chaput, oblat de Marie-Immaculée. Il s'agit d'Anatole Chaput ordonné au sacerdoce le 16 juin 1906. Le père de l'enfant a déclaré ne savoir signer. Pourtant, à son propre mariage deux ans plus tôt, il l'avait fait.

Ses parents habitent alors au 172, rue Christophe-Colomb Ouest, côté sud entre les rues Signaï et Saint-Félix (Monseigneur-Cazeau), non loin du boulevard Langelier, à l'ouest de cette belle artère bordée d'arbres séparant les quartiers de Saint-Roch et de Saint-Sauveur. Il a dû avoir pour premiers éducateurs les frères des Écoles chrétiennes avant d'entrer au Petit Séminaire de Québec en 1921. Bachelier ès arts en 1929, année où il entreprit ses études de droit à l'Université Laval d'où il ressortit licencié avec grande distinction en 1932, année de son admission au Barreau.

Huit ans plus tard, le 3 juillet 1937, en la basilique Notre-Dame-de-Québec, Paul Le Bel épousait Marguerite-Aline-Albertine Sasseville, fille majeure de feu Elzéar et Marie-Louise Paradis de Rimouski. L'épouse est de la paroisse. Un seul ban y sera publié ainsi qu'à Saint-Sauveur, paroisse de résidence de l'époux. Avec sa mère et son frère comptable, il habite au 191, rue Bayard, côté est entre les rues Châteauguay et Franklin. L'on est dans la patrie du romancier Roger Lemelin qui a décrit son coin natal avec talent, à défaut d'empathie.

Il y eut dispense de deux bans, absence de découverte d'empêchement, et la bénédiction a suivi l'échange des consentements. Respectant l'ajout à l'article 65 du Code civil du Bas-Canada en vigueur à compter du 11 mars 1931, les époux déclarent avoir signé un contrat devant le notaire J.-Alexandre Gauvin, de la rue Saint-Jean à Québec. Les témoins sont Louis-Philippe Plamondon, oncle de l'époux, dont le père est décédé, et Lucien Sasseville, frère de l'épouse, aussi orphelin de père. Signent Marguerite Sasseville, Paul Le Bel, leurs témoins : A. M. E. Beaulieu, Corinne L'Espérance-Panet, M^{me} Alfred Bolduc, G.-H. LeBel, Pierre de Varennes et William Morin. L'officiant, qui se déclare dûment autorisé, Aimé Labrie (? 1891 – Québec, 1944) appose également sa signature.

Revenons à la carrière de juriste de Paul Le Bel, qui commence, au 51, rue Saint-Pierre à Québec, à l'étude Thériault (Élysée), Bienvenue (Valmore) & Lacroix (Gérard). Elle se poursuit à l'étude Bienvenue, Lacroix & Lebel, qui se trouve au 42, rue Sainte-Anne, à la Haute-Ville, de biais avec l'hôtel de ville, angle sud-est de la rue des Jardins. Puis c'est au « Merger », édifice d'une centaine de pieds de hauteur, angle sud-ouest des rues Saint-Joseph Est et de la Couronne, avec les avocats Mark et Ross Drouin. Paul Le Bel habite alors d'abord au 70, rue Saint-Germain, côté est, dans le quartier Saint-Sauveur entre

la rue Montcalm (qui deviendra la rue Père-Grenier) et la rue Massue (qui sera désignée sous le nom avenue des Oblats). Il habite ensuite jusqu'à son décès avenue Brown, non loin du chemin Saint-Louis qui, lors des regroupements municipaux de 2001, deviendra Grande Allée Ouest. À compter du milieu des années 1950, il œuvrera professionnellement au 80, rue Saint-Pierre à la tête de l'étude Lebel, Letarte (Pierre), Bilodeau (André), Boily (Raymond) et Lebel (Louis).

Paul Le Bel n'a pas fait progresser le droit seulement dans les différentes études desquelles il a été membre. À la Faculté de commerce de l'Université Laval, il a enseigné le droit commercial. Peu après le début de son enseignement, il fut appelé au conseil de direction de cette faculté. Il a également enseigné pendant dix ans à la Faculté des sciences sociales de la même université. À deux reprises, il présida le Conseil supérieur du travail du Québec. Il a également participé à de nombreux arbitrages.

Longtemps membre du comité de la bibliothèque du Barreau de Québec, il fut délégué au Barreau du Québec au début des années 1960. Il termina le mandat de son ancien associé, M^e Mark Drouin, comme bâtonnier de Québec. C'est donc lui-même qui a assermenté son fils Louis comme avocat en 1962. Il été collaborateur à *Canada français*, organe de l'Université Laval et à la *Revue du Barreau*. Mentionnons enfin son apport à diverses organisations sociales ou culturelles.

Décès

M^e Paul Le Bel est décédé subitement le 29 janvier 1964 à son domicile de l'avenue Brown à Québec. Les funérailles ont eu lieu à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens sur la rue Père-Marquette à Québec. L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Charles de la même ville. Il a laissé dans le deuil son épouse M^{me} Marguerite Sasseville, son fils Louis, époux de Louise Poudrier, docteur en droit, maintenant retraité de la Cour suprême du Canada et ses deux filles : Marie, épouse du docteur Pierre Langevin, neuropédiatre à Québec et Suzanne, cette dernière notaire en exercice à Québec de 1979 à 1986, épouse de Pierre Marchal, agriculteur.

Conclusion

Paul Le Bel, c'est la réalisation du rêve de ceux qui nous enseignaient dans nos collèges classiques.

Vous serez l'élite de la société de demain... Têtes bien faites, nous devons être. Au service de la société. Pères de famille exemplaires. Respectueux de l'ordre. Socialement engagés. Intègres.

Décédé dans la mi-cinquantaine, Paul Le Bel aurait dû être honoré à titre posthume par d'anciens maîtres lui survivant.

MÉDIAGRAPHIE

– ALLAIRE, Jean-Baptiste. *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910, 543 p.

– Annuaire Marcotte. Annuaire des adresses de la Ville de Québec.

- Le Canada ecclésiastique. *Almanach Annuaire du clergé canadien*, Montréal, La Librairie Beauchemin Ltée, 1920, 534 p.
- BAnQ Québec. Baptêmes, mariages et sépultures (BMS) jusqu'à 1900.
- *Idem* à la Société de généalogie de Québec (SGQ) jusqu'à 1941.
- Drouin (Institut généalogique). *Répertoire alphabétique des mariages canadiens-français (1760–1935)*.
- JETTÉ, René. *Dictionnaire généalogique des familles du Québec des origines à 1730*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1983, 1176 p.

- LEFEBVRE, Jean-Jacques. « Paul Le Bel », *Revue du Barreau*, vol. 24, 1964, p. 423–425.
- HUDON, Paul-Henri. *Rivière-Ouelle 1672–1972*, [s. l.], [s. é.], 1972, 492 p.
- PARADIS, Alexandre. *Kamouraska 1674–1948*, Québec, L'Action catholique, 1948, réédité en 1984, 394 p.
- PROULX, Armand. *Répertoire des mariages de Saint-Louis de Kamouraska 1707–1987*, [s. l.], [s. é.], 1968, 399 p.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : ibarabe@bell.net



apsule clio-généalogique : 1642–2017

L'année 2017 marque le 375^e anniversaire de la fondation de la ville de Montréal. L'année 1642 est également celle de l'ouverture du quatrième plus vieux registre paroissial au Québec, soit Notre-Dame de Montréal,

après ceux de Québec, Sillery et Trois-Rivières. Le registre est constitué de trois documents destinés respectivement aux baptêmes, aux mariages et aux sépultures. La première inscription au registre est celle du baptême d'un enfant amérindien âgé d'environ 3 ans, Anintakété, fils d'Atchemchi et de Tchiouantoukoue, de la nation des

Ounountcharounougak, baptisé Joseph. L'inscription est en latin, le prêtre officiant est le père Joseph Poncet de la Société de Jésus et le parrain est nul autre que Paul de Chomedey de Maisonneuve. Certains noteront que la date indiquée est le 28 *APRILIS* (avril), alors que la Ville-Marie aurait été fondée le 17 ou le 18 mai. Erreur de transcription ? Olivier Maurault, en 1958, n'avait pas encore trouvé une solution à cette énigme.

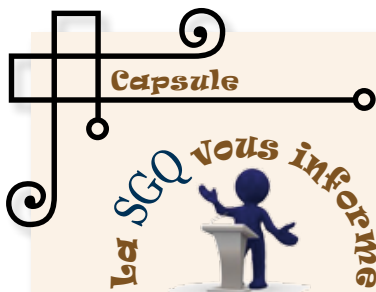
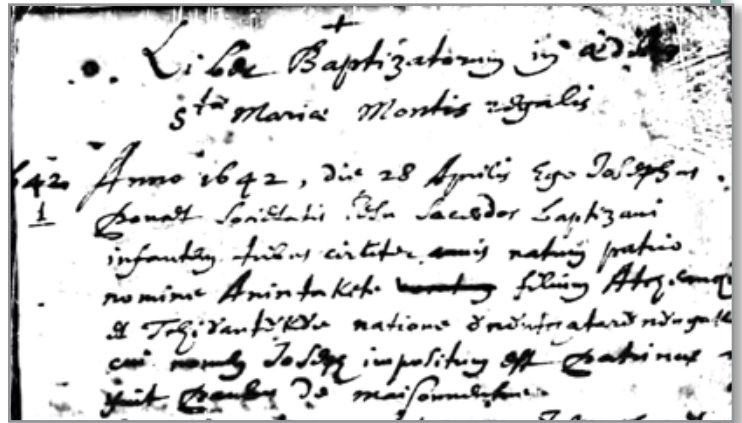
Il faudra attendre 1648 pour voir le baptême d'un enfant né de parents européens, soit celui de Barbe LeMonnier. Saluons finalement le travail d'Ovide Lapalice qui en a fait la première transcription en 1911.

LAPALICE, Ovide. « Le premier registre d'état civil de Montréal », Montréal, *The Canadian Antiquarian and Mumismatic Journal*, octobre 1911.

MAURALT, Olivier. « Le premier registre de l'État civil de Montréal », *Cahier des Dix*, n° 23, 1958, p. 91–106.

fortierdanielsqq@gmail.com

* Dans la mythologie grecque, Clio est la muse qui chante le passé des hommes et de leurs cités, leur l'histoire.



Conférences

La Société de généalogie de Québec offre une série de conférences mensuelles sur des sujets variés et culturels. Les conférences ont lieu le 3^e mercredi du mois à 19 h 30, au Centre communautaire Noël-Brulart, 1229, avenue du Chanoine Morel, Québec (arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge). Le stationnement est gratuit, l'entrée est libre pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres.



Armoiries de la ville de Québec

L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin (0751)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

D'un écartelé à l'autre : l'évolution des armoiries du Canada

Le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne nous offre l'occasion de jeter un coup d'œil sur l'histoire des armoiries du Canada à travers leurs représentations sur les édifices à Québec. Ce ne sont pas les exemples qui manquent, nous en avons recensé six seulement dans le quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire. Le plus original se trouve sur la façade de l'hôpital Laval (aujourd'hui l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec), dans le secteur Sainte-Foy (Figure 1).



Figure 1. Armoiries du Canada. Façade de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec.
Photo fournie par l'auteur.

Les premières armoiries du Canada

Notre périple dans l'armorial historique du Canada commence au Manège militaire de la Grande Allée (Figure 2). Nous voyons, au-dessus de la porte centrale, un grand écu regroupant des croix, des animaux, des poissons, des fleurs, des couronnes et même des arbres. L'écu est entouré de deux beaux rameaux de feuilles d'érable, d'un élégant listel chargé des mots *Dieu et mon droit*; il est surmonté d'une couronne ouverte ornée de

croix pattées, de fleurs de lis et de trois perles posées en trèfle placées en alternance entre les premiers éléments. Ce sont les armoiries de la « Puissance du Canada » en 1888.

Lorsque le 1^{er} juillet 1867 entre en vigueur l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le nouveau Dominion n'a pas d'armoiries qui lui soient propres. Ce sont toujours les armes de la Grande-Bretagne qui ornent les édifices gouvernementaux et les palais de justice.

Il faudra attendre que la reine Victoria concède, par une proclamation royale du 26 mai 1868, des armoiries aux quatre premières provinces canadiennes pour voir émerger des armoiries spécifiques au Canada.

Il faut savoir qu'outre la Nouvelle-Écosse dont les armoiries avaient été octroyées par le roi Charles 1^{er} en 1625, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Québec n'avaient pas d'armoiries proprement dites.

C'est ainsi que l'Ontario reçoit un écu
De sinople à une branchette d'érable à trois feuilles d'or, au chef d'argent chargé d'une croix de gueules.

Alors que les armes du Québec sont
D'or à une fasce de gueules chargée d'un léopard d'or accompagnée en chef de deux fleurs de lis d'azur et en pointe d'une branchette d'érable à trois feuilles de sinople.

Quant aux armoiries du Nouveau-Brunswick, elles sont :
D'or à la galère antique avec ses rames voguant sur une mer au naturel au chef de gueules chargé d'un léopard d'or.

Enfin, les anciennes armoiries de la Nouvelle-Écosse sont remplacées par un écu

D'or à la fasce ondée d'azur chargée d'un saumon d'argent nageant accompagnée de trois chardons au naturel¹.

Ces quatre écus sont réunis dans un écartelé sur le Grand Sceau de la nouvelle fédération qui, par commodité, servira d'armoiries sur les drapeaux et autres emblèmes du Dominion du Canada.

En 1870, l'adhésion du Manitoba à la fédération entraîne l'ajout d'un écu aux armes de la nouvelle province dans l'écartelé canadien. Puis, en 1871, un sixième quartier marquera l'entrée de la Colombie-Britannique dans l'union fédérale. L'Île-du-Prince-Édouard suivra en 1873. Ce sont ces sept quartiers qui

1. La Nouvelle-Écosse retrouvera ses armoiries initiales en 1929.

ont été sculptés sur la façade du manège de la Grande Allée² (Figure 2).



Figure 2. Armoiries du Canada en 1888.
Manège militaire de Québec.
Photo fournie par l'auteur.

La création en 1905 des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan entraînera l'ajout de deux nouveaux quartiers aux complexes armoiries canadiennes.

Une courtépointe héraldique

Comme nous l'avons vu avec les armoiries des ducs de Guise³, il y a de nombreux exemples d'armoiries réunissant plusieurs écus, en particulier dans les principautés de l'empire d'Allemagne. Mais, contrairement aux exemples européens, les premières armoiries du Canada regroupent des écus qui sont eux-mêmes complexes. Il en résulte donc un ensemble où l'œil se perd dans une courtépointe bigarrée. C'est le constat que le notaire et héraldiste Victor Morin présente en mai 1917 devant les membres de la Société royale du Canada. Dans son mémoire, Morin qualifie de dévergondage la mosaïque aux armes des provinces et il enfonce le clou avec cet ironique blasonnement : *D'arc-en-ciel à une bouillabaisse du même*⁴. L'auteur du *Code de procédure des assemblées délibérantes* propose alors les armoiries suivantes :

D'azur; à la fasce de gueules cousue, chargée d'un léopard d'or, accompagnée en chef de feuilles d'érable du même, semées en nombre égal aux provinces,

2. L'écu regroupe les armoiries ou emblèmes de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Colombie-Britannique et de l'Île-du-Prince-Édouard.

3. BEAUDOIN, Marc. « Des ducs à la duchesse d'Aiguillon », *L'Ancêtre*, vol. 43, n° 318, printemps 2017, p. 197.

4. MORIN, Victor. *Traité d'art héraldique*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1919, p. 174.

5. *Ibid.*, p. 175.

6. Dont celui de ne pas avoir respecté l'une des règles fondamentales en héraldique à savoir d'éviter de mettre émail sur émail et métal sur métal afin d'assurer une plus grande lisibilité par le contraste des teintes claires du métal et foncées des émaux.

et en pointe d'une fleur de lis aussi du même; timbré d'un castor au naturel, couché. Tenants, à dextre un Indien paré, appuyé sur son arc, et à senestre un Colon appuyé sur sa hache de défricheur. Devise: «Dieu protège»⁵.

Victor Morin n'est pas le seul à militer en faveur d'armoiries plus simples et plus représentatives pour le Canada. La participation des Canadiens à la Première Guerre mondiale a suscité dans la population un nouveau nationalisme ; celui-ci a pu se traduire dans certains milieux par un désir de voir le Canada se doter d'armoiries plus simples et plus représentatives d'un jeune pays qui s'appête à participer à la fondation de la Société des Nations. Les armoiries posées à l'entrée de la gare du Palais, inaugurée en 1915, participent peut-être à cette recherche de simplification des armes du Dominion en réunissant autour d'une feuille d'érable multicolore les emblèmes des Anglais, Irlandais, Français et Écossais (Figure 3). Ces armes s'inscrivent dans un vaste ensemble de décoration héraldique avec les armoiries des provinces placées en bordure de la verrière au plafond et celles de personnages historiques au sommet des grandes fenêtres de la façade de l'édifice.



Figure 3. Armoiries à l'entrée de la gare de Palais.
Photo fournie par l'auteur.

Vers de nouvelles armoiries

Malgré ses défauts⁶, la proposition de Victor Morin a le mérite de lancer le débat. Il faudra toutefois attendre la fin de la guerre

pour voir le gouvernement de Robert Laird Borden former un comité de hauts fonctionnaires pour se pencher sur l'opportunité de doter le Canada de nouvelles armoiries.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des échanges, propositions et contre-propositions qui jalonnent les travaux et les consultations du comité. Ce dernier était composé de Martin Burrell, secrétaire d'État, de Thomas Mulvey, sous-secrétaire d'État, de Joseph Pope, sous-secrétaire d'État aux affaires extérieures, de sir Arthur George Doughty, archiviste du Dominion et du major-général Willoughby G. Gwatkin, du ministère de la Milice et la Défense⁷.

Au début, les premières ébauches font une large place aux symboles canadiens que sont la feuille d'érable, le castor et même le caribou, pour accompagner les emblèmes de l'héritage colonial que sont le lis et le léopard. Par la suite, un courant apparut au sein du comité voulant que, dans les nouvelles armoiries, on devait y trouver des références au passé, au statut de nation-fille de la Grande-Bretagne et à une vision de l'avenir. Cela se traduira par l'utilisation des emblèmes des pays fondateurs, des éléments dérivés d'armes du roi⁸ et de la feuille d'érable comme seul symbole canadien. Finalement, le comité dépose son rapport le 7 juillet 1920 avec des armoiries qui reprennent l'essentiel des armoiries royales en remplaçant, dans le quatrième quartier, l'écu d'Angleterre par celui de France et en ajoutant, au-dessus des armes royales, un chef d'argent à trois feuilles d'érable de sinople (Figure 4).

À cette époque, c'est le Collège d'armes de Londres, ou Collège des hérauts, qui avait l'autorité d'octroyer des armoiries aux particuliers et aux organismes en Angleterre et dans les dominions. C'est d'ailleurs cet organisme qui avait conçu les armoiries des provinces du Manitoba (1905), de l'Île-du-Prince-Édouard (1905), de la Colombie-Britannique (1906), de la Saskatchewan (1906) et de l'Alberta (1907). La procédure normale aurait donc été de soumettre au Collège la proposition du comité canadien. Or, sir Henry Farnham Burke, le roi d'armes Jarretière, est fortement opposé à l'utilisation des armoiries royales par le Canada. Dans son esprit, les armoiries du Canada devaient réunir des symboles comme ceux de la figure 3. De plus, Jarretière⁹ a des réserves sur l'ajout des armes de la France de l'Ancien Régime dans la proposition canadienne, étant donné que la Grande-Bretagne a renoncé à ses prétentions sur le trône de France à la paix d'Amiens de 1802. Si cette réserve était justifiée pour les armoiries concédées à la province de Québec en 1868, elle avait perdu de sa pertinence en 1920,



Figure 4. Impression des armes proposées pour le Canada, signées par les membres du Comité des armes, Ottawa, 7 juillet 1920, d'après un dessin de Fortunat Champagne. Bibliothèque et archives Canada, nég. C-133325.

car les fleurs de lis ne sont pas un emblème de la France républicaine, et dans les armoiries canadiennes, elles rappellent la période de la Nouvelle-France.

Ce que ne comprenait pas le principal roi d'armes d'Angleterre, c'était que le comité canadien voulait que l'on applique au Canada la même logique que pour les armes royales en Écosse et en Angleterre¹⁰, à savoir, des arrangements aux armes royales qui seraient l'expression de la relation du Souverain avec son peuple canadien. En fait, la démarche du comité s'inscrivait dans la volonté du gouvernement Borden de voir le Canada traité à l'égalité de la Grande-Bretagne au sein de l'Empire. Ce que viendra reconnaître la Déclaration Balfour¹¹ en 1926 et le Statut de Westminster en 1931.

C'est dans cet esprit que le gouvernement canadien décide de contourner le Collège des hérauts et de présenter directement au roi la proposition du comité au moyen d'un décret en conseil daté du 13 juillet 1920. George V approuve le projet d'armoiries en suggérant de déplacer les armes royales au-dessus des feuilles d'érable. Le roi acceptera le décret du 13 avril 1921, et les nouvelles armoiries du Canada feront l'objet de la proclamation royale du 21 novembre 1921.

7. Les curieux peuvent lire l'excellent texte d'Auguste Vachon, héraut Outaouais émérite, dans lequel nous avons puisé plusieurs éléments de cette chronique. <http://heraldicscienceheraldique.com/canadarsquos-coat-of-arms-defining-a-country-within-an-empire.html>. Consulté le 2 février 2017.

8. George V est roi du Royaume-Uni et des dominions depuis le 6 mai 1910.

9. Il est de tradition dans les collèges d'armes que les rois d'armes et les hérauts soient désignés par leur nom de fonction, comme si c'était leur patronyme.

10. En Angleterre, les armes royales placent dans les quartiers 1 et 4 l'écu, de gueules à trois léopards d'or, alors qu'en Écosse c'est l'écu, d'or au lion de gueules au double trescheur du même, qui est en 1 et 4.

11. La déclaration Balfour du 15 novembre 1926 reconnaît la souveraineté totale des dominions de l'Empire britannique vis-à-vis du Royaume-Uni. Elle officialise un état de fait préexistant, puisque les dominions avaient, en pratique, déjà acquis leur indépendance. En conséquence, les gouverneurs généraux deviennent les représentants de la Couronne. Le Statut de Westminster proclamera la pleine souveraineté des dominions en 1931.

Il est intéressant de souligner ici que le roi a concédé les nouvelles armoiries à la requête du Gouverneur général en conseil de Notre Dominion du Canada et qu'il le fait dans l'exercice des pouvoirs conférés par le premier article de la loi concernant l'Union avec l'Irlande, 1800¹². Cet article fixe la composition des armoiries royales et il stipule clairement que le Souverain a le pouvoir, par la proclamation royale sous le Grand Sceau, de conférer à une de ses dépendances les armes qu'il souhaitait.

Les subtilités canadiennes

La figure 5 nous permet de voir les modifications apportées aux ornements extérieurs de l'écu pour rendre plus acceptable l'utilisation des armes royales aux yeux du Collège d'armes de Londres. Ainsi, en traversant l'Atlantique, le léopard anglais a perdu sa couronne et son nom puisqu'en ne regardant plus le spectateur, il est devenu un lion héraldique¹³. Ce lion tient l'écu et une lance arborant l'Union Jack. De son côté, la licorne écossaise a conservé ses attributs et tient l'écu et la lance arborant la bannière royale de France. Ce qui rappelle, involontairement, que les deux royaumes ont eu une longue et importante alliance



Figure 5. Armoiries du Canada. Façade latérale de l'édifice du gouvernement fédéral, l'ancien terminal postal, 330, rue de la Gare-du-Palais.

Photo fournie par l'auteur.

et même que Marie Stuart fut reine d'Écosse (1542–1567) et reine de France (1559–1560).

La présence de la chaîne sur la licorne est vue par plusieurs comme un symbole de la servitude des Canadiens français. Or, c'est mal connaître l'art héraldique et l'histoire.

D'abord, la licorne est une figure fantastique qui ressemble à un cheval avec des sabots fourchus de cervidé, une barbiche sous la gueule et une corne de narval sur le front. Peu utilisée dans l'écu, on trouve la licorne principalement dans les ornements extérieurs de l'écu. La licorne symbolise la force invisible et la virginité. On prétendait que seule une pucelle pouvait la capturer. La licorne héraldique, comme d'autres animaux exprimant la force, la fougue ou la rapidité, est parfois représentée avec un collier et une chaîne, ce qui peut être interprété comme un signe de servitude¹⁴, mais le fait qu'elle n'est jamais attachée montre que la licorne a rompu la servitude et ne peut être reprise¹⁵. Ajoutons que les animaux enchaînés ont toujours leur fière allure, voire leur férocité, comme s'ils s'étaient mis volontairement au service du titulaire des armoiries. C'est dans ce sens que la licorne figure dans les armoiries du Canada. Il n'en demeure pas moins que si dans les armoiries du Canada la licorne est visiblement libre, nous avons trouvé plus d'un exemple où la chaîne semble fixée, comme nous pouvons le constater sur la figure 5. L'artiste connaissait-il les subtilités de l'art héraldique ?

La licorne est arrivée dans les armoiries du Canada parce que, pendant le règne de Jacques I^{er} (1424–1437), une licorne enchaînée vint s'ajouter comme support aux armoiries de l'Écosse. Sous son petit-fils, Jacques III (1460–1488), deux licornes supportent les armes des rois d'Écosse. En 1603, lorsque Jacques VI accède au trône d'Angleterre sous le nom de Jacques I^{er}, la licorne remplace le dragon du pays de Galles dans les armoiries de son nouveau royaume.

L'origine de la devise

La tradition attribue à Samuel Leonard Tilley la paternité du mot *dominion* extrait du verset 8 du psaume 72: *His dominion shall be also from sea to sea*¹⁶ pour désigner le nouveau pays lors de la conférence de Londres en décembre 1866. Ce n'est toutefois qu'en 1920, avec les travaux du Comité sur les armes, que la devise *A mari usque ad mare* sera retenue. Elle est extraite de la version latine du verset qui avait inspiré Tilley: *Et dominabitur a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos orbis terrarum*¹⁷.

12. Extrait du texte de la proclamation royale du 21 novembre 1921. https://fr.wikipedia.org/wiki/Armoiries_du_Canada. Consulté le 20 février 2017.

13. Remarque que ce n'est que dans l'héraldique française qu'un lion ayant la tête tournée vers le spectateur porte le nom de léopard. Ce serait un héritage de la guerre de Cent Ans!

14. La chaîne n'est pas nécessairement un symbole d'esclavage. *Dans un sens sociopsychologique, la chaîne symbolise la nécessité d'une adaptation à la vie collective et la capacité d'intégration au groupe.* CHEVALIER, Jean, et Alain GHEERBRANT. *Dictionnaire des symboles* (réimpression), Paris, Robert Laffont et Jupiter, 1988, p. 200.

15. Licorne (Héraldique) https://fr.wikipedia.org/wiki/Licorne_h%C3%A9raldique. Consulté le 2 février 2017.

16. « Il dominera de la mer à la mer », *La Bible de Jérusalem*, Paris, Desclée de Brouwer, 1975, p. 989.

17. « Il dominera de la mer à la mer, du Fleuve jusqu'aux bouts de la terre ». *Ibid.*, p. 989.



Figure 6. Armoiries du Canada, Façade du Musée des plaines d'Abraham, l'ancien édifice du NCSM Montcalm, 835, avenue Wilfrid-Laurier.

Photo fournie par l'auteur.

En terminant, parmi les armoiries du Canada que nous pouvons voir sur les murs de Québec, celles de la figure 6 semblent avoir été réalisées sans tenir compte de la proclamation royale de 1921. Si l'écu, la devise et même les emblèmes floraux sont des éléments des armoiries du Canada, la présence

du léopard couronné et de la devise de l'ordre de la Jarretière donne l'impression qu'on a repris un modèle des armoiries de la Grande-Bretagne.

Conclusion

Nous venons de voir comment les armoiries du Canada sont passées d'un complexe écartelé de neuf quartiers à un plus simple écartelé rappelant nos origines avec les armes d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande et de France qui accompagne le symbole national du pays de l'érable. Il peut sembler étonnant aujourd'hui que la volonté d'indépendance des Canadiens de l'entre-deux-guerres se soit exprimée par l'appropriation, avec quelques modifications, des armoiries de la Grande-Bretagne alors que d'autres dominions, comme la Nouvelle-Zélande (1911) et l'Australie (1912), s'étaient dotés d'armoiries beaucoup plus représentatives. C'est oublier qu'aux yeux des membres du comité canadien, les nouvelles armoiries devaient exprimer l'accession du Canada à un niveau d'égalité avec la Grande-Bretagne sous la même Couronne, que seule une version canadienne des armes royales pouvait symboliser.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marc.beaudoin@videotron.ca

Nouveaux membres

du 31 janvier au 8 mai 2017

7588	MARCIL HALL	Michel	Montréal	7615	HOUDE	Michel	Shawinigan
7589	BARRIÈRE	Lise	Québec	7616	GOULET	Gilles	Saint-Damien-de-Buckland
7590	DAIGLE	Denise	Mont-Saint-Hilaire	7617	WALSH	Pierre	Québec
7591	PAQUET	Nancy	Québec	7618	KILFOIL	J.C.	Québec
7592	MONGEON	Michel	Lévis	7619	LAPLANTE	Jonathan	Québec
7593	MEUNIER	Sophie	Saint-Colomban	7620	LAVOIE	Raymond	La Tuque
7595	DAGENAIS	Daniel	Québec	7621	LEROUX	Jean-Marc	Cornwall, ON
7596	VÉZINA	Jacques	Québec	7622	LAPLANTE	Serge	Québec
7598	BÉLANGER	Fernand	Saint-Sauveur-des-Monts	7623	BOUDREAULT	Richard	Blainville
7599	GAUTHIER	Hervé	Québec	7624	LEHOUX	Colette	Québec
7601	LABBÉ	Gaétan	Dosquet	7625	MOREAU	Jacques	Québec
7602	PROVENÇAL	Robert	Québec	7626	BRADBURY	Nigel	Toronto, ON
7603	DIONNE	Mélanie	Rivière-du-Loup	7628	TREMBLAY	Olivier	Québec
7604	GUAY	Ginette	Rivière-du-Loup	7629	TREMBLAY	Guy	Québec
7605	DAVID	Lisette	Beloil	7630	NORDLUM	Thomas	Québec
7606	PROULX	Marie-France	Québec	7631	PARADIS RIOUX	Claire	Saint-Hubert
7608	VALADE	Sylvie	Trois-Rivières	7633	CRÉPAULT	Daniel	Québec
7611	CÔTÉ	Claude	Québec	7634	GAGNON	Marielle	Québec
7613	GIRARD	André	Saint-Sébastien	7635	WEBSTER	Alain	Québec
7614	CONWAY	Kathryn	Weston, MA, É-U	7636	LÉVESQUE	Josée	Québec



Les archives vous parlent

Catherine Lavoie, technicienne en documentation,
BAnQ Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Une famille de musiciens

BAnQ Québec conserve plusieurs fonds d'archives relatifs à la musique. Constitués de fonds d'organismes artistiques, de compositeurs, de pianistes, de chanteurs et d'interprètes, ils recèlent des documents inédits et des manuscrits anciens.

Parmi ceux-ci, le fonds Omer Létourneau (P441) est particulièrement digne d'intérêt. Joseph Hercule Omer Létourneau est né le 13 mars 1891 dans la paroisse de Saint-Sauveur à Québec. Il a influencé de façon considérable le milieu musical et artistique de la capitale comme organiste dans sa paroisse natale, mais surtout comme marchand de musique d'une compétence hors pair. Au cours de sa longue carrière, il a donné d'innombrables concerts comme organiste, pianiste ou chef de chœur; il a eu des élèves, il a écrit de la musique et il a signé un très grand nombre d'arrangements.

Ses parents sont Lucien Létourneau et Eugénie Bureau. Des huit enfants du couple, Omer fut le seul qui a survécu. Dès son plus jeune âge, son père, ardent mélomane et joueur

d'harmonium, de violon et de clarinette, constate l'intérêt précoce de son fils pour la musique. Au lendemain du décès de sa mère en 1896, Omer est admis, à l'âge de 5 ans, dans la Maîtrise du collège Saint-Sauveur, dirigée alors par les frères des Écoles chrétiennes. Il y apprend des notions de musique et de solfège. C'est également à cette époque qu'il touche pour la première fois aux notes des claviers de l'orgue. Voici en ses propres mots comment il a vécu cette expérience: *J'en éprouvai une forte émotion,*

comme si j'avais été initié aux secrets d'un magicien¹. À 12 ans, il commence des leçons de piano avec l'organiste Joseph-Arthur Bernier. À cette époque, M. Bernier est le professeur le plus recherché à Québec. On vient de partout pour recevoir son enseignement. C'est grâce à ce maître qu'Omer Létourneau découvre sa voie et qu'il décide de faire carrière en musique.



Lucien Létourneau avec sa deuxième épouse Clara Gagnon-Rochon et ses trois filles.

Debout de gauche à droite : Léontine Rochon, Clara Gagnon-Rochon, Omer Létourneau, Corinne Rochon.
Assis : Yvonne Rochon et Lucien Létourneau [vers 1910].

BAnQ Québec (P441,D2,P1). Photographie inconnu.



Extrait d'une photographie de la famille Bernier lors de la première messe de Paul Bernier. On y voit Joseph-Arthur Bernier [1928?].
BAnQ Québec (P748,S3,P2).
Photographe inconnu.

L'Académie de musique de Québec, fondée en 1868, est, jusqu'au tournant du xxe siècle, le seul établissement qui a pour objectif de développer le goût et l'étude de la musique auprès des Québécois et de créer un enseignement musical supérieur. Au début du xxe siècle, la vie culturelle musicale de Québec est entre les mains d'organismes locaux, tels que le *Quebec Ladies Morning Musical Club*, connu aujourd'hui

1. HUOT, Cécile. *Entretiens avec Omer Létourneau*, Montréal, Les Éditions Quinze, 1979, p. 48.

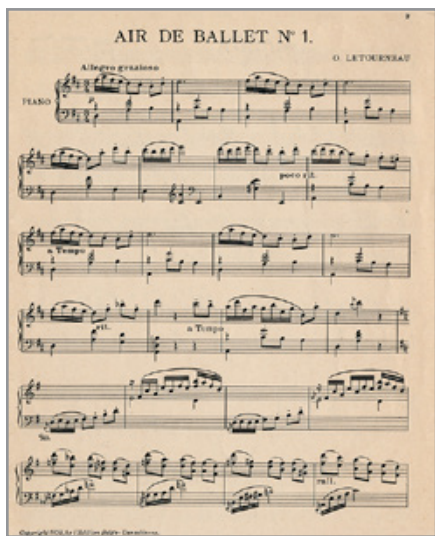
comme le Club musical de Québec. Ces organismes se chargent de développer la relève musicale et artistique et mettent de l'avant des artistes locaux. Ils stimulent ainsi la vie culturelle de la capitale et l'enrichissent. On voit également la création de solides formations musicales, dont l'Orchestre symphonique de Québec, fondé en 1902.

Le temps file. De l'école, il faut passer au travail. Mais rien ne va détourner Omer de ses études musicales, qu'importe ce qu'il lui en coûte. Il ne gagne pas beaucoup d'argent, mais il parvient à faire l'acquisition d'un orgue, il se familiarise graduellement tant avec l'instrument qu'avec la musique. Après plusieurs années d'étude à l'orgue auprès de Joseph-Arthur Bernier, il remporte, en juin 1913, le prestigieux Prix d'Europe décerné par l'Académie de musique. À cette époque, le programme que doit présenter le candidat lors du concours comprend le choix d'une dizaine de pièces du répertoire courant selon la discipline concernée. À ces pièces libres s'en ajoute une qui est imposée et qui est dévoilée seulement trois mois avant la date du concours. Les matières théoriques sont le solfège, la dictée musicale, l'harmonie, l'éducation de l'oreille et des sujets de culture générale tels que l'histoire et la littérature canadiennes ainsi que l'histoire de France et d'Angleterre². C'est donc l'obtention de ce prix qui marque l'entrée officielle d'Omer Létourneau dans la carrière musicale. La bourse qu'il obtient lui permet de se perfectionner pendant deux ans à Paris. Selon ses dires, ces années de formation ont été les plus belles de sa vie.

Le grand départ pour Paris se fait le 30 août 1913. C'est là qu'il reçoit les enseignements de Louis Vierne, organiste titulaire à Notre-Dame de Paris et de Félix Fourdrain, professeur d'harmonie et compositeur. C'est d'ailleurs avec ce dernier qu'Omer Létourneau fait ses premières armes dans le domaine de la composition. Sa première pièce, *Air de ballet*, a été écrite pour le piano et éditée à Paris. Par la suite, la composition occupera une place privilégiée dans sa carrière.



Repas de noces chez M. et M^{me} Édouard Coulombe.
BAnQ Québec (P441,D2,P2). Photographe inconnu.



Omer Létourneau,
Air de ballet n° 1
(Montréal : Édition
Belgo-Canadienne,
1930).
BAnQ Québec
(P441_2003-09-005_1).



Édouard Coulombe
et Clothilde
Confoltey
[vers 1930].
BAnQ Québec
(P441,D2,P12).
Photographe inconnu.

2. *Ibid.*, p. 79.



Professeur
émérite à la
Faculté des arts
de l'Université
Laval [vers 1930].
BAnQ Québec
(P441,D1,P5).
Photographe : Montminy
& cie.

Malheureusement, le déclenchement de la Première Guerre mondiale en 1914 oblige Omer à écourter son séjour. Il est donc contraint de revenir à Québec. L'année suivante, il devient titulaire des orgues de Saint-Sauveur, succédant ainsi à son maître Joseph-Arthur Bernier. Il occupe ce poste de 1915 à 1954. Maintenant qu'il a un travail assuré, il pense désormais à se marier. C'est ainsi que le 15 juin 1915, il épouse Maria Coulombe, fille d'Édouard et Clothilde Confoltey.

Après son voyage de noces, la vie professionnelle commence pour Omer. Il enseigne le piano et l'orgue, devient membre de l'Académie de musique de Québec et fonde la revue mensuelle *La Musique* en 1919. La même année, il retourne à Paris pour compléter sa formation musicale avec Abel Decaux, reconnu comme l'un des meilleurs professeurs de Paris.

Dès son retour à Québec en 1920, il poursuit sa carrière de musicien et de pédagogue. Tout

Paul, Madeleine et Gabriel
Létourneau [vers 1930].
BAnQ Québec (P441,D2,P8).
Photographe inconnu.



au long de sa vie active, consacrée à la musique, il forme à son art près d'un millier de Québécois. En 1922, il participe également à la fondation de l'École de musique de l'Université Laval, alors rattachée à la Faculté des arts. Il y occupe un poste de professeur de solfège et de dictée musicale de 1925 à 1934. Il enseigne également aux couvents des Ursulines de Trois-Rivières et de Rimouski. Omer Létourneau affectionne particulièrement la voix humaine pour laquelle il compose plusieurs mélodies. Il fonde, vers 1930, un ensemble vocal pour quatre voix d'hommes : le Quatuor laurentien. Pendant quatorze ans, ce quatuor, formé du ténor Émile Larochelle, du baryton Oscar Paquet et des basses Wilbrod Dubé et Arthur Savard, interprète un répertoire de pièces folkloriques harmonisées par Omer Létourneau³. Il précise dans ses mémoires qu'il éprouve de grandes joies artistiques à accompagner les répétitions et les concerts du quatuor⁴.

Connaissant les difficultés de se procurer des partitions musicales aux fins d'étude, Omer fait l'achat, en 1934, de la maison de musique Gauvin & Courchesne qui devient alors la Procure générale de musique et la principale boutique de musique de l'époque. La plupart des établissements et des musiciens professionnels de Québec et des environs s'y approvisionnent principalement en partitions, mais aussi en instruments. L'édition musicale occupe également une place importante au sein de la Procure. Les œuvres et les ouvrages didactiques, notamment la « Théorie de la musique », d'Omer Létourneau y sont publiés et diffusés, ainsi que quelques pièces de Joseph-Arthur Bernier, François Brassard, Léon Destroismaisons et Joseph Vézina.

3. HARVEY, Fernand. « Itinéraire de quatre pionnières de la vie culturelle à Québec après 1945 », *Les Cahiers des dix*, n° 61, 2007, p. 155–192, <http://id.erudit.org/iderudit/039156ar>, (consulté le 15 décembre 2016).

4. HUOT. *Op. cit.*, p. 138.



Autour d'Omer Létourneau, ses fils Jean, Claude, Gabriel et Paul, 1947.

BAnQ Québec (P441,D2,P9). Photographe inconnu.

Omer Létourneau a composé au total 300 œuvres, dont seulement une cinquantaine ont été éditées. Dans le long catalogue de ses compositions, la musique religieuse occupe une large part: huit messes, des motets, des cantiques pour mariage, sépultures et messes basses, un *Notre Père* et des chants de Noël. Omer a également composé des cantiques pour solo ou chœur, des cantates, quelques pièces instrumentales pour piano, violon et orgue, ainsi que des mélodies et harmonisations de musiques folkloriques. On lui doit également trois opérettes: *Vive la Canadienne*, *Coup d'soleil* et *Mam'zelle Bébé*. Elles ont toutes les trois été présentées avec succès au Palais Montcalm et ont été chantées ailleurs au Québec.

En plus d'être considéré comme l'un des musiciens les plus notoires de Québec, Omer Létourneau est également le père d'une famille de musiciens célèbres sur plusieurs générations et qui se sont illustrés autant sur la scène musicale québécoise qu'à l'international.

Tous ses enfants ont reçu une éducation musicale. Des douze enfants nés du mariage d'Omer Létourneau et de Maria Coulombe, plusieurs sont devenus musiciens professionnels. Paul était violoncelliste, Jean, ténor, corniste, professeur et chef de chœur et Claude, violoniste et professeur au Conservatoire de musique de Québec. Pédagogue, ce dernier a mis au point la méthode Létourneau pour l'enseignement des instruments à cordes. Grâce au mariage d'Edwin Bélanger, violoniste, altiste, chef d'orchestre et chef de la musique du Royal 22^e Régiment, arrangeur et professeur, et de Madeleine Létourneau se perpétue une famille d'illustres musiciens. Leur fils Marc est violoniste, compositeur et cofondateur de l'Orchestre métropolitain de Montréal et leur fils Guy est ténor et chef fondateur de l'Opéra de Québec et du chœur de Québec. La tradition musicale se poursuit encore aujourd'hui avec les arrière-petits-fils d'Omer Létourneau. En effet, les fils de Guy Bélanger, Antoine et Vincent Bélanger, sont respectivement ténor canadien de renommée internationale et violoncelliste.

Pour en savoir plus : si vous souhaitez connaître davantage l'œuvre musicale d'Omer Létourneau, les manuscrits originaux de ses œuvres sont conservés dans son fonds privé (P441) au centre d'archives de Québec de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :

Catherine.Lavoie@banq.qc.ca



Omer Létourneau, sa femme Maria Coulombe et leurs enfants [vers 1935].

Source : BAnQ Québec (P441,D2,P7).
Photographe inconnu.



Service de recherche et d'entraide

Jeanne Maltais (6255)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

AVIS. Après plus de 41 ans de parution, cette chronique cessera d'être publiée avec le présent numéro. Un nouvel outil de recherche est actuellement en voie de développement, ce qui permettra d'offrir aux membres l'accès à l'ensemble des questions ou réponses parues dans les numéros antérieurs ainsi qu'à celles à venir. Ce nouvel outil, disponible en ligne sur le site Web de la Société, sera accompagné d'un formulaire facilitant la transmission des questions et des réponses. L'automne 2017 est la date cible pour la mise en place.

Vous pouvez continuer à nous transmettre vos questions en utilisant le formulaire sur le site de la Société sous l'onglet « Service de recherche et d'entraide » puis à celui « Entraide généalogique » ou déposer vos questions à l'accueil de la Société. Les questions soumises doivent préciser tous les indices connus, tels que nom, prénom, date et lieu de naissance, date et lieu de mariage, date du décès, nom du conjoint ou tout autre indice pertinent. De plus, l'adresse courriel du demandeur est requise afin de transmettre rapidement la réponse. Les réponses transmises doivent contenir le numéro de la question ainsi que la source de l'information retracée et le numéro du membre répondant.

Le tableau suivant résume les demandes reçues ou résolues depuis la dernière parution de la revue. Ainsi, sous le titre « N° Question », l'information se lit comme suit: [Q]oooo[R/P]. La lettre Q devant le numéro signifie une demande reçue depuis la dernière publication. Son absence indique une référence à une question reçue précédemment, datant parfois de plusieurs années, auxquelles une réponse a été trouvée. Si le numéro de la question n'est suivi d'aucune lettre, la réponse est à venir; s'il est suivi de la lettre **R**, une réponse complète est fournie; et s'il est suivi de la lettre **P**, il s'agit alors d'une réponse partielle.

PATRONYME	PRÉNOM	CONJOINT/E	PRÉNOM	N° QUESTION
Couture dit Bellerive	François Joseph	Ferguson	Anne (Marie-Anne, Dorothy)	Q6462
Denis	Arthur	Bergeron	Rébecca	Q6468
Ferguson	James	Warren(t)	Ann (Hannah-Jane)	Q6463
Langlois	Jean-Baptiste	Dugal (Dugal dit Cottin)	Élisabeth (Marie-Claire)	Q6461R
Proulx	Victoire			Q6472
Rogers	John	Verveelen	Hester	Q6465
Soucy	Alphonse	Bérubé	Alvina	Q6467
Therrien	Pierre	Gélinas	Marie Rose	Q6469
Toupin	Jean-Baptiste	Perreault	Marie	Q6460R
Verveelen	Gideon	Degraff	Susannah	Q6466
Wagner	Johannes (John)	von Iffland	Maria	Q6470
Wagner	Ferdinand et Nicolas			Q6471
Warren	Samuel	Rogers	Hester (Ester)	Q6464

Questions et réponses

6460 Parents de Jean Baptiste **Toupin**. Il a épousé en secondes noces Marie **Perreault**, le 12 novembre 1798 à Saint-Cuthbert. Ses parents ne sont pas mentionnés lors de son premier mariage le 21 janvier 1793 à Oka avec Élisabeth Nitaouiguikoue alias Trempe ou Dutremble. (Hélène Parent, 6651)

R: Le nom du père est Jean Baptiste Toupin et celui de la mère est Marie Élisabeth Isabelle Beaudoin. Source: *PRDH* (Fiche « individu » de Jean Baptiste Toupin). (Jeanne Maltais, 6255)

6461 Mariage de Jean-Baptiste **Langlois** et d'Élisabeth **Dugal** ainsi que le nom de leurs parents. Leur fils Clément, a

été baptisé le 25 avril 1822, marié à Élisabeth Lefrançois le 22 février 1848 à Château-Richer et décédé le 24 décembre 1886 à Saint-Roch de Québec. Élisabeth Dugal était décédée lors du mariage de son fils. (Guy Labrecque, 6930)

R: Jean-Baptiste **Langlois** épouse Marie-Claire **Dugal dit Cottin** le 10 mai 1819 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Le nom du père de Jean-Baptiste est Clément Langlois, cultivateur, et celui de sa mère est Marie Rose Rosalie Kemner dit Laflamme. Les parents d'Élisabeth (Marie Claire Élisabeth) sont Pierre Dugal dit Cottin et Françoise Lacroix. Source: *PRDH* (Fiche « individu » de Jean-Baptiste Langlois); *Ancestry.ca*. (Jacques Fortin, 0334)

Questions en attente

- 6462 Mariage d'Anne ou Marie-Anne ou Dorothy **Ferguson** et de François Joseph **Couture dit Bellerive**. Le mariage a été célébré à Gaspé en 1811. (Marie Mayrand, 6888)
- 6463 Mariage d'Ann (Hannah-Jane) **Warren(t)** et de James **Ferguson**, il serait né au Rhode Island et décédé à L'Anse-à-Beaufils. (Marie Mayrand, 6888)
- 6464 Mariage de Hester (Esther) **Rogers** et de Samuel **Warren**. (Marie Mayrand, 6888)
- 6465 Mariage de Hester **Verveelen** et John **Rogers**. (Marie Mayrand, 6888)
- 6466 Mariage de Susannah **Degraaf** et de Gideon **Verveelen**. (Marie Mayrand, 6888)
- 6467 Alphonse **Soucy** (Théotime et Léocadie Lebel, mariés le 2 février 1852) se marie le 18 janvier 1887 avec Alvina **Bérubé** à Saint-Pascal de Kamouraska. Parmi les

enfants de Théotime et Léocadie, il y aurait donc deux Alphonse: le premier est né le 27 septembre 1858 à Saint-Pascal de Kamouraska et décédé le 11 mai 1865. Qui est ce deuxième Alphonse? J'aimerais connaître sa date de naissance et celle de son décès. (Jean Soucy, 6477)

- 6468 Mariage d'Arthur **Denis** et Rébecca **Bergeron** ainsi que le nom de leurs parents. Leur fils Arthur et Lucie Lachapelle se sont mariés à Bolton, comté de Brome le 19 novembre 1906. (Gaston Maltais, 5347)
- 6469 Mariage de Pierre **Therrien** et de Mary (Marie) **Gélinas** ainsi que le nom de leurs parents. Leur fils Joseph s'est marié avec Marie Rose Gélinas à Saint-Edmond de Grantham, le 27 octobre 1925. (Gaston Maltais, 5347)
- 6470 Date et lieu de mariage, v. 1800, de Johannes (John) **Wagner** et Maria **von Iffland**. John Wagner était menuisier et fabricant de bateaux. Soldat des troupes britanniques, 60^e régiment, sous le commandement du capitaine Chandler. John Wagner et Marie Iffland vécurent à Québec. (Serge Laplante, 7622)
- 6471 Date et lieu de naissance de Ferdinand et Nicolas **Wagner**, fils de Johannes (John) Wagner et Maria von Iffland, circa 1800. (Serge Laplante, 7622)
- 6472 Parents de Victoire **Proulx**: sa fille Marie Anne Proulx, née de père inconnu le 20 septembre 1809, se marie le 27 novembre 1827 à Yamaska (paroisse Saint-Michel) avec Antoine Robidoux. (Hélène Parent, 6651)

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : jeannemaltais@gmail.com

Errata

Dans la chronique *Activités de la Société* publiée dans la revue *L'Ancêtre*, vol. 43, n° 318, p. 159, la légende inscrite sous la photographie aurait dû se lire : *Jeanne Maltais et M^{me} Juliette Gourdeau au Centre Roland-J. Auger à la SGQ*. Nos excuses à M^{me} Gourdeau.

Dans la même publication, à la page 170, dans l'article *De Pierre Batz à Pierre Baste dit Lafleur, l'histoire d'un surnom*, la légende sous l'illustration de la colonne de gauche aurait dû se lire : *La Gazette de Québec, Québec, 17 septembre 1789*.

La version numérique de la revue a été corrigée et mise en ligne sur le site Web de la Société.

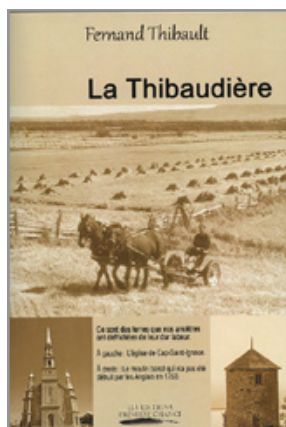
La rédaction

Les chroniques de la capitale

Au printemps 1867, le tabernacle de l'église des jésuites de la Nouvelle-France, longtemps relégué dans l'oubli, est installé dans la chapelle du Séminaire.

LEBEL, Jean-Marie. *Québec 1608–2008, Les chroniques de la capitale*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2008.

Nos membres publient



THIBAUT, Fernand. *La Thibaudière*, Lanoraie, Les éditions Première chance, 2015, 595 p.

La Thibaudière, c'est l'histoire de François Thibault, mon ancêtre originaire de l'île de Ré. Il a épousé Élisabeth-Agnès Lefebvre, Fille du roi. Le couple s'établit d'abord à Sainte-Anne-du-Petit-Cap. En 1673, François obtient une concession dans la seigneurie Vincelotte à Cap-Saint-Ignace. Dès la cinquième génération, en 1805, Hilarion, un de ses descendants dans ma lignée ancestrale, à l'instar de ses nombreux concitoyens de L'Islet et des environs, s'établit avec sa famille dans la seigneurie Nicolas-Riou. En moins de 25 ans, les paroisses de Saint-Simon et Saint-Fabien de Rimouski sont peuplées de patronymes de la région de L'Islet.

On peut se procurer ce livre au prix de 30 \$, plus les frais postaux, en communiquant avec : fthibault2013@hotmail.com.



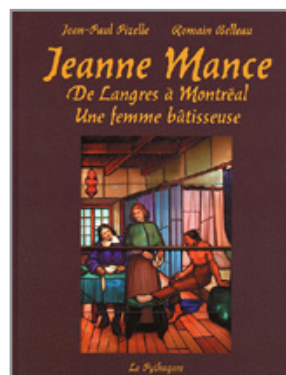
CHAMPAGNE, Sabine. *Pierre Foureux dit Champagne – Histoire et descendance*, à compte d'auteur, Québec, 2016, 243 p.

Cette publication contient l'histoire de Pierre Foureux dit Champagne (93 pages), ainsi que de sa descendance jusqu'à aujourd'hui (150 p.).

Pierre Foureux, natif de la paroisse de Saint-Jacques, évêché de Reims, fils et petit-fils de taillandier, quitte sa province en laissant derrière lui parents et amis. Il ajoute le surnom Champagne à son patronyme, comme un doux rappel de son ancienne province. Établi à Ville-Marie, cet humble artisan du fer a laissé une descendance portant fièrement le nom Champagne.

En vente auprès de l'auteur : Sabine Champagne
3131, rue de Montreux, Québec, G1W 3A1
sabine.champagne@sympatico.ca

Prix, frais de poste inclus : 55 \$ (Canada)



PIZELLE, Jean-Paul et Romain BELLEAU. *Jeanne Mance – De Langres à Montréal – Une femme bâtisseuse*, Chaumont, France, éd. Le Pythagore, 2017, 296 p.

Cette biographie nouvelle, publiée à l'occasion du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal, tient compte des documents les plus récents découverts sur la vie de Jeanne Mance avant son départ pour la Nouvelle-France, et sur la fondation et le développement de l'Hôtel-Dieu de Montréal, mission pour laquelle elle avait été « engagée » par M^{me} de Bullion.

Jean-Paul Pizelle est président de l'Association Langres-Montréal. Romain Belleau, d'origine québécoise, installé en France depuis plusieurs années, est connu des lecteurs de *L'Ancêtre* pour divers articles et la chronique « Lieux de souche » tenue depuis quelques années.

Le livre est publié chez Le Pythagore à Chaumont en Haute-Marne (France). L'éditeur a un diffuseur au Québec. Les personnes intéressées doivent pouvoir se procurer l'ouvrage en le demandant auprès de leur libraire habituel.

Index du volume 43 de *L'Ancêtre*

Jeanne Maltais (6255), Michel Keable (7085) et Diane Gaudet (4868)

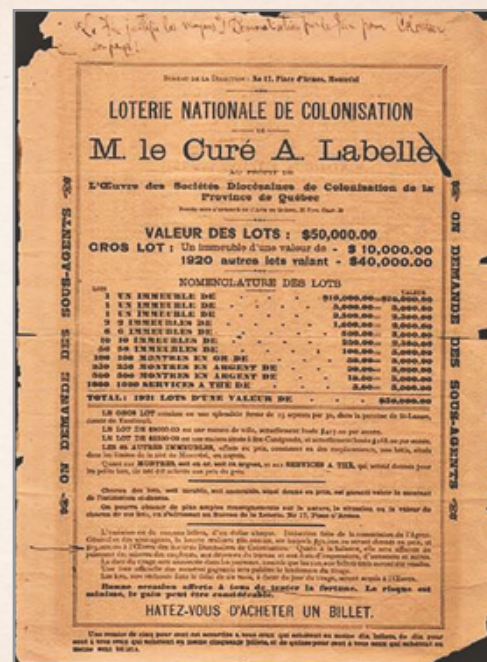
Titres	Auteurs	Pages
À livres ouverts	Collaboration	68, 133
Acte de mariage de Louis Hébert et de Marie Rollet Église Saint-Sulpice de Paris, le 19 février 1601	Fournier, Marcel, avec la collaboration de Jacques Mathieu, Gilles Brassard et Jean-Paul Macouin	161
Activités de formation	Routhier, Hélène	96, 226
Activités de la SGQ	Parent, Guy	11, 81, 159
<i>Ad lib</i> — Bénédiction ou consécration de cloches	Maltais, Jeanne	52
<i>Ad lib</i> — Genest et Labarre	Genest A., Marcel; Labarre, René	128
<i>Ad lib</i> — Peut-on mourir deux fois? — Un mari amoureux	Dupont, Yves; Keable, Michel	202
<i>Ad lib</i> — Vive le cadastre	Genest, Marcel A.	264
Aide-mémoire	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	184
In memoriam — René Bureau	Parent, Guy	82
Annonce — Projet de déploiements des Canadiens français en Amérique du Nord	Collaboration	76
Annonce — Commémoration – 400 ^e anniversaire LOUIS HÉBERT – MARIE ROLLET 1617 – 2017	Richer, Louis	114
Archives (Les) vous parlent des... — Histoires locales et régionales: méconnues mais utiles pour la recherche	Labrecque, Annie	64
Archives (Les) vous parlent des... — Archives des notaires, Québec, Canada, 1626 à 1935, une nouvelle base de données touchant les archives notariales	Lessard, Rénald	142
Archives (Les) vous parlent — Le Poste de La Pointe de Chagouamigon et la présence canadienne-française au sud du lac Supérieur	Lessard, Rénald	214
Archives (Les) vous parlent — Une famille de musiciens	Lavoie, Catherine	284
Assemblée générale annuelle — Convocation	Société de généalogie de Québec	152
Assemblée générale annuelle — Mise en candidature	Société de généalogie de Québec	153
Au fil des recherches	Fortier, Daniel	56, 134, 198, 272
BRETON, Drame chez les	Genest, Marcel A.	41
Chronique « Mères de la nation » déménagement (La)	Rédaction	154
Congrès de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie organisé par la Société de généalogie de Québec à l'occasion de son 55 ^e anniversaire	Collaboration	163
Construction de la nouvelle église de Saint-Antoine-de-Tilly en 1721	Genest, Marcel A.	177
Contrats d'engagement de M ^{gr} de Laval rédigés à Paris en 1675 (Les)	Fournier, Marcel	261
DELAMARRE-LAMARRE, discussion sur le patronyme du premier arrivant et autres pionniers qui n'ont pas fait souche ou qui sont arrivés plus tard	Delamarre, Yves	97
De Pierre Batz à Pierre Baste dit Lafleur, l'histoire d'un surnom	Champagne, Édith	169
Dons de livres	Parent, Mariette	67
Élisabeth Aubert, femme d'Aubin Lambert, à la Prévôté de Québec	Champagne, Sabine	255
Énigme (L) « Saint-Lubin de Fresquiennes » élucidée	Langelier, Jacques	185
Errata: <i>Activités de la SGQ</i> et <i>De Pierre Batz à Pierre Baste dit Lafleur, l'histoire d'un surnom</i>	Rédaction	289
Errata: <i>DELAMARRE-LAMARRE, discussion sur le patronyme du premier arrivant...</i> et <i>Descendance de René Houray dit Grandmont...</i>	Rédaction	184
Erratum: <i>Mormons et généalogie</i>	Rédaction	55

Titres	Auteurs	Pages
Établissement du couple Antoine Roy dit Desjardins et Marie Major à Batiscan : nouveaux pas pour réhabiliter la mémoire de notre ancêtre Antoine	Roy, Hermet	245
Familles — Rassemblement — conditions	Rédaction	10
Familles — Rassemblement des Marcotte	Marcotte, Julien	194
Famille Borne à Tence, en Haute-Loire (La)	Racine, Denis	181
Filles du Roy (Les) — Second regard — Les émigrées — 1 ^{re} partie	Belleau, Irène	155
Filles du Roy (Les) — Second regard — Les émigrées — 2 ^e partie	Belleau, Irène	233
GAUVREAU, Edmond, 22 ^e Bataillon canadien-français ; cent ans après ; d'Ypres à Courcelette	Marcoux, Jean	19
GÖBEL, Theodor, un mercenaire allemand en Gaspésie	Keable, Michel	23
Goupil d'Amérique sont les descendants des Peuch de Corrèze (Les)	Dubé, Jean	239
Généalogiste juriste (Le) — RIVARD, Adjudor, juge et homme de culture influent en son époque	Deraspe, Raymond	60
Généalogiste juriste (Le) — PRÉVOST, Yves, juge et juriste d'un rare équilibre	Deraspe, Raymond	138
Généalogiste juriste (Le) — PARÉ, René, avocat et chef d'entreprise	Deraspe, Raymond	210
Généalogiste juriste (Le) — LE BEL, Paul, avocat, expert en droit du travail	Deraspe, Raymond	275
Héraldique (L') à Québec — Des armoiries de la maison de Montmorency à Québec	Beaudoin, Marc	49
Héraldique (L') à Québec — Les grandes armoiries de sir Hector-Louis Langevin	Beaudoin, Marc	124
Héraldique (L') à Québec — Des ducs à la duchesse d'Aiguillon	Beaudoin, Marc	195
Héraldique (L') à Québec — D'un écartelé à l'autre : l'évolution des armoiries du Canada	Beaudoin, Marc	279
Hommage aux bénévoles	Parent, Guy	231
Index du volume 43 de <i>L'Ancêtre</i>	Keable, Michel et Gaudet, Diane	291
Joseph Goupil (1756–1830), navigateur de Québec et de Shippagan	Dubé, Jean	187
Joseph Lockwell et ses femmes	Marcil Hall, Michel	166
Lieux de souche — La Rochelle, paroisses catholiques	Belleau, Romain	44
Lieux de souche — Montrelais (Lorraine-Atlantique), Julien Bouin dit Dufresne	Belleau, Romain	118
Lieux de souche — Rouen, lieu d'origine de René De Lavoie	Belleau, Romain	204
Lieux de souche — Haute-Marne, parcours généalogique	Belleau, Romain	267
Louis Laroche, époux de Félicité Angers, capitaine, marchand et cultivateur de Neuville	Laroche, Patrice	171
Membres (nouveaux)	Talbot, Solange	22, 132, 209, 283
Membres publient (Nos) — Conditions	Rédaction	10
Membres publient (Nos) — Clément LAIR, Illustre ancêtre du XIX ^e siècle	Gingras, Yolande	69
Membres publient (Nos) — Association des familles PLANTE inc., ALBUM SOUVENIR, 25 ans d'histoire	Claproud Noreau, Nicole	69
Membres publient (Nos) — Plus de 100 ans au manoir Mauvide-Genest à Saint-Jean-de-L'Île-d'Orléans	Turcotte, Guy	116
Membres publient (Nos) — La Bostonnaise : une aventure extraordinaire parmi les Premières Nations du Nouveau Monde	Potvin, Lise	232
Membres publient (Nos) — Les Huard, histoire d'une lignée	Huard, Gabriel	232
Membres publient (Nos) — Famille d'Anjou d'Amérique	d'Anjou, Rémi	232
Membres publient (Nos) — La Thibaudière	Thibault, Fernand	290
Membres publient (Nos) — Pierre Foureur dit Champagne — Histoire et descendance	Champagne, Sabine	290
Membres publient (Nos) — Jeanne Mance — De Langres à Montréal — Une femme bâtisseuse	Pizelle, Jean-Paul et Romain Belleau	290
Merci, Jeanne	Rédaction	154

Titres	Auteurs	Pages
Mères de la nation — BARON OU LE BARON, Barbe; ANDRIEU, Marguerite; VIEL, Marie Thérèse	Dorais, Françoise	7
Mères de la nation — GRANGER, Catherine; GRATON, Mathurine; ROY, Élisabeth	Dorais, Françoise	77
Paléographie	St-Hilaire, Lise	58, 136, 200, 265
Prix de <i>L'Ancêtre</i> volume 43 — Conditions	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	4
Prix de <i>L'Ancêtre</i> volume 42 — Lauréats	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	5
Politique de rédaction — Revue <i>L'Ancêtre</i>	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	6
Protocole typographique	Comité de <i>L'Ancêtre</i>	184
Rapport annuel	Parent, Guy	227
Religieuse québécoise prisonnière de guerre en France	Racine, Denis	35
Rencontres mensuelles	Rédaction	70, 146, 220, 294
Roue de paon	Comité Roue de paon	194
SANSCHAGRIN, l'histoire d'une lignée d'une famille	Parent, Guy	105
Service d'entraide	Gariépy, Alain	66, 145
Service de recherche et d'entraide	Maltais, Jeanne	218, 288
Sommaire des numéros 316, 317, 318 et 319	Rédaction	3, 75, 151, 225
Soldats (Les), du régiment de Carignan-Salières et des compagnies de Tracy et les Filles du roi ont-ils des descendants?	Routhier, Hélène	33
Succession de Jacques Genest dit Labarre (La)	Genest, Marcel A.	237
Tempérance (La) et la prohibition à Québec et à Lévis, 1850–1933	Hébert, Yves	115
TENAILLO, Pierre ou Pietro Tinaglio, un vétéran des guerres napoléoniennes	Guénette, Richard	13
TURCOTTE, Alfred: fromager, beurrier, commerçant	Girard, Claude	83
Vœux de Noël et du Nouvel An	Maltais, Jeanne et Guy Parent	80

Quand le jeu ne devient plus un jeu

L'utilisation d'une loterie à des fins « socialement acceptables » ne date pas d'hier. Ainsi, sous les pressions de M^{tr} Antoine Labelle (ci-devant curé Labelle), sous-ministre à la Colonisation, un premier projet de loterie nationale avait été proposé, en 1883, par le gouvernement de Joseph-Alfred Mousseau pour financer la colonisation. Rejeté une première fois par le Conseil législatif, un nouveau projet de loi est déposé et adopté en 1884 par le gouvernement de John Jones Ross. Cette loterie visait à encourager l'arrivée de nouveaux colons dans la région des Laurentides.



Rencontres mensuelles

Endroit:

Centre communautaire Noël-Brulart
1229, avenue du Chanoine-Morel
Arr. de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge,
Québec

Heure: 19 h 30

Frais d'entrée de 5 \$
pour les non-membres.

■ Le mercredi 20 septembre 2017

Conférencier: Jacques Mathieu, professeur émérite en histoire de
l'Université Laval.

Sujet: *Louis Hébert et Marie Rollet: en quête de leurs sensibilités.*

■ Le mercredi 18 octobre 2017

Conférencière: Francine Lelièvre, directrice générale de Pointe-
à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal.

Sujet: *La découverte du fort de Ville-Marie – Une belle histoire!*

■ Le mercredi 15 novembre 2017

Conférencier: Roger Barrette, historien, auteur ex-professeur à
l'UQTR et à l'Université Laval.

Sujet: *De Gaulle: ses origines familiales, ses séjours au Québec
et sa contribution au rayonnement international québécois*

Horaire de la SGQ



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

HORAIRE D'ÉTÉ

- Du 24 juin au 1^{er} juillet, les locaux seront fermés;
- du 3 juillet au 4 septembre, les locaux seront ouverts le mercredi seulement de 9 h 30 à 20 h 30;
- l'horaire régulier reprend à partir du 5 septembre.

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la SGQ: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

BAnQ Québec

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et le lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque :

Mardi et vendredi 9 h à 17 h
Mercredi et jeudi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Société de généalogie de Québec
fondée en 1961

Société généalogique
canadienne-française



L'index des articles de revues

Une mine d'information vous attend

La Société de généalogie de Québec et la Société généalogique canadienne-française unissent leurs efforts pour indexer les articles de plus de 400 périodiques québécois, canadiens, américains et européens disponibles dans leurs locaux. Cette base de données, disponible en ligne à partir de leur site WEB respectif, compte déjà plus de 41 000 entrées.

La recherche peut être effectuée par titre, auteur, périodique ou mots-clés. On peut également cibler différents domaines tels la famille, la généalogie, l'héraldique ou l'histoire. Les résultats de vos recherches vous permettront de connaître dans quelle revue l'article a été publié, en quelle année et à quelle Société vous adresser pour la consulter ou vous en procurer une copie si désiré.



<http://www.sgq.qc.ca>

<http://www.sgcf.com>



GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE : DEUX SOEURS

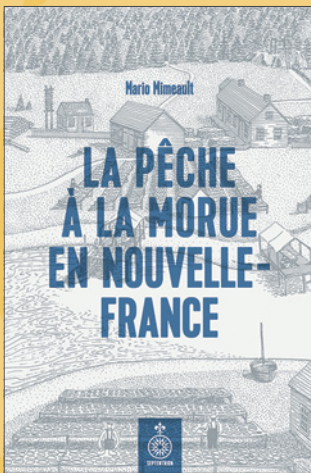
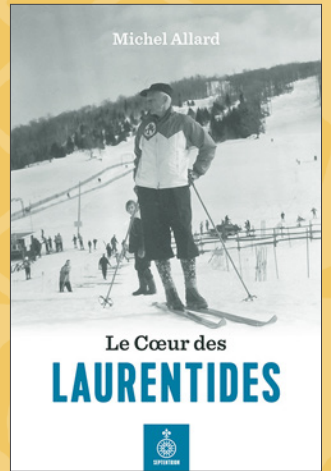
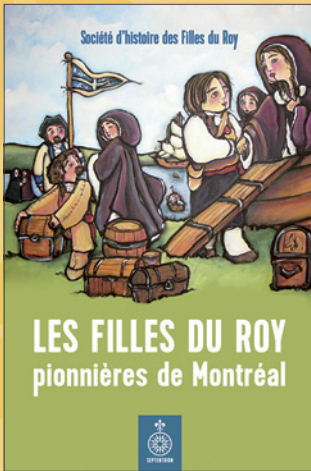
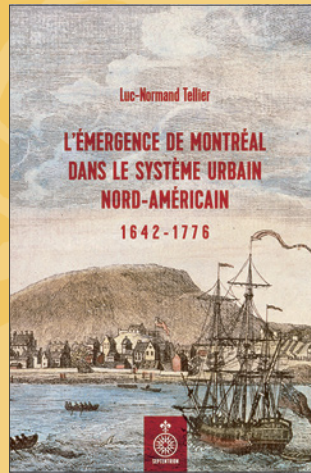
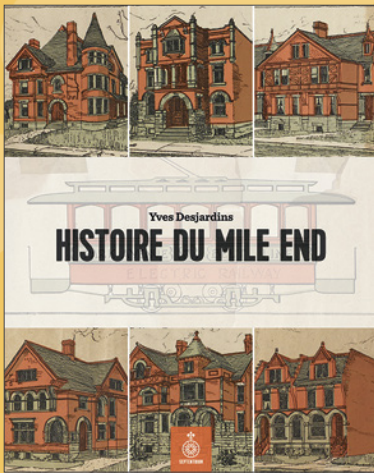
Abonnez-vous à
CAP-AUX-DIAMANTS
en commandant au
(418) 656-5040

Tél. : (418) 656-5040
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Suivez-nous
sur Facebook!

Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org



**TOUJOURS LA RÉFÉRENCE
EN HISTOIRE AU QUÉBEC**

www.septentrion.qc.ca

